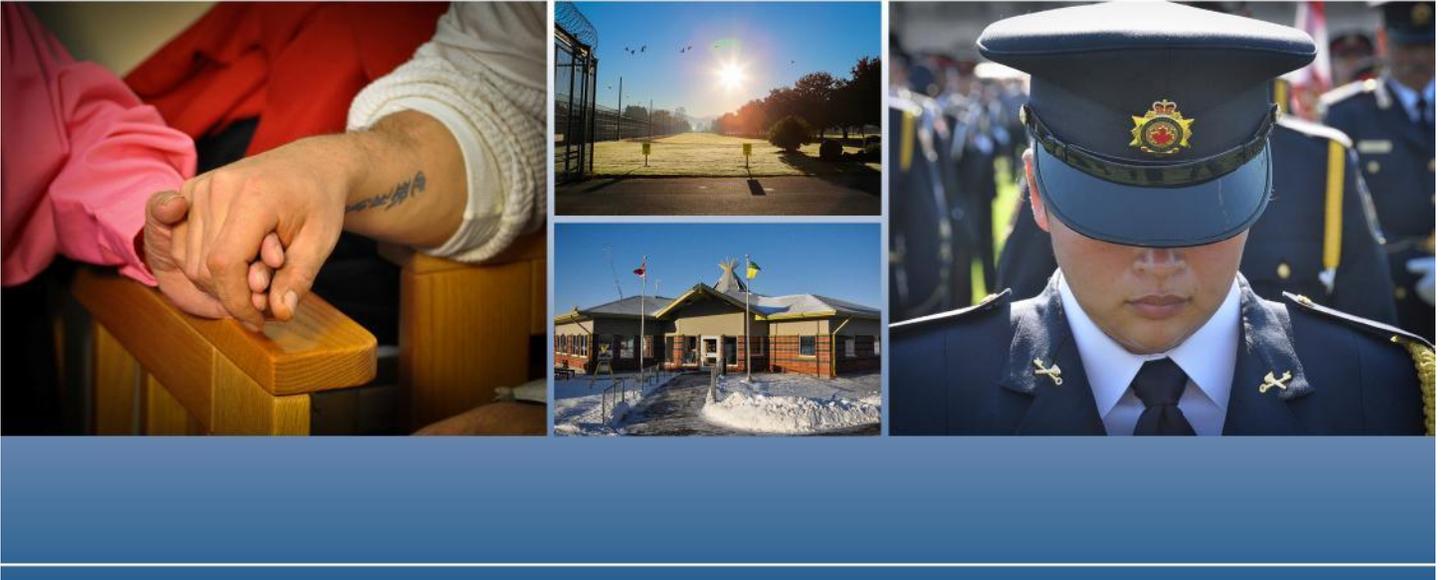




# SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



## RAPPORT DE RECHERCHE

### Les réincarcérations et les libérations réussies : Comparaison des résultats de deux études qualitatives sur les libérations des détenus sous responsabilité fédérale

**2023 N° R-454**

ISBN : 978-0-660-67802-3

N° de cat. : PS83-3/454F-PDF

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.



**Les réincarcérations et les libérations réussies : Comparaison des résultats de deux études  
qualitatives sur les libérations des détenus sous responsabilité fédérale**

Gregory P. Brown

Christopher Greco

Jane Barker

Kindra McMillan

Grace Tiersma

Institute for Applied Social Research (IASR)

Faculté de criminologie et de justice pénale

Université Nipissing

et

Kaitlyn Wardrop

Lynn A. Stewart

Service correctionnel du Canada

2023



## **Remerciements**

La recherche présentée ici n'aurait pas été possible sans la coopération volontaire et la patience des 112 hommes et femmes qui se sont portés volontaires pour être interrogés dans le cadre des études, dans l'espoir que les renseignements qu'ils ont fournis puissent améliorer les programmes de planification et de soutien à la libération, tant en établissement que dans la collectivité, pour les personnes qui réintègrent ce qui est très souvent un monde extérieur stressant, voire effrayant.

L'orientation et le soutien organisationnel de la recherche ont été fournis par l'Unité de la recherche sur les interventions et les délinquantes du Service correctionnel du Canada.

La présente recherche a été financée en vertu d'un protocole d'entente entre le Service correctionnel du Canada et l'Institute for Applied Social Research de l'Université Nipissing.



## Résumé

**Mots clés :** *étude qualitative; réponse des participants; révocation, réincarcération, libération réussie, surveillance dans la collectivité*

Parallèlement aux résultats des études quantitatives, les récits individuels de libération recueillis dans le cadre d'études qualitatives peuvent améliorer la prédiction du risque et mieux soutenir les programmes en établissement et dans la collectivité conçus pour aider les délinquants dans leur réinsertion sociale.

La présente étude combine les résultats de deux études qualitatives sur les délinquants sous responsabilité fédérale au Canada en liberté conditionnelle, y compris un échantillon de délinquants dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés au cours des six mois précédant l'étude ( $N = 64$ ) et un deuxième échantillon de délinquants ayant réussi après leur libération dans la collectivité pour une période de six mois ou plus ( $N = 48$ ). Un protocole d'entrevue a été élaboré séparément pour chaque étude, contenant des questions semi-structurées sur les facteurs de risque ou de protection connus et des questions ouvertes qui sondent les expériences et les perceptions des délinquants à propos de chaque facteur. Un échantillonnage par quota non proportionnel a été utilisé pour assurer une représentation adéquate des hommes, des femmes et des personnes autochtones, ainsi qu'une représentation régionale aussi large que possible. Les objectifs de l'étude étaient 1) de comparer les facteurs de risque et de protection relevés dans les deux études; 2) d'utiliser les récits des participants pour mieux comprendre l'effet des facteurs de risque et de protection sur la révocation ou la libération réussie dans la collectivité; 3) de relever de nouveaux facteurs de risque ou de protection, ou des combinaisons de facteurs, qui pourraient améliorer la validité des instruments de prédiction du risque et mieux soutenir la réinsertion dans la collectivité et la planification de la libération.

Les résultats de l'étude valident les conclusions d'études quantitatives et qualitatives antérieures, y compris l'utilisation d'instruments combinant des facteurs de risque et de protection pour prédire la probabilité de révocation et de récidive. La toxicomanie, ainsi qu'un niveau élevé de besoins liés aux facteurs criminogènes et de besoins en matière d'emploi et de vie affective mesurés à l'admission et à la libération, se conjuguent au manque de soutien social à la libération pour augmenter le risque de révocation. Les personnes qui ont réussi après leur libération, en particulier celles dont les besoins étaient moindres à l'admission, ont déclaré que la participation à des programmes en établissement favorisait l'acceptation de la responsabilité de leur comportement criminel et l'adoption d'attitudes prosociales visant à sortir de la délinquance et à éviter la toxicomanie. Le soutien social, en particulier le soutien familial, sert de catalyseur essentiel pour rendre possible une transition réussie dans la collectivité, surtout en ce qui concerne le logement, l'emploi, le transport, les programmes, les loisirs et le soutien affectif – du moins jusqu'à ce que la personne ait le temps de bâtir ses propres systèmes de soutien. Le risque de révocation est le plus élevé pour les femmes qui ont des problèmes de toxicomanie sans système de soutien social, et pour les délinquants autochtones qui ont des problèmes de toxicomanie sans soutien familial, culturel ou communautaire.

Les résultats de l'étude montrent le rôle important que joue le soutien social, en particulier la

famille, la collectivité et la culture, dans la réussite de la transition vers la collectivité. Cela soulève la question suivante : pour les délinquants les plus vulnérables, ceux qui n'ont pas de soutien social, culturel ou communautaire, « comment construire des systèmes de soutien social positifs là où il n'y en a pas actuellement ou il n'y en avait pas auparavant », si l'on veut que les révolutions se transforment en libérations réussies?

## Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes .....	vii
Introduction.....	1
Objectifs de la présente étude .....	2
Méthode .....	3
Conception de la recherche .....	3
Participants.....	3
Mesures/matériel.....	8
Procédure/approche analytique.....	9
Résultats .....	11
Notation des principaux facteurs du protocole d’entrevue .....	11
Réponses des participants aux questions de sélection du protocole d’entrevue par thème principal et sous-thème .....	18
Réponses orales des participants aux questions ouvertes sur la collectivité.....	35
Analyse .....	42
Aperçu des constatations.....	42
Femmes en liberté dans la collectivité .....	46
Ascendance autochtone et libération dans la collectivité .....	48
Limites de l’étude .....	50
Conclusions.....	51
Bibliographie.....	53



## Liste des tableaux

Tableau 1 <i>Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance des participants qui ont connu une révocation de leur libération (N = 64)<sup>a</sup> et de ceux qui ont réussi après leur libération (N = 48)<sup>b</sup> .....</i>	4
Tableau 2 <i>Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les révocations (N = 64)<sup>a</sup> et les libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup> .....</i>	11
Tableau 3 <i>Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations (N = 64)<sup>a</sup> et libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup> .....</i>	20



## Liste des annexes

Annexe A : Facteurs liés à la réincarcération – Protocole d’entrevue .....	61
Annexe B : Facteurs liés à la réussite après la libération – Protocole d’entrevue .....	97
Annexe C : Analyses supplémentaires des notes attribuées en fonction du genre et de l’ascendance autochtone .....	132
Annexe D : Analyses supplémentaires des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre et par ascendance autochtone .....	140

## Introduction

La plupart des études effectuées sur la récidive des délinquants sont des études quantitatives des caractéristiques individuelles et des facteurs sociaux et environnementaux qui constituent un risque de récidive (Desmarais, Johnson et Singh, 2016; Katsiyannis, Whitford, Zhang et Gage, 2018; Olson, Stalans et Escobar, 2016; Viljoen, Cochrane et Jonnson, 2018). Récemment, le rôle que jouent les facteurs de protection dans la diminution des risques a suscité l'intérêt de chercheurs (Andershed, Gibson et Andershed, 2016; Bahr, Harris, Fisher et Harker Armstrong, 2010; Cording et Christofferson, 2016; Neil, O'Rourke, Ferreira et Flynn, 2019; Polaschek, Yesberg et Chauhan, 2018; Yesberg et Polaschek, 2015; Serin, Chadwick et Lloyd, 2016; Stewart, Brine, Wilton, Power et Hnain, 2015; Ttofi et coll., 2016). En outre, un nombre croissant d'études quantitatives ont recensé et comparé la contribution des facteurs de risque et de protection aux résultats de la libération (Andershed, Gibson et Andershed, 2016; Bahr, Harris, Fisher et Harker Armstrong, 2010; Coupland, 2015; Huebner et Berg, 2011; Neil, O'Rourke, Ferreira et Flynn, 2019; McKendy et Ricciardelli, 2019; Polaschek, Yesberg et Chauhan, 2018; Yesberg et Polaschek, 2015).

Un plus petit nombre d'études qualitatives ont exploré les expériences des délinquants et leurs explications sur ce qu'ils croient être les facteurs qui ont contribué à leur succès ou à leur échec après leur mise en liberté dans la collectivité (Cobbina, 2010; Doherty, Forrester, Brazil et Matheson, 2014; Harding, Wyse, Dobson et Morenoff, 2014; Liem et Richardson, 2014; Sousa, Cardoso et Cunhab, 2019). Parallèlement aux résultats des études quantitatives, les récits individuels de libération recueillis dans le cadre d'études qualitatives peuvent améliorer la prédiction du risque et mieux soutenir les programmes en établissement et dans la collectivité conçus pour aider les délinquants dans leur réinsertion sociale.

## **Objectifs de la présente étude**

La présente étude combine les résultats de deux études qualitatives menées récemment concernant des délinquants sous responsabilité fédérale en liberté conditionnelle au Canada (Brown et coll., 2019a; 2019b). Les objectifs de l'étude sont les suivants :

1. Comparer les facteurs de risque et de protection mesurés qualitativement dans chaque étude.
2. Mieux comprendre, en étudiant les récits des délinquants, le fonctionnement des facteurs de risque et de protection dans la mesure où ils ont un effet sur la révocation ou la réussite de la libération dans la collectivité.
3. Déterminer de nouveaux facteurs de risque ou de protection, ou des combinaisons de facteurs, qui pourraient améliorer la validité des instruments de prédiction du risque et mieux soutenir la réinsertion sociale et la planification de la libération.

## **Méthode**

### **Conception de la recherche**

Des entrevues qualitatives en personne ont été menées auprès de deux échantillons indépendants de délinquants sous responsabilité fédérale. Un protocole d'entrevue a été élaboré séparément pour chaque étude, contenant des questions semi-structurées sur les facteurs de risque et de protection connus et des questions ouvertes destinées à sonder les expériences et les perceptions des délinquants sur chaque facteur (Brinkman, 2017). Un échantillonnage par quota non proportionnel a été utilisé pour assurer une représentation adéquate des hommes, des femmes et des personnes autochtones, ainsi qu'une représentation régionale aussi large que possible (Cresswell, 2018; Hoover et coll., 2019; Morrow et coll., 2007; Robinson, 2014).

Chaque étude a été menée conformément aux dispositions du protocole d'entente conclu entre le Service correctionnel du Canada et l'Institute for Applied Social Research (IASR) de la Faculté de criminologie et de justice pénale de l'Université Nipissing. Le comité d'éthique de la recherche de l'Université Nipissing (NUREB) a examiné et approuvé chacune des études conformément à l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, y compris le chapitre neuf – Recherche avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada (gouvernement du Canada, 2014).

### **Participants**

Dans la première étude (Brown et coll., 2019a), les délinquants sous responsabilité fédérale réincarcérés à la suite d'une révocation de leur libération conditionnelle au cours des six mois précédents au cours de la période de recrutement des participants à l'étude, de janvier 2018 à octobre 2018, étaient admissibles à la participation; au total, 64 délinquants ont passé une entrevue. Dans la deuxième étude (Brown et coll., 2019b), les délinquants sous responsabilité fédérale ayant terminé avec succès une libération conditionnelle dans la collectivité d'une durée de plus de six mois jusqu'à deux ans pendant la période de recrutement des participants à l'étude, de janvier 2018 à octobre 2018, étaient admissibles à la participation; 48 délinquants ont passé une entrevue. Les entrevues ont été réalisées dans huit établissements différents et neuf bureaux de libération conditionnelle dans les régions du Pacifique, des Prairies, de l'Ontario et du Québec. Vu le nombre relativement faible de cas admissibles dans la région de l'Atlantique, aucune entrevue n'a été réalisée dans cette région. Les caractéristiques des participants aux deux

études sur le plan de la démographie et de la délinquance sont comparées dans le tableau 1.

Tableau 1

*Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance des participants qui ont connu une révocation de leur libération (N = 64)<sup>a</sup> et de ceux qui ont réussi après leur libération (N = 48)<sup>b</sup>*

Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
<b>Genre</b>						
Femme	34,4	(22)	37,5	(18)	0,117	1
Homme	65,6	(42)	62,5	30		
Âge moyen à la libération en années (écart type)	34,4	(9,8)	42	(12,7)	$t = 3,601^{***}$	110
<b>Origine ethnique</b>						
Autochtone	50	(32)	27,1	(13)	7,439*	2
Blanc	40,6	(26)	50	(24)		
Autre	9,4	(6)	22,9	(11)		
<b>État matrimonial</b>						
Célibataire	56,3	(36)	50	(24)	2,952	2
Marié/conjoint de fait	34,4	(22)	29,2	(14)		
Autre/inconnu	9,4	(6)	20,8	(10)		
<b>Principale infraction à l'origine de l'incarcération</b>						
Relative à un homicide	12,5	(8)	20,8	(10)	8,893	5
Vol	18,8	(12)	6,3	(3)		
Infraction en matière de drogue	20,3	(13)	22,9	(11)		
Voie de fait/autre infraction avec violence	17,2	(11)	8,3	(4)		
Infraction sexuelle	7,8	(5)	16,7	(8)		
Infraction contre les biens/autre infraction sans violence	15,6	(10)	25	(12)		
Durée moyenne de la peine en années (écart type)	4	2,46	4,7	(3,04)		
<b>Type de libération</b>						
Semi-liberté	43,8	(28)	62,5	30	4,948*	1
Libération d'office	56,3	(36)	33,3	(16)		

Tableau 1 (suite)

*Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance des participants qui ont connu une révocation de leur libération (N = 64)<sup>a</sup> et de ceux qui ont réussi après leur libération (N = 48)<sup>b</sup>*

Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
Niveau de risque en matière d'antécédents criminels – Admission						
Faible	6,3	(4)	16,7	(8)	3,952	2
Moyen	43,8	(28)	47,9	(23)		
Élevé	48,4	(31)	35,4	(17)		
Niveau de besoins liés aux facteurs criminogènes – Admission						
Faible	- <sup>c</sup>	- <sup>c</sup>	10,4	(5)	10,687**	2
Moyen	23,4	(15)	37,5	(18)		
Élevé	75	(48)	52,1	(25)		
Besoin en matière de comportement dans la collectivité – Admission						
Aucun	28,1	(18)	37,5	(18)	4,698	3
Faible	18,8	(12)	25	(12)		
Moyen	31,3	(20)	20,8	(10)		
Élevé	9,4	(6)	2,1	(1)		
Besoin en matière d'emploi – Admission						
Aucun	4,7	(3)	18,8	(9)	9,607*	3
Faible	15,6	(10)	20,8	(10)		
Moyen	53,1	(34)	41,7	(20)		
Élevé	15,6	(10)	4,2	(2)		
Besoin en matière de relations matrimoniales et familiales – Admission						
Aucun	20,3	(13)	37,5	(18)	7,771	3
Faible	14,1	(9)	18,8	(9)		
Moyen	42,2	(27)	25	(12)		
Élevé	12,5	(8)	4,2	(2)		

Tableau 1 (suite)

*Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance des participants qui ont connu une révocation de leur libération (N = 64)<sup>a</sup> et de ceux qui ont réussi après leur libération (N = 48)<sup>b</sup>*

Caractéristiques sur le plan de la démographie et de la délinquance	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
Besoin en matière de vie personnelle et affective – Admission						
Aucun	1,6	(1)	2,1	(1)	9,264*	3
Faible	3,1	(2)	10,4	(5)		
Moyen	21,9	(14)	39,6	(19)		
Élevé	62,5	(40)	35,4	(17)		
Besoin en matière de toxicomanie – Admission						
Aucun	4,7	(3)	33,3	(16)	17,005**	3
Faible	7,8	(5)	6,3	(3)		
Moyen	20,3	(13)	14,6	(7)		
Élevé	56,3	(36)	33,3	(16)		
Niveau de risque en matière d'antécédents criminels – Libération						
Faible	6,3	(4)	16,7	(8)	4,483	2
Moyen	43,8	(28)	50	(24)		
Élevé	48,4	(31)	33,3	(16)		
Niveau de besoins liés aux facteurs criminogènes – Libération						
Faible	- <sup>c</sup>	- <sup>c</sup>	14,6	(7)	11,119**	2
Moyen	43,8	(28)	47,9	(23)		
Élevé	54,7	(35)	37,5	(18)		
Besoin en matière de comportement dans la collectivité – Libération						
Aucun	26,6	(17)	39,6	(19)	6,753	3
Faible	23,4	(15)	33,3	(16)		
Moyen	32,8	(21)	18,8	(9)		
Élevé	9,4	(6)	2,1	(1)		
Besoin en matière d'emploi – Libération						
Aucun	4,7	(3)	20,8	(10)	13,179**	3
Faible	20,3	(13)	31,3	(15)		

Moyen	54,7	(35)	39,6	(19)		
Élevé	14,1	(9)	2,1	(1)		
Besoin en matière de relations matrimoniales et familiales – Libération						
Aucun	21,9	(14)	35,4	(17)	7,775	3
Faible	18,8	(12)	29,2	(14)		
Moyen	40,6	(26)	29,2	(14)		
Élevé	12,5	(8)	2,1	(1)		
Besoin en matière de vie personnelle et affective – Libération						
Aucun	1,6	(1)	4,2	(2)	5,005	3
Faible	7,8	(5)	16,7	(8)		
Moyen	45,3	(29)	52,1	(25)		
Élevé	39,1	(25)	22,9	(11)		
Besoin en matière de toxicomanie – Libération						
Aucun	4,7	(3)	31,3	(15)	20,089***	3
Faible	9,4	(6)	20,8	(10)		
Moyen	42,2	(27)	25	(12)		
Élevé	37,5	(24)	18,8	(9)		

<sup>a</sup> Données manquantes non communiquées : < 11 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non communiquées : < 13 %.

<sup>c</sup> « – » aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

\*  $p < 0,05$ , \*\*  $p < 0,01$ , \*\*\*  $p < 0,001$

Dans les deux échantillons, les délinquants qui ont réussi après leur libération étaient plus âgés ( $t [110] = 3,601, p = 0,000$ ) que les délinquants dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés (Hall, 2015; Severson, Veeh, Bruns et Lee, 2012; Stahler et coll., 2013; Staton, Dickson, Tillson, Webster et Leukefeld, 2019; Stewart, Brine, Wilton, Power et Hnain, 2015). Ils étaient également moins susceptibles ( $X^2 [2, n = 112] = 7,439, p = 0,024$ ) d'être d'ascendance autochtone (Farrell MacDonald, 2018; Stewart et coll., 2017a; Thompson, Forrester et Stewart, 2015; Tremblay, 2017). L'échantillon des personnes ayant réussi dans la collectivité était également statistiquement plus susceptible ( $X^2 [1, n = 110] = 4,948, p = 0,026$ ) d'avoir bénéficié d'une semi-liberté (Ostermann, 2015; Polaschek et coll., 2018; Thompson et coll., 2015).

Comme dans d'autres études, l'échantillon de délinquants dont la libération a été révoquée pendant qu'ils étaient en liberté était statistiquement plus susceptible de présenter des niveaux élevés de besoins liés aux facteurs criminogènes à l'admission ( $X^2 [2, n = 111] = 10,687, p = 0,005$ ), ainsi que des niveaux plus élevés de besoins en matière d'emploi ( $X^2 [3, n = 98] = 9,607, p = 0,022$ ), de besoins personnels et affectifs ( $X^2 [3, n = 99] = 9,264, p = 0,026$ ) et le risque de toxicomanie ( $X^2 [3, n = 99] = 17,005, p = 0,001$ ) (Polaschek et coll., 2018; Serin, Lloyd, Helmus, Derkzen et Luong, 2013; Thompson et coll., 2015) que l'échantillon des personnes ayant réussi dans la collectivité. Au moment de la libération, l'échantillon des personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées continue de présenter des niveaux de besoins liés aux facteurs criminogènes statistiquement plus élevés ( $X^2 [2, n = 111] = 11,119, p = 0,004$ ), de besoin en matière d'emploi ( $X^2 [3, n = 105] = 13,179, p = 0,004$ ) et en matière de toxicomanie ( $X^2 [3, n = 106] = 20,089, p = 0,000$ ) (Thompson et coll., 2015; Yukhnenko, Blackwood et Fazel, 2019).

### **Mesures/matériel**

Chaque protocole d'entrevue appliqué dans les études était composé d'une série de questions semi-structurées et ouvertes sur les facteurs de risque et de protection liés à la révocation et à la récidive, dérivées d'examen approfondis de la bibliographie de recherche et de données recueillies dans le cadre du processus d'évaluation à l'admission des délinquants du Service correctionnel du Canada (Brown et Motiuk, 2005; Stewart, Wilton et Sapers, 2016; Bourgon, Mugford, Hanson et Coligado, 2018), y compris un rapport de Wardrop, Sheahan et Stewart (2019). En plus de questions sur la révocation ou la libération réussie, les thèmes communs sur les facteurs de risque et de protection explorés dans chaque protocole d'entrevue

portaient notamment sur la planification de la libération, les réseaux et liens sociaux, l'emploi, l'éducation, la stabilité financière, le comportement dans la collectivité, les attitudes procriminelles, la vie personnelle et affective et la connexion avec la spiritualité. Les annexes A et B contiennent l'intégralité des protocoles d'entrevue utilisés dans chacune des études.

Les entrevues duraient de 30 à 90 minutes; elles étaient transcrites manuellement par les chercheurs ou, avec l'autorisation du participant, enregistrées en mode numérique. Des réponses binaires notées 0 = non (ne s'applique pas à moi) ou 1 = oui ont été employées, ainsi que des questions ouvertes demandant au participant d'expliquer dans ses propres mots la façon dont chaque facteur relevé a eu un effet sur sa libération et sur son expérience de la libération dans la collectivité. En outre, à l'issue de l'entrevue, les chercheurs de l'IASR ont noté les réponses des participants pour chacun des principaux facteurs sur une échelle de trois points, allant de 2 = le facteur a constitué un problème pour la libération, 1 = le facteur n'a pas eu d'effet majeur sur la libération, à 0 = le facteur a été positif et utile dans la libération.

**Formation des évaluateurs.** Les membres de l'équipe de recherche de l'IASR participant à l'administration des entrevues étaient expérimentés dans la conduite d'entrevues en personne avec des délinquants en établissement et dans la collectivité. Pour garantir l'uniformité du protocole d'entrevue, deux membres de l'équipe de recherche étaient présents à chaque entrevue.

### **Procédure/approche analytique**

**Recrutement des participants.** Le personnel du Service correctionnel du Canada a régulièrement fourni aux chercheurs de l'IASR une liste à jour des délinquants répondant aux critères de chaque étude. Deux membres de l'équipe de recherche de l'IASR ont été envoyés pour mener des entrevues dans les établissements, les bureaux de libération conditionnelle et les maisons de transition où le nombre de participants potentiels était suffisamment grand pour obtenir un taux de réponse adéquat, y compris des femmes et des délinquants autochtones. Aucune compensation ou mesure incitative n'a été offerte aux délinquants dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés. Les délinquants qui ont réussi après leur libération et qui ont été interrogés dans les bureaux de libération conditionnelle ou les maisons de transition ont reçu une carte de 20 dollars pour du café pour les dédommager des frais qu'ils ont engagés pour se rendre à l'entrevue.

**Consentement éclairé et gestion des données.** Les chercheurs de l'IASR ont présenté

aux volontaires un résumé oral du formulaire de consentement éclairé et les ont invités à poser des questions sur les procédures qui allaient être appliquées et sur les modalités de leur participation. Avant de commencer les entrevues, on a demandé à tous les participants de signer le formulaire de consentement éclairé, y compris la permission d'accéder à leur dossier du Système de gestion des délinquant(e)s (SGD). Les procédures de compte rendu étaient décrites dans le formulaire de consentement. Les entrevues ont été réalisées en anglais et en français. Pour chacune des études, un fichier de données contenant les caractéristiques des participants sur le plan de la démographie et de la délinquance a été créé par le personnel de l'Unité de recherche sur les interventions et les délinquantes du SCC, en vue de l'analyse des données et de la présentation des résultats.

**Techniques d'analyse et de statistique.** Les comptes de fréquence sont rapportés pour les questions du protocole d'entrevue notées de manière ordinale (0,1,2) et binaire (0,1). Des analyses du chi carré et des tests t des différences entre les moyennes ont été effectués pour trouver les différences statistiquement significatives dans les caractéristiques de démographie et de délinquance, et les réponses au protocole, entre les participants à l'étude sur les révocations et les libérations réussies, en utilisant IBM SPSS Statistics 26 (IBM Corporation, 2019). Les réponses orales des participants ont été codées, classées et analysées à l'aide du programme d'analyse qualitative NVivo 12 (QSR International, 2018). Grâce à un processus itératif, chaque fois qu'un nouveau nœud (thème) ou sous-nœud était relevé au cours du codage NVivo, les entrevues précédemment codées étaient revues pour garantir la cohérence et l'incorporation de la nouvelle structure de codage révisée, permettant ainsi une synthèse thématique du contenu des entrevues.

Le nombre de délinquants ayant participé à chacune des études qualitatives étant relativement faible, les résultats rapportés doivent être interprétés avec prudence.

## Résultats

### Notation des principaux facteurs du protocole d'entrevue

La répartition des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les échantillons de révocations et de libérations réussies, est présentée dans le tableau 2. Lorsque les mêmes questions ont été posées à des échantillons, les comparaisons des répartitions des réponses par le test du chi-carré sont indiquées.

Tableau 2

*Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les révocations (N = 64)<sup>a</sup> et les libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup>*

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance						
Effet négatif		<sup>c</sup>	10,9	(5)		
Aucun/quelque peu nuisible			19,6	(9)		
Effet positif			69,6	(32)		
Conditions de mise en liberté						
Effet négatif	54,7	(35)		<sup>c</sup>		
Aucun/quelque peu nuisible	21,9	(14)				
Effet positif	23,4	(15)				
Planification de la libération						
Effet négatif	34,4	(22)	23,9	(11)	2,983	2
Aucun/quelque peu nuisible	37,5	(24)	32,6	(15)		
Effet positif	28,1	(18)	43,5	(20)		
Soutien du SCC après la libération						
Effet négatif		<sup>c</sup>	10,9	(5)		
Aucun/quelque peu nuisible			39,1	(18)		
Effet positif			50	(23)		
Soutien après la libération par d'autres membres de la collectivité						
Effet négatif		<sup>c</sup>	30,4	(14)		
Aucun/quelque peu nuisible			21,7	(10)		
Effet positif			47,8	(22)		

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
Relation avec l'agent de libération cond.						
Effet négatif	34,4	(22)	c			
Aucun/quelque peu nuisible	37,5	(24)				
Effet positif	28,1	(18)				
Réseaux sociaux et connexions						
Soutien familial						
Effet négatif	18,8	(12)	8,7	(4)	4,457	2
Aucun/quelque peu nuisible	28,1	(18)	19,6	(9)		
Effet positif	51,6	(33)	71,7	(33)		
Relations intimes						
Effet négatif	14,1	(9)	58,7	(27)	25,823***	2
Aucun/quelque peu nuisible	6,3	(4)	8,7	(4)		
Effet positif	78,1	(50)	32,6	(15)		
Soutien des enfants						
Effet négatif	9,4	(6)	58,7	(27)	29,961***	2
Aucun/quelque peu nuisible	20,3	(13)	10,9	(5)		
Effet positif	67,2	(43)	30,4	(14)		
Soutien des amis/fréquentations						
Effet négatif	37,5	(24)	26,1	(12)	1,754	2
Aucun/quelque peu nuisible	31,3	(20)	39,1	(18)		
Effet positif	29,7	(19)	34,8	(16)		
Soutien social global						
Effet négatif	c		4,3	(2)		
Aucun/quelque peu nuisible			34,8	(16)		
Effet positif			60,9	(28)		
Emploi/études/finances						
Formation et perfectionnement						
Effet négatif	60,9	(39)	28,3	(13)	19,246***	2
Aucun/quelque peu nuisible	25	(16)	41,3	(19)		
Effet positif	4,7	(3)	30,4	(14)		
Emploi						
Effet négatif	39,1	(25)	30,4	(14)	1,725	2
Aucun/quelque peu nuisible	23,4	(15)	19,6	(9)		
Effet positif	37,5	(24)	50	(23)		

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
<b>Finances</b>						
Effet négatif	17,2	(11)	10,9	(5)	2,056	2
Aucun/quelque peu nuisible	26,6	(17)	19,6	(9)		
Effet positif	56,3	(36)	69,6	(32)		
<b>Comportement dans la collectivité</b>						
<b>Quartier</b>						
Effet négatif	42,2	(27)	c			
Aucun/quelque peu nuisible	21,9	(14)				
Effet positif	34,4	(22)				
<b>Logement</b>						
Effet négatif	29,7	(19)	2,2	(1)	24,977***	2
Aucun/quelque peu nuisible	43,8	(28)	28,3	(13)		
Effet positif	25	(16)	69,6	(32)		
<b>Programmes communautaires</b>						
Effet négatif	50	(32)	34,8	(16)	9,962**	2
Aucun/quelque peu nuisible	42,2	(27)	37	(17)		
Effet positif	6,3	(4)	28,3			
<b>Services communautaires</b>						
Effet négatif	c		2,2	(1)		
Aucun/quelque peu nuisible			23,9	(11)		
Effet positif			73,9	(34)		
<b>Activités de loisirs</b>						
Effet négatif	54,7	(35)	8,7	(4)	26,382***	2
Aucun/quelque peu nuisible	28,1	(18)	43,5	(20)		
Effet positif	15,6	(10)	45,7	(21)		
<b>Éviter la toxicomanie</b>						
Effet négatif	60,9	(39)	17,4	(8)	41,109***	2
Aucun/quelque peu nuisible	17,2	(11)	0	(0)		
Effet positif	20,3	(13)	80,4	(37)		

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n)	%	(n)		
Attitudes à l'égard du système de justice						
Effet négatif	25	(16)	21,7	(10)	0,252	2
Aucun/quelque peu nuisible	48,4	(31)	45,7	(21)		
Effet positif	25	(16)	28,3	(13)		
Vie personnelle et affective						
Effet négatif	64,1	(41)	c			
Aucun/quelque peu nuisible	14,1	(9)				
Effet positif	18,8	(12)				
Identité						
Effet négatif	c		2,2	(1)		
Aucun/quelque peu nuisible			34,8	(16)		
Effet positif			60,9	(28)		
Capacités d'adaptation						
Effet négatif	c		2,2	(1)		
Aucun/quelque peu nuisible			43,5	(20)		
Effet positif			50	(23)		
Identité culturelle et spirituelle						
Effet négatif	21,9	(14)	17,4	(8)	7,682*	2
Aucun/quelque peu nuisible	56,3	(36)	34,8	(16)		
Effet positif	20,3	(13)	43,5	(20)		

<sup>a</sup> Données manquantes non communiquées : < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non communiquées : < 6 %.

<sup>c</sup> Aucune question comparable n'a pas été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.

\*  $p < 0,05$ , \*\* $p < 0,01$ , \*\*\* $p < 0,001$

La majorité (69,6 %) des personnes qui ont réussi après leur libération ont été jugées par les personnes réalisant l'entrevue comme exprimant des opinions positives sur leur capacité à réussir à ne pas s'impliquer dans des activités criminelles, et la plupart (80,4 %) ont affirmé avoir pris la décision consciente de ne pas s'impliquer dans des activités criminelles. Alors que la plupart de ceux qui ont réussi dans la collectivité ont déclaré que leurs conditions de libération ne constituaient pas un obstacle à leur réussite, une majorité de ceux qui ont été réincarcérés (54,7 %) ont été évalués comme ayant exprimé l'opinion que les conditions de libération avaient

eu un effet négatif sur leur réussite dans la collectivité. Aucun des deux groupes de participants n'a exprimé d'opinion tranchée sur les avantages ou les inconvénients de la planification de la libération, de l'application de mesures de soutien après la libération ou de la relation avec l'agent de libération conditionnelle.

Par rapport aux personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées (51,6 %), une plus grande proportion de celles qui ont réussi dans la collectivité (71,7 %) a estimé que le soutien familial avait eu un effet positif sur leur libération. D'autre part, bien que moins de la moitié des personnes interrogées dans les deux études aient déclaré être actuellement dans une relation intime, celles qui ont réussi après leur libération ont été considérées comme statistiquement plus susceptibles de percevoir les relations intimes comme ayant un effet négatif sur leur libération ( $X^2 [2, n = 109] = 25,823, p = 0,000$ ). De même, les personnes qui ont réussi après leur libération ont été jugées beaucoup plus susceptibles que les personnes dont la libération a été révoquée d'entretenir des relations avec des enfants ( $X^2 [2, n = 108] = 29,961, p = 0,000$ ) comme un facteur négatif de leur libération dans la collectivité.

Les personnes qui ont réussi après leur libération étaient statistiquement plus susceptibles d'estimer que les programmes de formation ou de perfectionnement suivis pendant leur incarcération avaient eu un effet positif sur leur libération ( $X^2 [2, n = 104] = 19,246, p = 0,000$ ), et étaient aussi plus susceptibles de considérer l'emploi et les finances comme des facteurs positifs de leur libération. De même, les personnes qui ont réussi après leur libération avaient statistiquement plus de chances d'être considérées comme ayant trouvé que leur logement ( $X^2 [2, n = 109] = 24,977, p = 0,000$ ), leur participation à des programmes communautaires ( $X^2 [2, n = 109] = 9,962, p = 0,006$ ) et leur participation à des activités de loisirs ( $X^2 [2, n = 108] = 26,382, p = 0,000$ ) ont contribué positivement à leur réussite dans la collectivité.

Par rapport aux personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, celles qui ont réussi après leur libération étaient statistiquement plus susceptibles d'être considérées comme gérant de manière positive les problèmes liés à la toxicomanie ( $X^2 [2, n = 108] = 41,109, p = 0,000$ ), et de ressentir une connexion avec leur identité culturelle et spirituelle comme un facteur positif de leur libération ( $X^2 [2, n = 107] = 7,682, p = 0,021$ ).

La répartition des notes attribuées aux réponses des participants à l'étude pour chacun des principaux facteurs du protocole d'entrevue, pour les études sur les révocations et les libérations réussies, par genre et par ascendance autochtone, est présentée dans les tableaux C1 et C2 à

l'annexe C. Comme le nombre de participants dans chacune des catégories des facteurs du protocole ventilés par genre et par ascendance autochtone peut être très faible, les tests du chi-carré des différences dans la répartition des réponses ne sont pas rapportés.

Comme le montre le tableau 3, la majorité des femmes et des hommes ayant réussi leur libération ont été évalués comme exprimant des sentiments forts à l'égard de la sortie de la délinquance (femmes ayant réussi : 72,2 %; hommes ayant réussi : 64,3 %). D'autre part, plus de la moitié des femmes et des hommes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés ont estimé que les conditions de leur libération avaient eu un effet négatif sur celle-ci (femmes ayant eu leur libération révoquée : 59,1 %; hommes ayant eu leur libération révoquée : 52,4 %), et la plupart des personnes dont la libération a été révoquée ont estimé que la relation avec leur agent de libération conditionnelle n'avait pas eu d'effet (femmes ayant eu leur libération révoquée : 50 %; hommes ayant eu leur libération révoquée : 31 %) ou un effet négatif (femmes ayant eu leur libération révoquée : 31,8 %; hommes ayant eu leur libération révoquée : 35,7 %). Par rapport aux femmes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées (femmes ayant eu leur libération révoquée : 31,8 %), la moitié des femmes ayant réussi leur libération (femmes ayant réussi : 50 %) ont estimé que la planification de la libération avait eu un effet positif sur leur libération. D'autre part, la plupart des hommes, qu'ils aient eu leur libération révoquée ou qu'ils aient réussi dans la collectivité, ont considéré que le processus de libération n'avait pas eu d'effet ou avait eu un effet quelque peu néfaste sur leur libération.

Les femmes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles d'être considérées comme bénéficiant d'un soutien positif de la part de leur famille et de leurs amis (femmes ayant eu leur libération révoquée : 31,8 %; femmes ayant réussi : 94,4 %), et la majorité des hommes, qu'ils aient eu leur libération révoquée ou qu'ils aient réussi, ont également estimé que le soutien familial avait eu un effet positif sur leur libération (hommes ayant eu libération révoquée : 61,9 %; hommes ayant réussi : 57,1 %). Cependant, les femmes et les hommes ayant réussi leur libération étaient beaucoup moins susceptibles de considérer les relations intimes ou le soutien des enfants comme des facteurs positifs de leur libération. Dans l'ensemble, la moitié ou moins des participants aux deux études ont estimé que leurs amis ou fréquentations avaient eu un effet positif sur leur libération.

Les femmes et les hommes qui ont réussi après leur libération dans la collectivité étaient plus susceptibles que leurs homologues dont la libération a été révoquée d'estimer que la

formation ou le perfectionnement auquel ils avaient participé pendant leur incarcération avait eu un effet positif sur leur libération, ainsi que sur leur emploi et leur situation financière dans la collectivité. De même, ceux qui ont réussi dans la collectivité, hommes et femmes, sont plus susceptibles d'estimer que leur logement et leur participation à des programmes communautaires et à des activités de loisirs ont eu un effet positif sur leur libération.

Les femmes et les hommes qui ont réussi leur libération (femmes ayant réussi : 55,6 % ; hommes ayant réussi : 96,4 %) étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes et les hommes dont la libération a été révoquée (femmes ayant eu leur libération révoquée : 13,6 % ; hommes ayant eu leur libération révoquée : 23,8 %) à estimer que leur capacité à gérer leur toxicomanie a eu un effet positif sur leur libération. Les femmes ayant réussi leur libération étaient plus susceptibles (femmes ayant réussi : 66,7 %) à estimer que leur participation à des pratiques culturelles ou spirituelles a eu un effet positif sur leur libération.

Comme le montre le tableau C2, parmi ceux qui ont réussi après leur libération, les délinquants autochtones sont proportionnellement plus nombreux (Autochtones ayant réussi : 76,9 % ; non-Autochtones ayant réussi : 65,6 %) à être considérés comme exprimant un engagement fort en faveur de la sortie de la délinquance. Parmi les personnes dont la libération a été révoquée, les délinquants autochtones étaient plus susceptibles d'être considérés comme ayant vécu leurs conditions de libération comme ayant un effet nul ou plutôt nuisible ou négatif sur leur libération (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 59,4 % ; non-Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 50 %). Dans l'ensemble, qu'ils aient réussi ou échoué dans la collectivité, qu'ils soient d'origine autochtone ou non, moins de la moitié des participants à l'étude ont estimé que la planification de la libération avait été positive, et un tiers ou moins ont déclaré que la relation avec leur agent de libération conditionnelle avait eu un effet positif sur leur libération.

Les délinquants autochtones qui ont réussi leur libération étaient plus susceptibles d'être considérés comme ayant bénéficié du soutien de leur famille comme un facteur positif de leur libération (Autochtones ayant réussi : 69,2 % ; Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 53,1 %), tandis que les relations intimes (Autochtones ayant réussi : 69,2 %) et le soutien des enfants (Autochtones ayant réussi : 69,2 %) ont été jugés comme ayant un effet négatif sur la libération. En revanche, les relations intimes (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 81,3 %) et le soutien des enfants (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 71,9 %) ont été

évalués comme ayant un effet positif sur la libération des personnes dont la libération a été révoquée. Un tiers ou moins des participants ont estimé que les amis et les fréquentations avaient eu un effet positif sur leur libération.

Dans l'ensemble, moins d'un tiers des participants à l'étude ont estimé que la formation ou le perfectionnement qu'ils ont reçus pendant leur incarcération ont eu un effet positif sur leur libération. Par rapport à tous les autres groupes, les délinquants autochtones dont la libération a été révoquée pendant qu'ils étaient en liberté étaient les plus susceptibles (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 50 %) à exprimer l'opinion que leur expérience d'emploi a eu un effet négatif sur leur libération. Dans tous les groupes, la moitié ou plus ont estimé que les finances avaient été un facteur positif pour leur libération, bien que les délinquants non autochtones, qu'ils aient été libérés ou que leur libération ait été révoquée pendant qu'ils étaient en liberté, ont été proportionnellement plus nombreux (non-Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 62,5 %; non-Autochtones ayant réussi : 75 %) à avoir perçu les finances comme un effet positif.

Les délinquants autochtones qui ont été réincarcérés étaient les plus susceptibles, parmi tous les groupes, d'avoir été évalués comme ayant vu le logement (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 31,3 %) et les activités de loisirs (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 53,1 %) comme facteurs négatifs de leur libération, ainsi que les problèmes de toxicomanie (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 68,8 %; Autochtones ayant réussi : 53,1 %). Les délinquants autochtones qui ont réussi leur libération (Autochtones ayant réussi : 61,5 %) étaient le groupe le plus susceptible d'avoir vécu l'implication dans l'identité spirituelle ou culturelle comme ayant eu un effet positif sur leur libération.

### **Réponses des participants aux questions de sélection du protocole d'entrevue par thème principal et sous-thème**

Les réponses des participants aux questions de sélection à réponse binaire par facteur principal du protocole d'entrevue et par sous-thème, y compris un résumé catégorisé des réponses orales des participants aux questions, sont présentées dans le tableau 3 à partir de la page suivante, pour les participants aux études sur les révocations et sur les libérations réussies. Lorsque les mêmes questions ont été posées aux échantillons, les comparaisons des répartitions des réponses par le test du chi-carré sont indiquées. Les tableaux D1 et D2 à l'annexe D présentent la répartition des réponses en fonction du genre et de l'ascendance autochtone.

**Sentiments sur la sortie de la délinquance.** Parmi les participants qui ont réussi leur

réinsertion sociale, la plupart (80,4 %) ont exprimé un engagement fort en faveur de la sortie de la délinquance comme facteur important de leur réussite dans la collectivité. Les femmes (femmes ayant réussi : 88,9 %; hommes ayant réussi : 75 %) et les délinquants non autochtones (Autochtones ayant réussi : 76,9 %; non-Autochtones ayant réussi : 81,3 %) étaient les plus susceptibles de déclarer avoir pris consciemment la décision de ne pas récidiver. « Je savais que je ne remettrais plus jamais la main dans le crime » a été un thème récurrent dans les entrevues qualitatives, y compris chez un participant plutôt âgé qui a fait remarquer que les chances de retomber dans la délinquance étaient « nulles – j'ai 50 ans, alors assez de ces conneries ». Un autre participant ayant réussi a fait remarquer ceci :

C'est à chacun de changer. Ça dépend de ce qu'on veut en tant que personne. Vous comprenez ce que je veux dire? Il faut être prêt et vouloir changer. Sinon, rien ne se passera et personne ne fera rien pour vous.

Tableau 3

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	<i>d</i> <i>f</i>
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance						
Décider consciemment de ne pas s'impliquer dans des activités criminelles						
Oui	d		80,4	(37)		
Non			19,6	(9)		
Planification de la libération						
Aviez-vous un plan de libération avant la mise en liberté?						
Oui	82,8	(53)	d			
Non	17,2	(11)				
Est-ce que quelqu'un hors de l'établissement vous a aidé dans le plan de libération?						
Oui	d		73,9	(34)		
Non			26,1	(12)		
Est-ce que quelqu'un au sein de l'établissement vous a aidé dans le plan de libération?						
Oui	43,8	(28)	65,2	30	4,608*	1
Non	54,7	(35)	34,8	(16)		
Votre plan de libération comprenait-il une planification au titre de l'article 84?						
Oui	15,6	(10)	d			
Non	81,3	(52)				
Le SCC a-t-il fourni une aide pour la transition vers la collectivité (p. ex. un agent de libération conditionnelle, un Aîné)?						
Oui	d		84,8	(52)		
Non			15,2	(7)		
Quelqu'un d'autre dans la collectivité vous a-t-il aidé dans votre transition?						
Oui	d		63	(29)		
Non			37	(17)		
Avez-vous eu l'impression d'avoir un plan de libération réaliste?						
Oui	81,3	(52)	d			
Non	18,8	(12)				

Tableau 3 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Lors du retour à la collectivité, tout s'est-il déroulé comme prévu?						
Oui	51,6	(33)	d			
Non	48,4	(31)				
Conditions de mise en liberté						
Conditions à la libération?						
Oui	100	(64)	d			
Non	- <sup>c</sup>	- <sup>c</sup>				
Les conditions ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?						
Oui	87,5	(56)	d			
Non	12,5	(8)				
Réseaux sociaux et connexions						
Les membres de la famille ont-ils aidé après la libération?						
Oui	78,1	(50)	84,8	(39)	0,521	1
Non	20,3	(13)	15,2	(7)		
Êtes-vous actuellement dans une relation intime?						
Oui	45,3	(29)	43,5	(20)	0,07	1
Non	53,1	(34)	56,5	(26)		
Votre partenaire vous a-t-il aidé à planifier la libération?						
Oui	d		28,3	(13)		
Non			17,4	(8)		
Avez-vous des enfants?						
Oui	65,6	(42)	63	(29)	0,154	1
Non	32,8	(21)	37	(17)		
Combien d'enfants avez-vous?						
Un	28,6	(17)	17,4	(8)	1,115	3
Deux	18,8	(12)	19,6	(9)		
Trois	14,1	(9)	17,4	(8)		
Quatre ou plus	6,3	(4)	6,5	(3)		
Si vous avez des enfants mineurs, étiez-vous leur principal responsable quand vous étiez en liberté?						
Oui	9,4	(6)	15,2	(7)	2,138	1
Non	56,3	(36)	37	(17)		

Tableau 3 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	$d$ $f$
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Combien d'enfants vivent actuellement avec vous?						
Aucun	54,7	(35)	41,3	(19)	3,902	3
Un	9,4	(6)	15,2	(7)		
Deux	1,6	(1)	4,3	(2)		
Trois	- <sup>c</sup>	- <sup>c</sup>	2,2	(1)		
Vos enfants ont-ils contribué à votre libération?						
Oui			26,1	(12)		
Non			23,9	(11)		
Vos responsabilités parentales ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?						
Oui	23,4	(15)				
Non	39,1	(25)				
Fréquentez-vous souvent des amis?						
Oui	78,1	(50)	63	(29)	3,551	1
Non	20,3	(13)	37	(17)		
Emploi/études/finances						
Formation ou perfectionnement pendant l'incarcération?						
Oui	60,9	(39)	78,3	(36)	3,314	1
Non	37,5	(24)	21,7	(10)		
Depuis votre libération, avez-vous suivi une formation ou un perfectionnement dans la collectivité?						
Oui	26,6	(17)	56,5	(26)	10,089**	1
Non	73,4	(47)	43,5	(20)		
Votre participation ou non à la formation a-t-elle eu un effet sur votre libération dans la collectivité?						
Oui	40,6	(26)				
Non	56,3	(36)				
Quelqu'un vous a-t-il aidé à trouver un emploi après votre libération?						
Oui	28,1	(18)	71,7	(33)	19,900***	1
Non	70,3	(45)	28,3	(13)		

Tableau 3 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	<i>d</i> <i>f</i>
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Avez-vous trouvé un emploi dans votre collectivité?						
Oui	62,5	(40)	76,1	(35)	1,965	1
Non	35,9	(23)	23,9	(11)		
Votre travail était-il...?						
À temps plein	48,1	(31)	54,3	(25)	1,641	3
À temps partiel	7,8	(5)	15,2	(7)		
Occasionnel	3,1	(2)	4,3	(2)		
Autre	1,6	(1)	-	-		
Combien de temps avez-vous eu un emploi pendant votre liberté (%)?						
<25	10,9	(7)	4,3	(2)	4,390	3
25 – 50	9,4	(6)	13	(6)		
50 – 75	15,6	(10)	10,9	(5)		
75 – 100	29,7	(19)	50	(23)		
Avez-vous aimé votre travail?						
Oui	57,8	(37)	67,4	(31)	0,056	1
Non	6,3	(4)	8,7	(4)		
Comportement dans la collectivité						
L'endroit où vous vivez est-il sécuritaire et stable?						
Oui	23,4	(15)	89,1	(41)	46,215***	1
Non	76,6	(49)	10,9	(5)		
Y a-t-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie là où vous vivez?						
Oui	51,6	(33)	41,3	(19)	1,308	1
Non	46,9	30	58,7	(27)		
Avez-vous accès à un médecin de famille en cas de besoin?						
Oui	d		76,1	(35)		
Non			23,9	(11)		
Avez-vous accès à des soutiens en santé mentale?						
Oui	d		89,1	(41)		
Non			10,9	(5)		
Avez-vous accès à un moyen de transport fiable au besoin?						
Oui	d		89,1	(41)		
Non			10,9	(5)		

Tableau 3 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libérations réussies %		$\chi^2$	df
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Avez-vous accès à de l'aide dans la collectivité?						
Oui	54,7	(35)	d			
Non	43,8	(28)				
Avez-vous accès à la technologie (téléphone, télévision, internet)?						
Oui	d		91,3	(42)		
Non			8,7	(4)		
Après la libération, avez-vous participé aux programmes du SCC?						
Oui	43,8	(28)	71,7	(33)	8,037**	1
Non	54,7	(35)	28,3	(13)		
Après la libération, avez-vous participé à des programmes autres que ceux du SCC?						
Oui	d		43,5	(20)		
Non			56,5	(26)		
Évitement de la toxicomanie						
Avez-vous eu des problèmes de toxicomanie?						
Oui	82,8	(53)	56,5	(26)	9,279*	1
Non	15,6	(10)	41,3	(19)		
Attitudes à l'égard du système de justice						
Acceptez-vous les décisions et les instructions que le système de justice pénale vous a données?						
Oui	d		87	(40)		
Non			10,9	(5)		
Vie personnelle et affective						
Êtes-vous motivé à continuer de réussir dans la collectivité?						
Oui	d		95,7	(44)		
Non			2,2	(1)		
Pensez-vous que vous continuerez à réussir dans la collectivité?						
Oui	d		93,5	(43)		
Non			- <sup>c</sup>			

Tableau 3

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération		Libération réussie		$\chi^2$	df
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>		
Agissez-vous sans réfléchir à fond?						
Oui	64,1	(41)	d			
Non	34,4	(22)				
Avez-vous du mal à gérer les situations stressantes?						
Oui	59,4	(38)	d			
Non	39,1	(25)				
Identité culturelle et spirituelle						
Vous considérez-vous comme étant lié à votre culture?						
Oui	d		52,2	(24)		
Non			45,7	(21)		
Vous considérez-vous comme une personne spirituelle?						
Oui	79,7	(51)	80,4	(37)		
Non	18,8	(12)	17,4	(8)		
<i>Si vous êtes autochtone, utilisez-vous des ressources culturelles dans la collectivité?</i>						
Oui	d		13	(6)	0,028	1
Non			52,2	(24)		
<i>Si vous êtes autochtone, avez-vous fait l'objet d'un transfèrement au titre de l'article 81 ou d'une libération au titre de l'article 84?</i>						
Oui	d		50	(23)		
Non			37	(17)		

<sup>a</sup> Données manquantes non communiquées : < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non communiquées : < 6 %.

<sup>c</sup> « – » aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

<sup>d</sup> Aucune question comparable n'a pas été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.

\*  $p < 0,05$ , \*\*  $p < 0,01$ , \*\*\*  $p < 0,001$

### Planification de la mise en liberté

Par rapport aux personnes dont la libération a été révoquée pendant qu'ils étaient en liberté, les délinquants dont la mise en liberté a été couronnée de succès sont statistiquement plus nombreux à déclarer avoir reçu de l'aide pour élaborer un plan de mise en liberté pendant leur

incarcération ( $X^2 [1, n = 109] = 4,608, p = 0,032$ ). Une majorité (73,9 %) a également déclaré avoir reçu l'aide d'autres personnes en dehors de l'établissement pour élaborer un plan de libération, et celle du personnel du SCC (84,8 %) et d'autres personnes de la collectivité (63 %) pour effectuer la transition vers la collectivité. Les hommes (femmes ayant réussi : 61,1 %; hommes ayant réussi : 82,1 %) et les délinquants non autochtones (Autochtones ayant réussi : 61,5 %; non-Autochtones ayant réussi : 78,1 %) étaient plus susceptibles de déclarer avoir reçu de l'aide d'une personne autre que le personnel du SCC. Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, le soutien apporté à la planification de la libération et à la transition vers la collectivité variait de « ma femme », « ma mère », « mes sœurs » et « juste moi, ma femme, mes enfants et tout le reste » à « j'ai consulté un Aîné, oui », et « oui, les agents de libération conditionnelle et les bénévoles du CCC m'ont beaucoup aidé. Ils étaient les plus présents. On peut leur parler à tout moment et ils orientent pour l'obtention de la carte d'identité », puis « Je dirais un travailleur social, et j'ai travaillé avec un conseiller en réhabilitation » et « Je suis allé une fois à la Société John Howard. C'était pour rédiger mon CV, mais à part ça, non. J'ai pratiquement tout fait tout seul avec l'aide de ma mère, de mon père et de mes sœurs. » En revanche, les personnes dont la libération a été révoquée alors qu'elles étaient en liberté dans la collectivité ont exprimé beaucoup moins de certitude sur la mise en place d'un plan de libération au moment de leur retour dans la collectivité : « oui, il y avait une sorte de plan, je suppose qu'on peut dire ça. En fait, non, je ne pense pas qu'il y avait un plan. Je pense que c'était plus les conditions », et ils étaient moins susceptibles d'être en mesure de désigner des sources fiables de soutien pour leur transition dans la collectivité « ils devaient m'aider et puis je n'ai jamais vu d'aide de leur part ». La plupart des personnes réincarcérées (81,3 %) ont déclaré qu'elles pensaient avoir un plan de libération réaliste lorsqu'elles sont entrées dans la collectivité, mais moins de la moitié (48,4 %) a déclaré que tout s'était déroulé comme prévu dans la collectivité : « Je pensais que ce serait plus facile. »

Seulement un quart des délinquants autochtones dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés (25 %) ont déclaré avoir inclus des dispositions de l'article 84 dans leur libération. Tant ceux dont la libération a été révoquée que ceux qui ont réussi après leur libération ont semblé confus sur l'objectif de la libération en vertu de l'article 84 : « Je ne me souviens pas de ce à quoi sert vraiment l'article 84. »

### **Conditions de mise en liberté**

Une forte majorité des personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées (87,5 %) ont déclaré que les conditions de leur libération avaient eu un effet important sur leur réincarcération : « c'est à un point tel qu'ils peuvent chercher n'importe quelle raison pour me réincarcérer s'ils ne m'aiment pas. » Les hommes sont un peu plus nombreux à déclarer un effet négatif de leur situation (hommes : 88,1 %; femmes : 81,8 %) sur la révocation de leur libération. Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, la majorité des participants à l'étude ont déclaré que les conditions de leur libération n'avaient pas eu d'effet sur leur libération : « Je savais bien qu'il y aurait ces conditions. Vraiment, comparées à celles de beaucoup de gens, mes conditions sont faciles. Je veux donc que les actes aient des conséquences, et ce sont les miens. »

### **Relation avec l'agent de libération conditionnelle**

Parmi les personnes qui ont réussi après leur libération, les relations positives avec l'agent de libération conditionnelle et le soutien de ce dernier ont été le plus souvent mentionnés, comme « la meilleure chose qui me soit arrivée, je ne sais pas, j'ai fini par avoir un assez bon agent de libération conditionnelle » et « je pense que mon agent de libération conditionnelle s'est rendu compte de mon potentiel plus que moi à l'époque. J'ai simplement gardé la tête baissée et j'ai continué à faire ce que je devais faire pour réussir. » En revanche, les personnes réincarcérées ont fait état de relations moins positives avec les agents de probation : « Au début, j'ai pensé qu'elle était bien, voyez-vous. Mais la dernière fois, elle est devenue plus curieuse et plus stricte », et « elle était en fait gentille au départ... mais maintenant, plus près de la fin, comme récemment, elle s'est avérée si grossière, irrespectueuse, comme si elle n'était pas empathique ».

Les personnes qui ont réussi après leur libération étaient les plus susceptibles d'être d'avis que la planification de la libération et le rôle de l'agent de libération conditionnelle sont secondaires par rapport à la volonté de l'individu à changer :

Je crois vraiment que tout dépend de la personne. J'y crois fermement. Vous pouvez apporter à quelqu'un tout le soutien possible, mais s'il ne veut pas changer ou s'il ne veut pas d'une vie meilleure, il n'en aura pas. Tout le monde reçoit, je crois, le même soutien, p. ex. un ALC, une équipe, mais ce qui compte, c'est de respecter les règles... Tout dépend de la personne. Je crois que l'agent de libération conditionnelle et l'équipe font leur travail, alors c'est à vous de jouer.

## Réseaux sociaux et connexions

Dans l'ensemble, les personnes dont la libération a été révoquée pendant qu'elles étaient en liberté et celles qui réussissent dans la collectivité ne diffèrent pas beaucoup les unes des autres en ce qui concerne le soutien de la famille, des amis ou des partenaires intimes pendant la libération, ou en ce qui concerne les responsabilités liées à la garde des enfants. Les femmes qui ont réussi après leur libération (femmes ayant réussi : 100 %) sont les plus susceptibles de déclarer recevoir un soutien de la part de membres de leur famille, tandis que les femmes dont la libération a été révoquée sont celles qui déclarent recevoir le moins de soutien de la part de membres de leur famille (femmes ayant eu leur libération révoquée : 50 %). Dans les cas où ils ont apporté leur soutien, les membres de la famille ont fourni un large éventail d'aides, notamment un soutien affectif, une aide financière, un logement et un moyen de transport : « Ils m'ont aidé à avoir un toit sur la tête quand je suis sorti de prison jusqu'à ce que tout soit en ordre. » Toutefois, les personnes dont la libération a été révoquée pendant qu'elles étaient en liberté ont fait remarquer que les contacts avec les membres de la famille pouvaient créer des problèmes pendant la période de libération : « Mon fils fume un peu d'herbe » et « ma sœur a des accusations criminelles, des accusations en suspens et d'autres choses », ou « je me suis coupé de tout le monde, c'est-à-dire de tous ceux qui ont une mauvaise influence sur moi, comme ma famille – parce que ma famille, un côté de ma famille, est composée de membres de gangs et d'autres choses du même genre, alors je les ai mis à l'écart. »

Moins de la moitié des participants aux deux études ont déclaré être dans une relation intime au moment de l'entrevue. Parmi les personnes ayant réussi leur libération, moins d'un tiers (28,1 %) ont déclaré que leur partenaire intime les avait aidées à planifier leur libération, les femmes (femmes ayant réussi : 16,7 %; hommes ayant réussi : 35,7 %) étant les moins susceptibles de déclarer recevoir un soutien de la part d'un partenaire intime. La majorité des participants ont estimé que la participation d'un partenaire intime constituait un risque pour la réussite au sein de la collectivité, ou qu'elle était tout simplement trop difficile à gérer :

Au début, oui, c'était une source de réconfort et de soutien... C'est devenu malsain vers la fin, et la fille avec laquelle j'étais à ma libération a fini par être un cas désespéré... un cas gênant. Ce que je veux dire par là, c'est que j'ai découvert qu'elle avait l'habitude de prendre de la cocaïne et d'autres choses à la maison, toute seule. Et je ne le savais pas. Lorsque je l'ai découvert, cela a causé beaucoup de problèmes vers la fin.

Pour que je puisse aller chez elle, il faut que ce type y aille aussi. Cela signifie que je dois amener mon agent de libération conditionnelle au domicile d'une femme, qui a peut-être

un enfant, vous voyez ce que je veux dire, ou qui que ce soit d'autre. Et je dois amener un homme à sa porte pour faire le tour de sa maison, l'inspecter, s'assurer qu'elle est adaptée à ma présence, vous voyez ce que je veux dire? Dites-moi si cela vous aide dans votre relation ou combien de personnes seraient d'accord avec cela ou quelle chance vous avez de trouver une fille qui est belle, qui a une personnalité avec laquelle vous avez des atomes crochus, avec laquelle vous vous entendez bien, en qui vous pouvez avoir confiance et qui sera d'accord avec tout cela. À vous de me dire si ce sera facile.

Les deux tiers des participants aux études ont déclaré avoir des enfants, mais seulement la moitié ont déclaré avoir des enfants vivant avec eux, et moins d'un quart était le principal dispensateur de soins de leurs enfants après leur libération. Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, beaucoup ont déclaré que les enfants avaient un effet positif sur leur libération, « une source de réconfort et de soutien, parce que cela me donne un but », bien que les relations « détériorées » avec les enfants puissent également être un facteur très stressant qui affecte leur libération.

Je veux dire que oui, c'est vraiment très stressant quand j'y pense. Ça me gêne absolument, je devrais être avec eux et les aider, mais je n'y arrive pas, c'est très stressant... J'ai 27 ans et je perds mes cheveux, je vais être chauve à 30 ans.

Pour ceux qui ont réussi après leur libération, les relations avec les enfants vivant avec eux ont été décrites en termes positifs, comme « géniales, amusantes, vraiment amusantes », bien que les relations « brouillées » avec les enfants avec lesquels ils ne vivaient pas aient été une source de stress :

C'est bien. Je ne sais pas trop comment expliquer ça. C'est bien. Je veux dire que nous n'avons aucun problème avec les enfants qui vivent avec moi. J'ai des problèmes avec mon fils. C'est un toxicomane. Je n'ai donc pas vraiment de relation.

Ce sont des enfants différents. Je veux dire qu'ils ont leur propre vie. Je ne suis pas passé par là, donc ce n'est pas comme s'ils se tournaient vers moi pour quoi que ce soit... et il n'y a rien que je puisse faire pour eux, donc j'ai les mains liées, même si j'ai franchi 15 étapes différentes pour les Services à l'enfance et à la famille, ils m'ont quand même baisé à la fin, alors j'ai abandonné.

La plupart des participants aux deux études ont déclaré avoir des relations sociales avec des amis, bien que les hommes (femmes ayant réussi : 72,2 %; hommes ayant réussi : 57,1 %) et les délinquants autochtones (Autochtones ayant réussi : 53,8 %; non-Autochtones ayant réussi : 65,6 %) qui avaient réussi leur libération étaient les moins susceptibles de déclarer qu'ils se réunissaient régulièrement avec des amis. Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, le fait de se faire de nouveaux amis prosociaux a souvent été cité comme une source importante de soutien social alors qu'ils s'efforçaient de s'adapter à la vie dans la collectivité :

Maintenant, je commence à avoir de bons amis, de nouveaux amis à mon travail et d'autres choses comme ça... Les amis que j'avais avant, c'était juste pour me défoncer, pour faire la fête avec eux. C'était mes amis de l'époque. Maintenant, j'ai des amis qui vont à un festival, qui s'amuse, qui rient et qui passent un bon moment. Bien sûr, c'est positif parce que je peux me dire, vous savez, c'est génial. Je ne veux personne pour aller me défoncer et m'enfermer dans une maison pour me droguer toute la nuit. Il y a des choses plus intéressantes à faire.

D'un autre côté, le risque que la fréquentation d'amis et de connaissances puisse faire échouer la libération était un thème commun parmi ceux qui ont été réincarcérés : « Oui, le fait d'avoir des amis a affecté ma période de libération et ma réincarcération : ils avaient une mauvaise influence » et certains ont noté qu'ils fréquentaient des amis qu'ils savaient avoir une mauvaise influence simplement parce qu'ils n'avaient pas d'autres soutiens ou amitiés : « Mon fils comprend que je suis en prison et il le sait, et je viens de lui expliquer... le raisonnement : parce que j'ai de mauvais amis. Et il m'a dit : je suppose que tu as besoin de nouveaux amis maintenant. »

### **Études, emploi et finances**

La plupart des participants aux deux études ont déclaré avoir bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement pendant leur incarcération, bien que moins de la moitié de ceux dont la libération a été révoquée (40,6 %) pensent que cela a eu un effet sur leur réussite ou leur échec pendant qu'ils étaient en liberté. D'un autre côté, beaucoup de ceux qui ont réussi après leur libération ont exprimé des opinions positives sur leurs études ou leur formation professionnelle, même si celles-ci n'ont pas toujours débouché sur un emploi :

Les résultats sont positifs. Par contre, je ne m'en suis pas servi à mon avantage ou quoi que ce soit. Je suis juste, cela me donne – quel est le mot que je cherche? Désolé, je ne suis pas très doué pour les mots – la confiance en soi pour pouvoir dire que j'ai fait ça, vous savez. Pour dire à mes enfants que, même si j'étais enfermé, j'essayais d'être positif et de m'améliorer.

Par rapport aux personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, les personnes qui ont réussi après leur libération étaient statistiquement plus susceptibles ( $X^2 [1, n = 110] = 10,089, p = 0,001$ ) de déclarer avoir bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement des compétences pendant leur séjour dans la collectivité, bien que, là encore, la plupart d'entre elles aient indiqué que les cours qu'elles avaient suivis n'avaient pas nécessairement conduit directement à un emploi : « Jouer sur ma libération? Pas vraiment. Comme tout ce que vous faites et accomplissez, vous éprouvez un sentiment de satisfaction à l'idée d'avoir accompli quelque chose. Donc, d'une certaine manière, oui. »

Les personnes qui ont réussi après leur libération étaient statistiquement plus susceptibles de déclarer avoir reçu de l'aide pour trouver un emploi après leur libération ( $X^2 [1, n = 109] = 19,900, p = 0,000$ ); les travailleurs sociaux, les agents de libération conditionnelle, les amis, la famille et les anciens employeurs étant le plus souvent cités en tant que sources d'aide. Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, le vécu pendant la recherche d'un emploi a été sensiblement différent :

Beaucoup d'emplois pour lesquels j'ai postulé, parce qu'il s'agissait d'emplois dans le domaine de la soudure ou d'ateliers et d'autres choses de ce genre, m'ont dit qu'il y avait des délinquants ici et que je ne pouvais pas travailler ici. Cela a donc gâché une grande partie de mes interactions. Je n'ai pu trouver de travail nulle part, partout où j'ai postulé, du moins... Je viens d'obtenir mon permis de souder la dernière fois que j'y étais. Quand j'y étais, j'ai réussi le cours de soudure. J'ai donc postulé à de nombreux emplois dans le domaine de la soudure et de la construction. De nombreux emplois de ce type sont associés aux délinquants.

Environ la moitié des participants à l'étude occupaient un emploi à temps plein pendant leur liberté, les personnes dont la libération a réussi étant légèrement plus susceptibles (libérations révoquées : 48,1 %; réussies : 54,3 %) d'avoir occupé un emploi à temps plein, mais proportionnellement beaucoup plus susceptibles (libérations révoquées : 29,7 %; réussies : 50 %) d'avoir travaillé la majorité du temps pendant leur période de liberté. La plupart des participants ont déclaré qu'ils aimaient le travail qu'ils avaient pendant leur période de liberté. Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, la plupart reconnaissent que le fait d'avoir un emploi a joué un rôle important dans cette réussite au sein de la collectivité, en fournissant une activité, un encadrement, une responsabilité et un revenu :

Cela donne quelque chose à faire pendant la journée, de sorte qu'on n'est pas en train de vagabonder ou de s'attirer des ennuis. Et ça apporte un soutien financier. Et ça fixe un objectif à atteindre aussi.

C'est en partie une question de responsabilité, car je suis responsable envers mon employeur, mais ça permet aussi de gagner de l'argent, de payer les factures et de se divertir.

Peu de participants, que leur libération ait été révoquée ou réussie, ont cité les finances ou l'incapacité à joindre les deux bouts comme étant un problème pendant après leur libération : « Au début, évidemment, je ne gagnais environ que 300 dollars par semaine. Mais maintenant, je suis plutôt capable de m'arranger. J'y arrive parce que maintenant je dois déclarer mes finances. Je vois ainsi mes habitudes de dépenses et ce qu'il faut réduire. » D'un autre côté, avoir trop d'argent peut être un problème : « Je n'ai pas eu à payer de loyer ou de nourriture et j'ai pu utiliser la voiture sans avoir à payer d'essence. Il m'a donc été très facile de retomber dans la

dépendance, car j'avais de l'argent. »

### **Comportement dans la collectivité**

Les personnes ayant réussi leur libération ont évalué la sécurité de leur logement et de leur quartier de manière statistiquement plus positive ( $\chi^2 [1, n = 110] = 46,215, p = 0,000$ ) que celles dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, les femmes étant les plus susceptibles de déclarer qu'elles vivent dans un environnement sécuritaire et stable. La plupart des personnes qui ont réussi après leur libération ont déclaré vivre dans une résidence privée, le plus souvent avec un parent, un partenaire et/ou un enfant, un grand-parent, un frère ou une sœur, un cousin ou une cousine, ou une personne sans lien de parenté, et le quartier a été décrit de manière positive : « C'est un milieu très sain. Il y a beaucoup de sentiers de randonnée et il n'y a pas beaucoup de drogués dans les environs. » Les personnes réincarcérées étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles vivaient dans un foyer de transition ou un logement commun, souvent avec des personnes qui augmentaient leur risque de récidive selon elles :

Ce que j'ai trouvé drôle, c'est que toutes mes conditions prévoient qu'il ne faut pas fréquenter ces personnes. Pourtant, on me place dans un milieu où je suis entouré de ces personnes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, alors je ne sais pas ce que je suis censé faire. Comme je l'ai dit, certaines de ces conditions étaient totalement irréalistes et j'ai eu du mal à les comprendre et à les gérer.

Les personnes qui ont réussi après leur libération étaient proportionnellement moins susceptibles de signaler un taux élevé de criminalité ou de toxicomanie où elles vivaient (libérations révoquées : 51,6 %; réussies : 41,3 %). Alors que les personnes qui ont réussi après leur libération ont décrit leur quartier en termes positifs, les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient plus susceptibles de déclarer que leur quartier était « une sorte de quartier défavorisé » et que « chaque fois que je descendais du bus, on me proposait de la drogue ».

Les personnes qui ont réussi après leur libération ont déclaré avoir un bon accès aux ressources de la collectivité, notamment à un médecin de famille, à des services de santé mentale, à des moyens de transport fiables et à la technologie : « Je pense que cela aide énormément [d'avoir une voiture] parce que cela permet d'aller partout où on en a besoin... et cela aide à s'occuper de sa famille et de ses petits. Ça épargne beaucoup de stress à tout le monde de pouvoir conduire et tout le reste. » Aussi, les personnes qui ont réussi après leur libération étaient statistiquement plus susceptibles de déclarer avoir participé à des programmes du SCC pendant qu'elles étaient dans la collectivité ( $\chi^2 [1, n = 109] = 8,037, p = 0,005$ ), et plus de la

moitié (56,5 %) a déclaré avoir participé à des programmes autres que ceux du SCC, bien que la plupart des participants aient déclaré que les programmes auxquels ils avaient participé n'avaient pas eu d'incidence sur leur libération, du moins pas directement :

Le programme aide à tout analyser, vous savez, et aide à prendre le temps de réfléchir aux conséquences de ses actes. Mais comme je l'ai dit, cela ne m'a pas vraiment aidé. En ce qui me concerne, c'est le temps que j'ai purgé qui m'a le plus aidé.

Ceux qui ont réussi après leur libération ont fait état de leur participation à des activités de loisirs au sein de la collectivité de manière positive, car « il faut avoir des choses à faire. On ne veut pas rester chez soi tout le temps. Ce n'est pas bon », tandis que ceux qui ont été réincarcérés considèrent généralement que leur manque de participation à des activités de loisirs a contribué à leur échec : « Si j'avais eu quelque chose à faire, je n'aurais pas été aussi accroché et je n'aurais pas été là où j'ai été pour me faire arrêter. »

### **Toxicomanie**

Par rapport à ceux qui ont réussi après leur libération, les délinquants dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés sont statistiquement plus susceptibles de signaler des problèmes de toxicomanie après leur libération ( $X^2 [1, n = 108] = 9,279, p = 0,002$ ), les femmes (femmes : 86,4 %; hommes : 78,6 %) et les personnes d'origine autochtone (Autochtones : 90,6 %; non-Autochtones : 71,9 %) étant les plus susceptibles de signaler des problèmes. Un certain nombre de personnes dont la libération a été révoquée ont souligné que les conditions de libération appliquées aux personnes ayant des problèmes de toxicomanie garantissaient pratiquement leur réincarcération, affirmant qu'« ils doivent être beaucoup plus compatissants lorsqu'il s'agit de toxicomanes ». Un point de vue similaire sur les risques posés par la toxicomanie a été exprimé par les personnes ayant réussi leur libération conditionnelle :

Ne pas se droguer, ne pas consommer d'herbe ou autre. Pas d'alcool, rien de tout cela. Être entouré de personnes qui se font du bien, des gens positifs. Ne pas être entouré des mêmes personnes que lorsque j'y étais.

Dans les mauvaises situations, je n'ai jamais plongé les deux pieds dans la dépendance, mais j'ai toujours su que le potentiel était là et j'ai certainement gaspillé plus d'un chèque de paie et j'ai été stupidement fauché et incapable de payer le loyer parce que j'avais tout dépensé dans le crack.

### **Attitudes à l'égard du système de justice**

Une forte majorité (S : 87 %) de ceux qui réussissent dans la collectivité a exprimé son acceptation des décisions et des instructions du système de justice pénale en ce qui concerne leur statut de délinquant, bien que la plupart aient aussi exprimé une opinion négative du système

lui-même :

J'ai l'impression qu'il est fait pour perpétuer un cercle, un cercle vicieux pour que les personnes qui y mettent le pied y restent en permanence. J'ai l'impression qu'il s'agit d'un cycle qui se répète, c'est ce que je ressens. J'ai l'impression qu'une fois qu'on y entre, ils veulent juste qu'on y reste par tous les moyens nécessaires et c'est comme ça que ça fonctionne.

De même, les personnes réincarcérées ont exprimé des opinions majoritairement négatives sur le système de justice pénale :

Je pense qu'ils ne savent pas s'ils vont s'inspirer du système américain et emprisonner tout le monde à vie, ou s'ils veulent réellement aider les gens. Ils ne savent pas ce qu'ils font. Ils n'ont aucune idée de ce qu'ils font. Ils savent simplement que chaque mois d'avril est synonyme d'un nouveau budget et qu'il faut obtenir plus d'argent.

### **Caractéristiques personnelles/affectives**

La majorité des personnes réincarcérées ont fait état de sentiments d'impulsivité (64,1 %) et de difficultés à faire face à des situations stressantes (59,4 %) :

Je m'ennuie très facilement. Donc, si je suis frustré, je m'ennuie. Il s'agit ici d'une question d'argent. Si je n'ai pas d'argent pour aller quelque part, à la salle de sport ou au centre commercial, je me sens frustré et je commence, je suis bloqué. C'est fou. On est dehors, libre, mais on est coincé, on ne se sent pas libre.

Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, la plupart (95,7 %) ont déclaré être motivés pour continuer à réussir, et la plupart (93,5 %) ont exprimé la conviction qu'ils continueraient à réussir « avec un emploi que j'aime faire, très probablement en étant capable d'avoir un chez-moi et de vivre avec mes enfants ».

### **Culture et spiritualité**

La plupart des participants aux deux études ont indiqué qu'ils se considéraient comme des personnes spirituelles, les personnes d'ascendance autochtone étant les plus susceptibles de déclarer être des personnes spirituelles (Autochtones ayant eu leur libération révoquée : 90,6 %; Autochtones ayant réussi : 92,3 %). Parmi les personnes qui ont réussi après leur libération, celles qui ont une ascendance autochtone sont les plus susceptibles (Autochtones ayant réussi : 76,9 %) à se déclarer liées à leur culture, mais moins de la moitié des Autochtones (Autochtones ayant réussi : 46,2 %) ont déclaré utiliser des ressources culturelles dans la collectivité. Néanmoins, certains ont souligné l'effet positif de l'établissement d'un lien avec la culture autochtone : « La guérison autochtone... pour m'aider à me rapprocher de mes origines... de mon histoire autochtone » et « Je pense que cela revient au programme de guérison autochtone parce que c'est un endroit sûr où l'on peut parler sans s'inquiéter de ce que les gens vont penser

de soi ».

La moitié (Autochtones ayant réussi : 50 %) des personnes d'ascendance autochtone qui ont réussi après leur libération ont bénéficié d'un transfèrement en vertu de *l'article 81* ou d'une libération en vertu de *l'article 84*, bien que la plupart d'entre elles aient estimé que cela n'avait pas eu d'incidence réelle sur leur libération : « Non, je ne pense pas que cela ait vraiment aidé. » Les personnes d'ascendance autochtone dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées ont déclaré ne pas savoir ce qu'un transfèrement en vertu de *l'article 81* ou une libération en vertu de *l'article 84* représentait ou représenterait pour elles : « Je ne me souviens pas de ce à quoi sert vraiment l'article 84 » et « C'est vraiment de base et ça ne me concerne pas. C'était, oui, déjà un modèle. »

### **Réponses orales des participants aux questions ouvertes sur la collectivité Expériences en matière de libération**

Dans le cadre des protocoles d'entrevue sur les révocations et les libérations réussies, les personnes chargées de l'entrevue ont posé des questions ouvertes aux participants. À l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo 12 (QSR International, 2018), les réponses des participants ont été codées et classées par grands thèmes.

### **Explications de l'échec ou de la réussite de la libération dans la collectivité**

Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, la toxicomanie est la raison la plus souvent citée pour expliquer la réincarcération et comme étant à l'origine de violations des conditions et de nouvelles accusations criminelles.

Je n'arrivais pas à trouver un emploi suffisamment rémunérateur pour m'en sortir, même un appartement de deux pièces me coûtait 1 200 dollars par mois. Quand on ne gagne que 16 dollars de l'heure, c'est un peu difficile, alors j'ai fini par faire des activités illégales et c'est plus facile de faire des activités illégales quand on est sous l'emprise de la drogue, alors...

Les manquements aux conditions, y compris les allégations selon lesquelles les agents de libération conditionnelle sont trop stricts ou ne fournissent pas un soutien suffisant, constituent le deuxième motif de révocation le plus souvent cité :

J'ai essayé de lui tendre la main, j'ai essayé d'être honnête avec elle [l'agente de libération conditionnelle], vous savez. Je ne pourrai pas la prochaine fois. Je ne peux plus m'ouvrir à elle comme je le faisais avant parce qu'elle va juste me renvoyer ici, vous savez, comme je peux rechuter une ou deux fois, mais c'est parce que je suis un toxicomane en voie de guérison, ça va arriver, je vais avoir ces moments où je vais rechuter, surtout si je ne suis pas le bon traitement, et ça va être par accident. Le moment où cela devrait devenir un problème, c'est si je disparaissais dans la nature. Je le fais tous les

jours, c'est différent que de le faire une seule fois et d'être honnête à ce sujet.

Un certain nombre de personnes dont la libération a été révoquée ont également fait remarquer que, de par leur conception même, les programmes administrés par le SCC rassemblent souvent des personnes qui présentent un risque les unes pour les autres :

Je peux comprendre les drogues ou l'alcool, parce que c'est ce qui a conduit à mon délit. C'est ce qu'ils vont faire. Mais quand il y a certaines parties et que je ne peux pas être près des gens, c'est un peu inconfortable parce qu'ils me mettent près des gens.

Parmi les autres raisons invoquées pour expliquer l'échec après la libération, citons les obstacles à la recherche d'un emploi stable et de qualité, le stress lié à la gestion des finances, le manque d'accès aux moyens de transport et la question de l'honnêteté vis-à-vis de l'agent de libération conditionnelle :

Je n'ai pas parlé de mon stress à mon ALC, et d'autres choses de ce genre. J'avais l'impression qu'il allait me renvoyer ici pour avoir dit une connerie. C'est comme si je n'avais jamais été en libération conditionnelle auparavant, je pensais juste à ce qui se passerait si je disais la mauvaise chose à ce type.

Un certain nombre de personnes interrogées ont également fait état de problèmes liés à des attitudes racistes, en particulier à l'égard des personnes autochtones, notamment « il est difficile de trouver un emploi quand on est un Autochtone » et, du point de vue d'un participant à une libération réussie :

J'avais un emploi en vue, j'avais le soutien de ma famille, j'avais le soutien de beaucoup d'amis et j'avais un endroit où vivre... et je n'avais jamais eu de problème de toxicomanie. C'est donc probablement, et je dirais que le fait d'être caucasien est également un facteur. Parce qu'on voit beaucoup de gens qui réussissent, la plupart d'entre eux sont caucasiens, et ceux qui ont tendance à échouer sont des membres des Premières Nations. Leurs antécédents 100 % lorsque vous grandissez dans une situation difficile, que vous n'avez pas de famille et tout le reste, il semble que les membres des Premières Nations de la Saskatchewan n'ont pas cette chance, alors vous voyez beaucoup d'entre eux échouer.

Contrairement aux personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, celles qui ont réussi dans la collectivité ont le plus souvent cité le soutien qu'elles ont reçu des membres de leur famille, de leur agent de libération conditionnelle, de leurs conseillers, de leurs amis et même de leurs anciens employeurs comme un élément essentiel de leur réussite : « J'ai réussi parce que j'ai mis en place un bon système de soutien communautaire à l'intérieur de la prison et, lorsque j'ai obtenu ma libération conditionnelle, ils ont été là pour m'aider », et :

Dans la collectivité, je pense que la plus grande réussite a été d'avoir un agent de

libération conditionnelle qui entretient de bonnes relations avec moi. Il s'assure que je respecte toujours mes conditions et que je fais tout ce qu'il faut, mais il me parle et me demande comment s'est passée ma semaine.

L'attitude est la deuxième raison en importance invoquée par les personnes qui ont réussi après leur libération pour expliquer leur réussite dans la collectivité : « J'ai réussi parce que je suis sorti avec l'intention de ne pas retourner en prison, je me suis trouvé un emploi et j'ai commencé à m'impliquer dans la collectivité » et « Il faut faire le choix. Soit on est prêt, soit on ne l'est pas et, si on n'est pas prêt, alors oui, on sera pris dans le système et on aura l'impression que le système nous laisse tomber et nous piège. » L'emploi est la troisième raison en importance invoquée pour expliquer la réussite. Pour ceux qui ont réussi après leur libération, l'emploi a apporté un cadre, des relations positives et des ressources financières : « La première chose à faire est d'avoir un emploi, ce qui permet de bénéficier d'un certain soutien financier. Le soutien de mes parents, le soutien de mes amis... » et « Je vis avec ma famille et je travaille pour gagner 100 dollars par jour et tout va bien ».

Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, l'accès aux programmes et services de traitement et leur utilisation est la quatrième raison fréquemment invoquée pour expliquer la réussite :

Pour faire court, j'ai pris la décision que je ne récidiverais jamais. Certainement, en ce qui concerne cela, excusez-moi, mes restrictions sont limitées, il n'y a pas de problème de diction, ce genre de choses, donc heureusement je n'ai pas à me battre avec cela, j'ai eu un soutien incroyable, c'était positif tout au long du chemin, des services correctionnels à la collectivité, j'ai un Cercle de soutien et de responsabilité.

J'ai suivi une thérapie pendant que j'étais en prison, cela m'a appris à sortir de mes pensées négatives, cela m'aide à m'évader. J'avais l'habitude de m'évader dans un monde imaginaire et de rêvasser beaucoup parce que je n'étais pas content de moi-même, de la façon dont ma vie se déroulait et j'étais très peu sûr de moi quand j'ai commis mes infractions. J'ai reçu une bonne dose de thérapie, et aussi pas mal de mauvaise thérapie, mais j'ai passé plusieurs années en thérapie et j'ai changé ma façon de penser. J'ai appris à repérer les situations à risque et à essayer de les éviter. J'y parviens assez bien maintenant et j'ai mis en place un système de soutien au sein de la collectivité.

### **Obstacles à une transition réussie vers la collectivité**

Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, un certain nombre d'obstacles à une transition réussie vers la collectivité ont été relevés, notamment la solitude, l'anxiété, les changements technologiques, les préoccupations financières « on ne reçoit que 7 dollars par jour, 70 dollars par semaine » et, en particulier, le manque d'accès aux transports, qui pourrait être lié à d'autres problèmes : « 64 dollars par semaine, qu'est-ce qu'on

est censé faire avec ça? Le bus coûte 2 ou 3 dollars aujourd'hui, merde à la fin », « Beaucoup ont échoué parce qu'ils n'ont pas de moyens de transport pour se rendre à leur travail... » et :

Oui, c'était une question de sécurité parce que j'avais besoin d'un moyen de transport, j'avais besoin d'une personne que je pouvais appeler tous les jours, qui pouvait venir me chercher pour que je puisse aller faire des choses pendant la journée, pour que je n'aie pas à être seul dans cet endroit. Alors oui, j'ai voulu initier cette amitié parce que cette personne avait un véhicule et était très gentille, elle semblait avoir été très gentille. Ça aurait bien pu être la personne que j'aurais pu appeler pour m'aider. En quelque sorte, être là pour moi, pour que je ne sois pas seul. C'est un peu ce que je pensais de cette amitié. Mais cela s'est finalement, vous savez, retourné contre moi d'une très mauvaise manière. Mais je ne pouvais pas le prévoir. Je ne connaissais personne d'autre à Vancouver et, vous savez, j'avais littéralement, j'étais très, je dirais désespéré d'avoir un autre ami à Vancouver qui serait là, que je pourrais appeler tous les jours et qui viendrait passer du temps avec moi et qui viendrait me chercher, pour que je n'aie pas à aller quelque part seul.

Les conditions de mise en liberté ont été fréquemment citées par les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées comme étant un obstacle à l'intégration dans la collectivité, en particulier les couvre-feux, les restrictions de voyage et les interdictions de fréquenter des membres de la famille et des amis, qui limitent leur capacité à trouver un soutien affectif dans la collectivité. Une autre limite importante relevée est la stigmatisation des délinquants : « J'essayais de travailler, mais quand je leur ai dit que j'avais un casier judiciaire, en fait, ils m'ont demandé si j'avais un casier judiciaire, et j'ai répondu par l'affirmative, ils ne m'ont jamais rappelé. C'est arrivé souvent » et « Ils ne me donnaient pas mes médicaments si je n'admettais pas que je me droguais. Quand je suis allé à l'hôpital, ils m'ont fait dire au médecin que je prenais de la drogue ».

Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, la capacité à surmonter les obstacles est un thème dominant :

Ne pas se droguer, ne pas consommer d'herbe ou autre. Pas d'alcool, rien de tout cela. Être entouré de personnes qui se font du bien, des gens positifs. Ne pas être entouré des mêmes personnes que lorsque j'y étais.

Il faut trouver un équilibre, trouver du travail, demander de l'aide parfois et faire quelque chose pour soulager le stress, p. ex. de l'exercice ou avoir des passe-temps, maintenant je fais du bénévolat, ça aide à nouer des relations, alors...

### **Toxicomanie et santé mentale**

Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, le sentiment d'une « tolérance zéro pour la rechute » de la part des agents de libération conditionnelle est un thème commun :

Un ancien alcoolique ou un ancien toxicomane se promène sur la principale rue des alcooliques et des toxicomanes de la ville. Vous comprenez? J'habiterais au centre-ville, mais c'est toujours compliqué quand on se promène et qu'on sent l'odeur de l'herbe et qu'on se dit que ce serait bien de fumer, mais qu'on ne peut pas parce qu'on risque de retourner en prison. Vous comprenez? Donc, on ne peut pas – vous savez – mais oui, j'ai lutté contre ça tous les jours.

Je peux comprendre la politique zéro drogue, mais il devrait y avoir quelque chose qui vous aide dehors ou peut-être revenir pour 30 à 90 jours et avoir une autre chance, et non pas vous jeter en prison et vous y laisser. Ils ne font rien pour vous aider. Ils vous jettent simplement en prison et, lorsqu'arrive de nouveau votre libération d'office, vous essayez à nouveau.

Toutefois, les personnes réincarcérées ont déclaré qu'elles pensaient qu'il fallait davantage de soutien en matière de santé mentale après leur retour dans la collectivité :

J'ai l'impression que s'ils soutenaient réellement ma santé mentale et qu'ils m'aidaient. Parce que lorsque je suis dans un état d'anxiété, je ne vais pas dire oui, allons à l'hôpital, allons faire ceci, vous savez. J'ai besoin de quelqu'un qui va me dire « tu sais quoi, tu ne vas pas bien en ce moment, et si on allait à l'hôpital? Voyons ce que tu as, si on peut trouver quelque chose. » Je ne devrais pas avoir à juger tout ça tout seul. J'ai l'impression que cela m'aiderait. Qu'ils reconnaissent que je traversais une période difficile, même si je le leur avais dit. Ils ne le voyaient pas comme quelque chose de sérieux et ne m'aidaient pas à obtenir les soutiens qui me permettraient de rester en liberté.

Les personnes qui ont réussi après leur libération dans la collectivité sont moins nombreuses à déclarer avoir des problèmes de toxicomanie : « Non, pas du tout. J'ai fumé de l'herbe quand j'étais jeune. Je bois de l'alcool, mais je n'ai pas bu quand j'étais en liberté pendant quatre ans. Je n'ai pas bu quand j'étais en liberté. » et « Je ne dirais pas que c'est le cas. Je veux dire que fumer de la marijuana est de la toxicomanie. Non, je ne considérerais pas cela comme un problème de drogue. »

De même, peu de personnes qui ont réussi après leur libération ont déclaré avoir besoin de services de santé mentale, s'appuyant plutôt sur d'autres sources de soutien :

Je n'ai jamais vraiment parlé à quelqu'un d'autre qu'à mon ALC, si je me sentais un peu mal, ou ma mère. Je n'ai donc jamais cherché à obtenir une aide professionnelle, mais j'ai fait face à la situation d'une autre manière.

### **Capacités d'adaptation**

La majorité des personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées ont déclaré agir de manière impulsive (64,1 %) et avoir du mal à gérer le stress (59,4 %). Les femmes étaient particulièrement susceptibles de déclarer avoir agi de manière impulsive (femmes ayant eu leur libération révoquée : 68,2 %; hommes ayant eu libération révoquée :

59,5 %) et avoir du mal à gérer le stress (femmes ayant eu leur libération révoquée : 81,8 % ; hommes ayant eu libération révoquée : 45,2 %). Prendre la mauvaise décision est un thème commun :

Pendant que je buvais, des filles se sont présentées et m'ont dit qu'elles avaient de l'argent et qu'elles m'emmèneraient faire du magasinage. Et elles m'ont promis que nous serions de retour avant mon couvre-feu le lendemain... cela ne s'est pas produit.

Ce qui s'est passé, c'est que je conduisais pour me rendre à Regina et que j'ai accidentellement ingéré la méthadone qu'il y avait sur le siège arrière. J'ai donc été accusé de conduite avec facultés affaiblies et de conduite dangereuse. Bien sûr, on a immédiatement révoqué ma libération et on m'a fait venir ici, puis, à l'issue de la procédure judiciaire, il s'est avéré que c'était accidentel, et toutes les accusations ont été abandonnées, mais ils ne m'ont pas libéré.

Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, le vécu en matière de prise de décision et de gestion du stress a été exprimé de manière plus positive :

J'imagine aussi la personne que je veux être et toutes ces choses font que je ne prends pas de décisions stupides.

Je peux jouer de la guitare. Je peux serrer mon fils dans mes bras. Je peux demander de l'aide. Je me promène en voiture et je suis en contact avec la nature. Je fais parfois certaines choses que j'ai apprises grâce aux Aînés. S'occuper est la meilleure chose à faire.

Presque tous ceux qui ont réussi après leur libération ont déclaré être motivés pour rester dans la collectivité (S : 95,7 %), convaincus qu'ils continueront à réussir (S : 93,5 %), et la plupart d'entre eux se décrivent en termes positifs : « Vu le chemin que j'ai parcouru, je suis très positif. Je peux parler beaucoup mieux maintenant. Je suis plus sociable et je travaille dur » et « Je m'améliore encore. J'ai parcouru un long chemin depuis mes débuts et je suis très ambitieux, déterminé, motivé, et j'essaie simplement de vivre de mon mieux et d'aider les autres pendant que je réussis ».

### **L'avenir**

Les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées ont exprimé un certain nombre d'idées parfois contradictoires sur ce qu'elles feraient différemment à l'avenir lorsqu'elles seraient remises en liberté :

Quoi qu'il en soit, je serai honnête et direct. J'appellerais mon agent de libération conditionnelle et je lui dirais que je vais en désintox, que je ne suis pas défoncé, mais que je vais l'être et que j'aimerais qu'il vienne me voir en désintox.

Je ne prendrai plus jamais l'initiative de donner des renseignements au SCC. Si on m'en demande, je les donnerai. Je ne leur cacherai rien, mais je ne leur ferai jamais confiance

pour faire ce qu'il faut faire, car ils ont montré qu'ils ne le feront pas.

En ce moment, je suis en train de faire une demande de réhabilitation et après cela, j'aimerais aller à Silver Living, ou peu importe comment on l'appelle, et après cela, je veux vraiment avoir mon propre logement pour pouvoir enfin retrouver ma fille et j'ai appelé mon école, qui m'accueillera à nouveau.

Je vais certainement m'arranger pour avoir un contact avec un service de santé mentale qui n'est pas au sein du SCC. Je vais certainement examiner les options qui s'offrent à moi en matière de santé mentale et rassembler mes ressources et mes soutiens pour pouvoir réussir.

Pour les personnes qui ont réussi après leur libération dans la collectivité, les perspectives d'avenir sont majoritairement positives :

Je ne sais pas si j'ai vraiment des objectifs à long terme, je veux juste continuer à travailler et peut-être économiser de l'argent, je n'ai pas vraiment l'intention d'acheter une maison ou quelque chose de ce genre, juste quand je serai trop vieux et que je voudrai pouvoir prendre ma retraite et me détendre.

J'aimerais aller à l'école ou avoir déjà une carrière et j'aimerais avoir un foyer, pas de loyer. Je ne veux pas louer.

En réussissant dans un emploi que j'aime, j'aurai très probablement la possibilité d'avoir un logement à moi et de vivre avec mes enfants.

J'aimerais avoir ma propre maison et ma propre entreprise de paysagisme.

## Analyse

### Aperçu des constatations

La comparaison des résultats de l'étude qualitative sur les délinquants sous responsabilité fédérale dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés ( $N = 64$ ) avec ceux de l'étude qualitative sur les délinquants sous responsabilité fédérale qui ont réussi après leur libération dans la collectivité ( $N = 48$ ) confirme bon nombre des conclusions rapportées précédemment dans d'autres études quantitatives et qualitatives sur la libération dans la collectivité, tout en soulignant la nécessité de mieux tenir compte des interactions entre les différents facteurs de risque et les facteurs de protection qui façonnent le vécu des délinquants libérés dans la collectivité.

Les différences statistiquement significatives dans la répartition des caractéristiques démographiques et de délinquance parmi les participants aux deux études qualitatives montrent que le jeune âge, l'ascendance autochtone, la libération d'office, ainsi que les besoins élevés liés aux facteurs criminogènes et en matière d'emploi, de vie personnelle et affective et de toxicomanie sont en corrélation avec la révocation de la libération et la réincarcération, constatations que font aussi d'autres études quantitatives (Staton et coll., 2019; Stewart et coll., 2015; Farrell MacDonald, 2018; Ostermann, 2015; Polaschek et coll., 2018; Serin et coll., 2013; Severson, Veeh, Bruns et Lee, 2012; Thompson et coll., 2015; Yukhnenko et coll., 2019) et qualitatives (Johnson, 2015; Western, Braga, Davis et Sirois, 2015).

La comparaison des évaluations faites par les personnes chargées de l'entrevue sur les réponses des participants et les questions du protocole d'entrevue révèle un certain nombre de différences statistiquement significatives entre les participants des deux études. Contrairement aux personnes qui ont réussi après leur libération, celles dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient beaucoup plus susceptibles d'être classées comme ayant vécu la toxicomanie, les études, la formation professionnelle, le logement, les programmes communautaires, les loisirs et la participation à l'identité culturelle et spirituelle comme ayant des effets négatifs sur leur libération, résultat qui est appuyé par d'autres études quantitatives (Bucklen et Zajac, 2009; Gutierrez, Wilson, Ruge et Bonta, 2013; McKendy et Ricciardelli, 2019; Olson, Stalans et Escobar, 2016; Stahler et coll., 2013; Staton et coll., 2019) et qualitatives (Bowman et Travis Jr., 2012; Cobbina, 2010; Weiss, Hawkins et Despinos, 2010). Les personnes

dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient beaucoup plus susceptibles que celles qui ont réussi après leur libération d'estimer que les relations intimes et le soutien des enfants avaient eu un effet positif sur leur libération, alors que celles qui ont réussi après leur libération étaient susceptibles de les considérer comme potentiellement problématiques pour une transition réussie vers la vie dans la collectivité. Au contraire, les personnes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles de percevoir le soutien de la famille, en particulier des parents et des frères et sœurs, comme ayant rendu possible une transition réussie dans la collectivité, surtout en ce qui concerne le logement, l'emploi, le transport, les programmes, les loisirs et le soutien affectif. Des études quantitatives (Berg et Huebner, 2011; Duwe et Clark, 2011; Spjeldnes, Jung, Maguire et Yamatanit, 2012; Taylor, 2015) et qualitatives (Davis et coll., 2012; Rodermond, Kruttschnitt, Slotboom et Bijleveld, 2016; Stewart et coll., 2015) rapportent que la qualité du soutien du partenaire intime et de la famille est le facteur décisif de l'échec ou de la réussite après la libération dans la collectivité.

Les réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole montrent que les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient statistiquement significativement moins susceptibles d'avoir reçu de l'aide pour planifier leur libération pendant leur incarcération, d'avoir participé à un programme de formation ou de perfectionnement après leur libération, d'avoir reçu de l'aide pour trouver un emploi dans la collectivité, d'avoir un logement sûr et stable, d'avoir participé à des programmes du SCC après leur libération et d'avoir évité la toxicomanie, résultats soutenus par d'autres études quantitatives (Dickson, Polaschek et Casey, 2013; Richards, 2016; Visher, Lattimore, Barrick et Tueller, 2017) et qualitatives (Bunn, 2019; Iudici, Boccatto et Faccio, 2018).

Les résultats de cette analyse qualitative des réponses données oralement par les participants confirment les conclusions des comparaisons effectuées sur les caractéristiques démographiques et de délinquance, des évaluations de la personne chargée de l'entrevue et des questions de sélection des principaux facteurs du protocole, mais introduisent un certain nombre de facteurs supplémentaires à prendre en compte lors de l'évaluation de l'état de préparation à la libération dans la collectivité, et mettent en évidence l'interaction entre différents facteurs qui nuisent à la libération ou la favorisent.

Parmi les personnes qui ont réussi après leur libération, une majorité (80,4 %) a déclaré avoir pris la décision délibérée de ne pas s'impliquer dans des activités criminelles avant d'être

libérée dans la collectivité. L'attitude est un thème récurrent, en particulier la prise de conscience du fait qu'il appartient à l'individu de réussir. Le rôle important que joue le changement d'identité prosociale dans la sortie de la délinquance a été soutenu par d'autres études quantitatives (LaCourse, Johnson Listwan, Reid et Hartman, 2019; Rocque, Posick et Paternoster, 2016) et qualitatives (Cobbina, 2010; Doherty et coll., 2014; Liem et Richardson, 2014).

Moins de la moitié des participants aux études sur les révocations et les libérations réussies ont été classés comme estimant que la planification de la libération a eu un effet positif sur leur libération; toutefois, ceux qui ont réussi après leur libération étaient nettement plus susceptibles de déclarer avoir reçu de l'aide pour élaborer un plan de libération et décrivaient leur plan de libération, leur transition dans la collectivité et leur relation avec leur agent de libération conditionnelle en des termes beaucoup plus positifs (Heidemann, Cederbaum et Martinez, 2014). Malgré cela, la plupart des participants ont déclaré avoir reçu peu d'aide de la part de l'établissement pour élaborer un plan de libération.

Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, les obstacles présentés par leurs conditions de libération et la perception d'agents de libération conditionnelle inflexibles surveillant les violations des conditions sont un thème récurrent, conjugué à l'opinion selon laquelle le système de justice pénale est injuste et défavorable aux délinquants : « C'est un commerce. Une fois qu'ils vous ont en ligne de mire, il s'agit, vous savez, de vous fidéliser ». Ces sentiments sont relevés dans d'autres études (Bowman et Travis Jr., 2012).

Le rôle de la famille dans la libération dans la collectivité est complexe, notamment les relations avec les parents, les frères et sœurs, les partenaires intimes et les enfants. Parmi ceux qui ont réussi après leur libération, le soutien familial des parents (en particulier de la mère) et des frères et sœurs est souvent considéré comme essentiel pour soutenir les plans de libération, trouver un emploi, un soutien financier, un bon logement, un moyen de transport et un soutien affectif, résultat fréquemment signalé par d'autres études quantitatives et qualitatives (Bahr et coll., 2010; Davis, Bahr et Ward, 2012; Duew et Clark, 2011). D'un autre côté, parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, le soutien familial était souvent décrit en des termes plus problématiques : « Je me suis coupé de tout le monde, c'est-à-dire de tous ceux qui ont une mauvaise influence sur moi, comme ma famille – parce que

ma famille, un côté de ma famille, est composée de membres de gangs d'autres choses du même genre, alors je les ai mis à l'écart. » et « Non, ils étaient un soutien positif, mais comme je l'ai dit, je me sentais mal parfois, vous savez, me conduire ici, m'amener d'un point A à un point B, m'aider avec ces choses, ça pourrait être la plus petite chose. » En raison du soutien familial moins positif qu'elles ont reçu, les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées ont par conséquent été plus susceptibles de signaler des problèmes pour trouver un emploi, un bon logement, de l'argent et des moyens de transport. Parallèlement, alors que les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient nettement plus susceptibles d'être évaluées par le chercheur comme ayant bénéficié du soutien de leur partenaire intime et de leurs enfants en tant que facteur positif, celles qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles de reconnaître le risque que les partenaires intimes et les enfants pouvaient représenter pour leur réussite après leur libération (Davis et coll., 2012; Rodermond et coll., 2016).

Comme l'ont démontré d'autres études quantitatives (Thompson et coll., 2015; Visher, Debus-Sherrill et Yahner, 2011) et qualitatives (Bahr et coll., 2010), l'emploi est un facteur essentiel pour le maintien d'une libération réussie. Les personnes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles d'avoir reçu une aide pour trouver un emploi, d'avoir trouvé un emploi à temps plein, d'avoir aimé leur emploi et d'avoir exprimé des opinions positives sur l'importance de leur emploi pour leur réussite : « Je sais que c'est mon travail qui me permettra d'avancer et de façonner mon avenir. » Les personnes dont la libération a été révoquée alors qu'elles étaient en liberté étaient plus susceptibles de décrire leur emploi en termes problématiques : « J'ai toujours vendu de la drogue. Je n'ai jamais eu d'emploi normal. » et « Parfois, l'agent de libération conditionnelle ne vous voit pas au travail. Je dois maintenant trouver un emploi qui me permette de m'absenter une heure deux fois par semaine... peu d'employeurs sont prêts à ça. »

Parmi ceux qui ont réussi dans la collectivité, la volonté de chercher des programmes et des ressources communautaires et d'y participer, y compris les ressources de traitement, est une caractéristique distinctive. En lien avec les attitudes prosociales, King (2013) fait référence à un sentiment croissant de « capacité d'action » et d'auto-efficacité chez ceux qui finissent par réussir après leur libération dans la collectivité : « J'ai l'impression qu'il faut vraiment, vraiment se faire à l'idée que les choses ne viendront peut-être pas tout de suite. Il faut être prêt à travailler

et à prendre le temps nécessaire. C'est une question de concentration et de discipline. » et « C'est à chacun de changer. Ça dépend de ce qu'on veut en tant que personne. Vous comprenez ce que je veux dire? Il faut être prêt et vouloir changer. Sinon, rien ne se passera et personne ne fera rien pour vous. »

La toxicomanie a été désignée par les participants aux deux études comme étant la menace la plus importante contre la réussite après la libération. La corrélation entre la toxicomanie et le risque de révocation et de récidive a été bien établie parmi tous les sous-groupes de délinquants dans d'autres études quantitatives (Katsiyannis et coll., 2018; Dowden et Brown, 2002; Dunbar et Helmus, 2014; Håkansson et Berglund, 2012; Serin et coll., 2016; Stewart et coll., 2017a; Thompson et coll., 2015) et qualitatives (Bahr et coll., 2010; Davis et coll., 2012; Doherty et coll., 2014; Rodermond et coll., 2016). Toutefois, les participants aux deux études ont affirmé que les problèmes de drogue et d'alcool ne peuvent être résolus simplement en imposant des conditions à leur consommation : « toute ma vie, j'ai eu des problèmes avec l'alcool » et « je prends du crack depuis l'âge de 14 ans ». Un meilleur accès aux traitements et une souplesse accrue dans l'interprétation des violations aux conditions de libération « Ils doivent être beaucoup plus compatissants lorsqu'il s'agit de toxicomanes » pourraient réduire le nombre de révocations, tout en donnant plus de temps aux délinquants pour s'adapter et rétablir les soutiens nécessaires à une libération réussie. Parmi les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, le besoin d'avoir de meilleurs soutiens et soins de santé mentale dans la collectivité était un thème récurrent, bien que rarement mentionné par les personnes qui ont réussi après leur libération (Bowman et Travis Jr., 2012; Cloyes, Wong, Latimer et Abarca, 2010).

### **Femmes en liberté dans la collectivité**

Par rapport aux hommes et aux autres femmes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées, les femmes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles d'être évaluées comme exprimant des attitudes positives à l'égard de la sortie de la délinquance (femmes ayant réussi : 72,2 %), et vivant la planification de la libération (femmes ayant réussi : 50 %), le soutien du SCC après la libération (femmes ayant réussi : 61,1 %) et le soutien d'autres entités (femmes ayant réussi : 61,1 %) comme ayant un effet positif sur leur libération. Les femmes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles d'être évaluées comme ayant bénéficié d'un soutien familial (94,4 %), de la part d'amis et de fréquentations (50 %), et d'un

soutien social en général (77,8 %) comme ayant eu un effet positif sur leur libération. Les femmes qui ont réussi après leur libération étaient également plus susceptibles de considérer que la formation et le perfectionnement (44,4 %), les finances (72,2 %), le logement (94,4 %), les programmes communautaires (33,3 %), les services communautaires (88,9 %), les attitudes envers le système de justice pénale (38,9 %), l'identité personnelle (77,8 %), les capacités d'adaptation (61,1 %) et l'identité culturelle et spirituelle (66,7 %) avaient eu un effet positif sur leur libération. Le rôle important que jouent les soutiens de la famille, des pairs et de la collectivité dans la réussite de la réinsertion des délinquantes est constamment signalé dans d'autres études (Heidemann, Cederbaum et Martinez, 2016; Pettus-Davis, Veeh, Davis et Tripodi, 2018; Staton et coll., 2019; Taylor, 2015).

Comparativement aux hommes et aux femmes qui ont réussi après leur libération, les femmes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées ont été évaluées comme étant plus susceptibles de considérer que la relation avec leur agent de libération conditionnelle n'a eu aucun effet (50 %) ou a eu un effet négatif (31,8 %) sur leur libération. Les femmes dont la libération a été révoquée ont également été jugées plus susceptibles de signaler un effet négatif du soutien familial (36,4 %), du soutien des amis et des fréquentations (45,5 %), de l'emploi (40,9 %), des finances (18,2 %), du logement (40,9 %), des loisirs (63,6 %), de l'évitement de la toxicomanie (68,2 %) et des problèmes personnels et affectifs (77,3 %), ce qui indique que les femmes qui ont été réincarcérées peuvent être représentatives d'un groupe particulièrement vulnérable de délinquantes ayant un taux élevé de toxicomanie conjugué à un manque de soutien prosocial dans la collectivité (Ferguson, 2015; Shantz, Kilty et Frigon, 2009; Matheson, Doherty et Grant, 2011).

Les réponses des femmes aux questions de sélection du protocole montrent un résultat similaire : par rapport aux hommes et aux femmes réincarcérées, les femmes qui ont réussi après leur libération ont rapporté une plus grande proportion d'attitudes prosociales concernant la sortie de la délinquance (88,9 %) et de croyance en leur réussite après leur libération dans la collectivité (94,4 %), ainsi que le fait d'avoir reçu de l'aide du personnel de l'établissement pour élaborer un plan de libération (66,7 %), de l'aide d'autres personnes de la collectivité pour la transition (72,2 %), du soutien de la famille (100 %) et de l'aide des enfants lors de la libération (44,8 %). Les femmes qui ont réussi après leur libération étaient également plus susceptibles de déclarer avoir bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement pendant leur séjour dans la

collectivité (50 %), d'une aide pour trouver un emploi (72,2 %), d'un logement sûr et stable (100 %), d'un accès à un médecin de famille (83,3 %), d'un soutien en matière de santé mentale (72,2 %), d'un moyen de transport fiable (100 %) et d'un accès à la technologie (100 %). En outre, les femmes qui ont réussi après leur libération étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles participaient à des programmes hors SCC dans la collectivité (55,6 %), qu'elles acceptaient les décisions du système de justice pénale (88,9 %), qu'elles étaient liées à leur culture (61,1 %), qu'elles étaient une personne spirituelle (88,9 %) et qu'elles utilisaient les ressources culturelles de la collectivité (16,7 %).

En revanche, les femmes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées sont plus susceptibles de déclarer qu'elles n'ont pas de plan de libération (18,2 %), que leur plan de libération n'était pas réaliste (18,2 %), que les choses ne se sont pas déroulées comme prévu dans la collectivité (59,1 %) et qu'elles n'ont pas reçu le soutien de leur famille (45,5 %). Par ailleurs, les femmes dont la libération a été révoquée étaient plus susceptibles de déclarer avoir des enfants (68,2 %), mais moins susceptibles d'avoir des enfants vivant avec elles (54,5 %). Comme leurs homologues masculins dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérés, plus des deux tiers des femmes dont la libération a été révoquée (68,2 %) ont déclaré ne pas avoir reçu d'aide pour trouver un emploi dans la collectivité, étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi (36,4 %), et moins susceptibles d'avoir trouvé un emploi stable (18,2 %). En outre, les femmes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles vivaient dans des logements dangereux et instables (31,8 %), qu'elles n'ont pas participé à des programmes du SCC dans la collectivité (59,1 %), qu'elles agissent de manière impulsive (68,2 %) et qu'elles ont du mal à faire face aux situations stressantes (81,8 %). Les femmes réincarcérées étaient plus susceptibles (86,4 %) de signaler des problèmes de toxicomanie. Une fois encore, comme l'indiquent d'autres études, les femmes qui ne bénéficient pas d'un soutien familial et communautaire robuste et qui ont des problèmes de toxicomanie courent un risque élevé de révocation après leur libération : « Je ne pense pas que j'aurais été réincarcérée si j'avais vécu avec ma mère. J'aurais aimé être à la maison avec ma famille. Je pense que je ne serais jamais réincarcérée » (Ahmed et Keenan, 2016; Janssen et coll., 2017; Johnson, 2015; Matheson et coll., 2011).

### **Ascendance autochtone et libération dans la collectivité**

Parmi les personnes d'ascendance autochtone, celles qui ont réussi après leur libération

étaient les moins susceptibles de déclarer être impliquées dans une relation intime (61,5 %), les plus susceptibles de déclarer avoir accès à des services de santé mentale (76,9 %), de déclarer être une personne spirituelle (92,3 %) et d'utiliser des ressources culturelles dans la collectivité (46,2 %) : « Je pense que cela revient au programme de guérison autochtone, car c'est un endroit sûr où l'on peut parler sans s'inquiéter de ce que les gens vont penser de soi. » Près de la moitié des personnes d'ascendance autochtone qui ont réussi après leur libération (46,2 %) ont déclaré avoir eu un transfèrement en vertu de *l'article 81* ou avoir été libérées en vertu de *l'article 84*.

D'autre part, par rapport aux personnes d'ascendance non autochtone ou d'ascendance autochtone qui ont réussi après leur libération, les personnes d'ascendance autochtone dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étaient plus susceptibles que tout autre groupe de déclarer avoir eu un plan de libération avant la libération (90,6 %) et que le plan de libération comprenait une planification en vertu de *l'article 84* (25 %). Les personnes d'ascendance autochtone dont la libération a été révoquée étaient également plus susceptibles que tout autre groupe de déclarer avoir des enfants (71,9 %), mais moins susceptibles de déclarer être le principal responsable (65,6 %) ou avoir des enfants vivant avec elles (62,5 %). En outre, les personnes d'ascendance autochtone réincarcérées étaient plus susceptibles que tout autre groupe de déclarer qu'elles n'avaient pas d'emploi après leur libération (50 %) et qu'elles avaient des problèmes de toxicomanie après leur libération (90,6 %). De plus en plus d'études confirment que la colonisation et l'assimilation culturelle imposées aux personnes d'ascendance autochtone, conjuguées au traitement inégal du système de justice pénale lui-même, rendent ces personnes particulièrement vulnérables aux démêlés avec le système de justice pénale et à la révocation après leur libération (Gideon, 2013; Howell, 2008; Stewart et coll., 2017b; Tremblay, 2017).

Parmi les personnes d'ascendance autochtone, relativement peu (12,5 %) ont déclaré avoir un plan de libération comprenant des dispositions de transfèrement en vertu de *l'article 81* ou de libération en vertu de *l'article 84*, et moins de la moitié des personnes d'ascendance autochtone utilisent des ressources culturelles au sein de leur collectivité. Un examen mené récemment par Jeffries et Stenning (2014) s'interroge sur la mesure dans laquelle les initiatives législatives et réglementaires prises dernièrement au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande visant à remédier à la surreprésentation et à la criminalisation subséquente des personnes d'ascendance autochtone sont efficaces ou prises au sérieux. Parmi les personnes

d'ascendance autochtone ayant participé aux deux études qualitatives rapportées aux présentes, peu semblaient avoir été correctement informées de la façon dont les dispositions de *l'article 81* ou de *l'article 84* pouvaient contribuer à leur libération au sein de la collectivité : « Oui, je ne sais pas comment parce que je ne me souviens pas qu'on en ait tellement parlé. Je me souviens juste d'avoir rencontré la collectivité qui a accepté ma sortie », « Oui [j'ai été libéré de prison en vertu de *l'article 84*]. Je ne pense pas que j'en aurais eu besoin parce que j'étais à faible risque et que je n'ai jamais eu d'ennuis » et « je ne me souviens pas de la raison d'être de *l'article 84* ».

### **Limites de l'étude**

Le biais de sélection de l'échantillon (Smith et Noble, 2014; Rossi, Lipsey et Henry, 2019) peut être évident dans les différences qui existent déjà dans la répartition des caractéristiques démographiques et de délinquance entre les deux échantillons de l'étude, les personnes dont la libération a été révoquée et qui ont été réincarcérées étant plus jeunes, d'origine autochtone et présentant de forts besoins liés aux facteurs criminogènes et en matière d'emploi, de vie personnelle et affective et de toxicomanie à l'admission par rapport aux personnes qui ont réussi après leur libération, tous ces éléments s'étant révélés corrélés à un risque accru de récidive (Polaschek et coll., 2018; Serin et coll., 2013; Staton et coll., 2019; Stewart et coll., 2015; Thompson et coll., 2015; Yukhnenko et coll., 2019). D'un autre côté, les personnes qui réussissent après leur libération dans la collectivité peuvent inévitablement, à l'admission, faire preuve d'un risque plus faible de révocation après la libération, étant donné les éléments matériels montrant leurs points forts en matière de facteurs de protection liés aux attitudes prosociales, au soutien familial, à l'emploi et au comportement dans la collectivité (Cording et Christofferson, 2016; Coupland, 2015; Neil et coll., 2019; Polaschek, et coll., 2018). Pour savoir si les résultats de la présente étude sont faussés par un biais de sélection ou si toute étude sur l'échec ou la réussite après la libération dans la collectivité indique l'existence de différences dans les risques et les besoins parmi les délinquants, il faudra pousser l'étude plus loin, peut-être sous la forme d'une étude prospective de délinquants dont le degré de risque et de besoin est identique au moment de leur libération dans la collectivité.

Vu qu'il s'agit d'études qualitatives, la taille des échantillons des études sur les révocations ( $N = 64$ ) et les libérations réussies ( $N = 48$ ) dont il est question ici impose la prudence dans l'interprétation des résultats, et seules des comparaisons limitées entre les résultats en fonction du genre ou du statut d'autochtone peuvent être effectuées. De même, vu la

petite taille des échantillons, il n'a pas été possible d'examiner les différences régionales dans le vécu de la libération des participants à l'étude. Néanmoins, les échantillons sont plus grands que ceux de la plupart des études qualitatives de ce type. De plus, la comparaison des résultats de l'étude avec ceux des études quantitatives et qualitatives déjà publiées sur la révocation et la libération réussie montre une étroite concordance entre les résultats, ce qui indique que les résultats de la présente étude sont une représentation généralement valable des expériences vécues par les délinquants mis en liberté sous condition dans la collectivité.

De par leur nature variée, les études qualitatives sont critiquées pour l'interprétation des réponses orales par le chercheur. Cependant, la présence d'équipes d'entrevue composées de deux personnes et d'équipes de transcription, de codage NVivo et de validation du codage composées de deux personnes dans les deux études permet de garantir que le codage des réponses qualitatives était cohérent et susceptible d'être examiné par plusieurs membres de l'équipe de recherche.

### **Conclusions**

La combinaison et l'analyse des réponses binaires notées par les personnes chargées de l'entrevue et des réponses orales ouvertes des participants aux études qualitatives sur les révocations et les libérations réussies permettent de tirer des conclusions qui valident les résultats des études quantitatives et qualitatives précédentes, y compris l'utilisation d'instruments combinant des facteurs de risque et de protection pour prédire la probabilité de révocation ou de récidive, et qui soulignent l'importance cruciale du soutien social, en particulier du soutien familial, pour une libération réussie au sein de la collectivité. En supposant que l'acceptation de la responsabilité de sa délinquance et l'adoption d'attitudes prosociales envers la sortie de la délinquance et l'évitement de la toxicomanie sont au moins en partie une conséquence des programmes de réhabilitation et de traitement que les délinquants reçoivent pendant leur incarcération, il semble évident, d'après les résultats de la présente étude, que le soutien social, en particulier le soutien familial, est le catalyseur qui rend possible la réussite de la transition dans la collectivité, surtout en ce qui concerne le logement, l'emploi, le transport, les programmes, les loisirs et le soutien affectif, au moins jusqu'à ce que la personne ait le temps de construire ses propres systèmes de soutien. Le risque de révocation est le plus élevé chez les femmes toxicomanes qui n'ont pas de soutien social, et chez les personnes d'ascendance autochtone qui sont toxicomanes et qui n'ont pas de soutien familial et culturel ou

communautaire. De ce point de vue, la question fondamentale qui se pose pour les programmes correctionnels de traitement de réhabilitation peut alors être la suivante : « Comment bâtir des systèmes de soutien social positifs là où il n'y en a pas ou il n'y en avait pas auparavant? », si l'on veut que les révocations se transforment en libérations réussies.

## Bibliographie

- Ahmed, R. et Keenan, K. (2016). *Beyond survival: A qualitative study of the impact of homelessness and incarceration on women's health final report*. Edmonton, AB : Homeward Trust. Source : [homewardtrust.ca/wp-content/uploads/2016/12/Beyond-Survival-A-Qualitative-Study-of-the-Impact-of-Homelessness-and-Incarceration-on-Women%E2%80%99s-Health.pdf](http://homewardtrust.ca/wp-content/uploads/2016/12/Beyond-Survival-A-Qualitative-Study-of-the-Impact-of-Homelessness-and-Incarceration-on-Women%E2%80%99s-Health.pdf)
- Andershed, A. K., Gibson, C. L. et Andershed, H. (2016). The role of cumulative risk and protection for violent offending. *Journal of Criminal Justice*, 45, 78-84. doi:10.1016/j.jcrimjus.2016.02.006 0047-2352
- Bahr, S. J., Harris, L., Fisher, J. K. et Harker Armstrong, A. (2010). Successful reentry: What differentiates successful and unsuccessful parolees?. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54(5), 667-692. doi:10.1177/0306624X09342435
- Berg, M. T. et Huebner, B. M. (2011). Reentry and the ties that bind: An examination of social ties, employment, and recidivism. *Justice Quarterly*, 28(2), 382-410. doi:10.1080/07418825.2010.498383
- Bourgon, G., Mugford, R., Hanson, R. K. et Coligado, M. (2018). Offender risk assessment practices vary across Canada. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 60(2), 167-205. doi:10.3138/cjccj.2016-0024
- Bowman, S. W. et Travis Jr., R. (2012). Prisoner reentry and recidivism according to the formerly incarcerated and reentry service providers: A verbal behavior approach. *The Behavior Analyst Today*, 13(3-4), 9-19.
- Brinkman, S. (2017). The interview. Dans Denzin, N. K. et Y. S. Lincoln (éds), *The Sage handbook of qualitative research* (pp. 576-599), Thousand Oaks, CA : Sage.
- Brown, G. P., Greco, C., Barker, J., McMillan, K., Tiersma, G., Wardrop, K. et Stewart, L. A. (2019a). *In their own words: Factors associated with revocation of conditional release among federal offenders; A qualitative study*. Manuscrit non publié, Service correctionnel du Canada, Ottawa, Ontario.
- Brown, G. P., Greco, C., Barker, J., McMillan, K., Tiersma, G., Wardrop, K. et Stewart, L. A. (2019b). *In their own words part II: Factors associated with successful community release among federal offenders; Preliminary findings from the qualitative study*. Manuscrit non publié, Service correctionnel du Canada, Ottawa, Ontario.
- Brown, S. L. et Motiuk, L. L. (2005). *Le volet Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques (IDAFD) du processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) : examen méta-analytique, psychométrique et consultatif* (Rapport de recherche R-164). Service correctionnel du Canada, Ottawa, Ontario.

- Bucklen, K. B. et Zajac, G. (2009). But some of them don't come back (to prison!) Resource deprivation and thinking errors as determinants of parole success and failure. *The Prison Journal*, 89(3), 239-264. doi:10.1177/0032885509339504
- Bunn, R. (2019). Intersectional needs and reentry: Re-conceptualizing 'multiple and complex needs' post-release. *Criminology & Criminal Justice*, 19(3), 328-345. doi:10.1177/1748895817751828
- Cloyes, K. G., Wong, B., Latimer, S. et Abarca, J. (2010). Time to prison return for offenders with serious mental illness released from prison: A survival analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 37(2), 175-187. doi:10.1177/0093854809354370
- Cobbina, J. E. (2010). Reintegration success and failure: Factors impacting reintegration among incarcerated and formerly incarcerated women. *Journal of Offender Rehabilitation*, 49(3), 210-232. doi:10.1080/10509671003666602
- Cording, J. R. et Christofferson, S. M. B. (2017). Theoretical and practical issues for the measurement of protective factors. *Aggression and Violent Behavior*, 32, 45-54. doi:10.1016/j.avb.2016.12.007 1359-1789
- Coupland, R. (2015). *An examination of dynamic risk, protective factors, and treatment-related change in violent offenders* (thèse de doctorat). Université de la Saskatchewan.
- Creswell, J. W. (2018). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (5<sup>e</sup> édition). Thousand Oaks, CA : Sage.
- Davis, C., Bahr, S. J. et Ward, C. (2013). The process of offender reintegration: Perceptions of what helps prisoners reenter society. *Criminology & Criminal Justice*, 13(4), 446-469. doi:10.1177/1748895812454748
- Desmarais, S. L., Johnson, K. L. et Singh, J. P. (2016). Performance of recidivism risk assessment instruments in US correctional settings. *Psychological Services*, 13(3), 206. doi:10.1037/ser0000075
- Dickson, S. R., Polaschek, D. L. et Casey, A. R. (2013). Can the quality of high-risk violent prisoners' release plans predict recidivism following intensive rehabilitation? A comparison with risk assessment instruments. *Psychology, Crime & Law*, 19(4), 371-389. doi:10.1080/1068316X.2011.640634
- Doherty, S., Forrester, P., Brazil, A. et Matheson, F. I. (2014). Finding their way: Conditions for successful reintegration among women offenders. *Journal of Offender Rehabilitation*, 53(7), 562-586. doi:10.1080/10509674.2014.944740
- Dowden, C. et Brown, S. L. (2002). The role of substance abuse factors in predicting recidivism: A meta-analysis. *Psychology, Crime and Law*, 8(3), 243-264. doi:10.1080/106831602100015781

- Dunbar, L. et Helmus, L. (2014). *Liberté illégale : profil des délinquants sous responsabilité fédérale qui manquent aux conditions de leur mise en liberté* (Rapport de recherche R-271). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Duwe, G. et Clark, V. (2013). Blessed be the social tie that binds: The effects of prison visitation on offender recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 24(3), 271-296. doi:10.1177/0887403411429724
- Farrell MacDonald, S. (2018). *Comparaison des conditions de mise en liberté des délinquants masculins autochtones et non-autochtones sous responsabilité fédérale* (RIB-18-10). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Ferguson, C. (2015). *Parole in Western Australia: An analysis of parole cancellations of female offenders* (Trends and Issues in Crime and Criminal Justice, No. 501). Australian Institute of Criminology.
- Gideon, L. A. (2012). *Cognitive, criminogenic, and cultural styles of aboriginal and caucasian offenders in northern Ontario* (thèse de doctorat). Université Laurentienne, Sudbury.
- Gouvernement du Canada. (2014). *Énoncé de politique des trois conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains* (n° RR4-2/2014F-PDF au catalogue). Ottawa, ON : Secrétariat sur la conduite responsable de la recherche.
- Gutierrez, L., Wilson, H. A., Rugge, T. et Bonta, J. (2013). The prediction of recidivism with Aboriginal offenders: A theoretically informed meta-analysis. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 55(1), 55-99. doi:10.3138/cjccj.2011.E.51
- Håkansson, A. et Berglund, M. (2012). Risk factors for criminal recidivism—a prospective follow-up study in prisoners with substance abuse. *BMC Psychiatry*, 12(1), 111. doi:10.1186/1471-244X-12-111
- Hall, L. L. (2015). Correctional education and recidivism: Toward a tool for reduction. *Journal of Correctional Education*, 66(2), 4-29. doi:10.2307/26507655
- Harding, D. J., Wyse, J. J., Dobson, C. et Morenoff, J. D. (2014). Making ends meet after prison. *Journal of Policy Analysis and Management*, 33(2), 440-470. doi:10.1002/pam.21741
- Heidemann, G., Cederbaum, J. A. et Martinez, S. (2014). “We walk through it together”: The importance of peer support for formerly incarcerated women’s success. *Journal of Offender Rehabilitation*, 53(7), 522-542. doi:10.1080/10509674.2014.944741
- Hoover, D. S., Pappadis, M. R., Housten, A. J., Krishnan, S., Weller, S. C., Giordano, S. H., ... Volk, R. J. (2019). Preferences for communicating about breast cancer screening among racially/ethnically diverse older women. *Health Communication*, 34(7), 702-706. doi:10.1080/10410236.2018.1431026

- Howell, T. (2008). *The point of no return: Aboriginal offenders' journey towards a crime free life* (thèse de doctorat). Université de la Colombie-Britannique.
- IBM Corporation. (2019). *SPSS Statistics 26*. Somers, NY : IBM Corporation Software Group.
- Iudici, A., Boccato, F. et Faccio, E. (2018). Perspectives on recidivists: the views of detainees, the general public and people working with offenders. *International Journal for Crime, Justice and Social Democracy*, 7(1), 60-75. doi:10.5204/ijcjsd.v7i1.356
- Janssen, P. A., Korchinski, M., Desmarais, S. L., Albert, A. Y., Condello, L. L., Buchanan, M., ... Leggo, C. (2017). Factors that support successful transition to the community among women leaving prison in British Columbia: A prospective cohort study using participatory action research. *CMAJ Open*, 5(3), E717. doi:10.9778/cmajo.20160165
- Jeffries, S. et Stenning, P. (2014). Sentencing, Aboriginal Offenders: law, policy, and practice in three countries. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 56(4), 447-494. doi:10.3138/cjccj/2014.503
- Johnson, I.M. (2014). Economic impediments to women's success on parole: We need someone on our side. *The Prison Journal*, 94(3), 365-387. doi:10.1177/0032885514537760
- Katsiyannis, A., Whitford, D. K., Zhang, D. et Gage, N. A. (2018). Adult recidivism in United States: A meta-analysis 1994–2015. *Journal of Child and Family Studies*, 27(3), 686-696. doi:10.1007/s10826-017-0945-8
- King, S. (2013). Early desistance narratives: A qualitative analysis of probationers' transitions towards desistance. *Punishment & Society*, 15(2), 147-165. doi:10.1177/1462474513477790
- LaCourse, A., Listwan, S.J., Reid, S. et Hartman, J.L. (2019). Recidivism and reentry: The role of individual coping styles. *Crime & Delinquency*, 65(1), 46-68. doi:10.1177/0011128718790497
- Liem, M. et Richardson, N. J. (2014). The role of transformation narratives in desistance among released lifers. *Criminal Justice and Behavior*, 41(6), 692-712. doi:10.1177/009385
- Matheson, F. I., Doherty, S. et Grant, B. A. (2011). Community-based aftercare and return to custody in a national sample of substance-abusing women offenders. *American Journal of Public Health*, 101(6), 1126-1132. doi:10.2105/AJPH.2010.300094
- McKendy, L. et Ricciardelli, R. (2019). Women offenders under community supervision: Comparing the profiles of returners and non-returners to federal prison. *Frontiers in Psychiatry*, 10,1-8. doi:10.3389/fpsy.2019.00875
- Morrow, K. M., Vargas, S., Rosen, R. K., Christensen, A. L., Salomon, L., Shulman, L., ... Fava,

- J. L. (2007). The utility of non-proportional quota sampling for recruiting at-risk women for microbicide research. *AIDS and Behavior*, 11(4), 586-595. doi:10.1007/s10461-007-9213-z
- Neil, C., O'Rourke, S., Ferreira, N. et Flynn, L. (2020). Protective factors in violence risk assessment: Predictive validity of the SAPROF and HCR-20V3. *International Journal of Forensic Mental Health*, 19(1), 84-102. doi:10.1080/14999013.2019.1643811
- Olson, D. E., Stalans, L. J. et Escobar, G. (2016). Comparing male and female prison releaseses across risk factors and postprison recidivism. *Women & Criminal Justice*, 26(2), 122-144. doi:10.1080/08974454.2015.1083930
- Ostermann, M. (2015). How do former inmates perform in the community? A survival analysis of rearrests, reconvictions, and technical parole violations. *Crime & Delinquency*, 61(2), 163-187. doi:10.1177/0011128710396425
- Pettus-Davis, C., Veeh, C. A., Davis, M. et Tripodi, S. (2018). Gender differences in experiences of social support among men and women releasing from prison. *Journal of Social and Personal Relationships*, 35(9), 1161-1182. doi:10.1177/0265407517705492
- Polaschek, D. L., Yesberg, J. A. et Chauhan, P. (2018). A year without a conviction: An integrated examination of potential mechanisms for successful reentry in high-risk violent prisoners. *Criminal Justice and Behavior*, 45(4), 425-446. doi:10.1177/0093854817752757
- QSR International. (2018). NVivo 12 Pro. Consulté à l'adresse : <http://www.qrsinternational.com/nvivo/nvivo-products/nvivo-12-pro>
- Richards, C. M. (2016). *You can get prepared, but it's still scary walking out the door: Exploring the role of dynamic re-entry factors in release planning for high-risk offenders* (mémoire de maîtrise). Victoria University of Wellington, Australie.
- Robinson, O. C. (2014). Sampling in interview-based qualitative research: A theoretical and practical guide. *Qualitative Research in Psychology*, 11(1), 25-41. doi:10.1080/14780887.2013.801543
- Rocque, M., Posick, C. et Paternoster, R. (2016). Identities through time: An exploration of identity change as a cause of desistance. *Justice Quarterly*, 33(1), 45-72. doi:10.1080/07418825.2014.894111
- Rodermond, E., Kruttschnitt, C., Slotboom, A. M. et Bijleveld, C. C. (2016). Female desistance: A review of the literature. *European Journal of Criminology*, 13(1), 3-28. doi:10.1177/1477370815597251
- Rossi, P. H., Lipsey, M. W. et Henry, G. T. (2019). *Evaluation: A systematic approach* (8<sup>e</sup> édition). Thousand Oakes, CA : Sage.

- Serin, R. C., Chadwick, N. et Lloyd, C. D. (2016). Dynamic risk and protective factors. *Psychology, Crime & Law*, 22(1-2), 151-170. doi:10.1080/1068316X.2015.1112013
- Serin, R. C., Lloyd, C. D., Helmus, L., Derkzen, D. M. et Luong, D. (2013). Does intra-individual change predict offender recidivism? Searching for the Holy Grail in assessing offender change. *Aggression and Violent Behavior*, 18(1), 32-53. doi:10.1016/j.avb.2012.09.002
- Severson, M. E., Veeh, C., Bruns, K. et Lee, J. (2012). Who goes back to prison; who does not: A multiyear view of reentry program participants. *Journal of Offender Rehabilitation*, 51(5), 295-315. doi:10.1080/10509674.2012.677944
- Shantz, L., Kilty, J. M. et Frigon, S. (2009). Echoes of imprisonment: Women's experiences of "successful (re) integration". *Canadian Journal of Law & Society/La Revue Canadienne Droit et Société*, 24(1), 85-106. doi:10.1017/S0829320100009789
- Smith, J. et Noble, H. (2014). Bias in research. *Evidence-Based Nursing*, 17(4), 100-101. doi:10.1136/eb-2014-101946
- Sousa, S., Cardoso, J. et Cunhab, P. (2019). Risk and protective factors in criminal recidivist inmates. *Annals of Medicine*, 51(sup1), 184-184. doi:10.1080/07853890.2018.1562754
- Spjeldnes, S., Jung, H., Maguire, L. et Yamatani, H. (2012). Positive family social support: Counteracting negative effects of mental illness and substance abuse to reduce jail ex-inmate recidivism rates. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 22(2), 130-147. doi:10.1080/10911359.2012.646846
- Stahler, G. J., Mennis, J., Belenko, S., Welsh, W. N., Hiller, M. L. et Zajac, G. (2013). Predicting recidivism for released state prison offenders: Examining the influence of individual and neighborhood characteristics and spatial contagion on the likelihood of reincarceration. *Criminal Justice and Behavior*, 40(6), 690-711. doi:10.1177/0093854812469609
- Staton, M., Dickson, M. F., Tillson, M., Webster, J. M. et Leukefeld, C. (2019). Staying out: Reentry protective factors among rural women offenders. *Women & Criminal Justice*, 29(6), 368-384. doi:10.1080/08974454.2019.1613284
- Stewart, L., Brine, K., Wilton, G., Power, J. et Hnain, C. (2015). *Facteurs de résilience liés à la mise en liberté réussie des délinquants atteints d'un trouble mental* (Rapport de recherche R-336). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stewart, L. A., Wardrop, K., Wilton, G., Thompson, J., Derkzen, D. et Motiuk, L. (2017a). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stewart, L. A., Wardrop, K., Wilton, G., Thompson, J., Derkzen, D. et Motiuk, L. (2017b). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Recherche en un coup d'œil, septembre 2017). Ottawa, ON : Service correctionnel

du Canada.

Stewart, L. A., Wilton, G. et Sapers, J. (2016). Offenders with cognitive deficits in a Canadian prison population: Prevalence, profile, and outcomes. *International Journal of Law and Psychiatry*, 44, 7-14. doi:10.1016/j.ijlp.2015.08.026 0160-2527

Taylor, C. J. (2015). Gendered pathways to recidivism: Differential effects of family support by gender. *Women & Criminal Justice*, 25(3), 169-183. doi:10.1080/08974454.2014.989305

Thompson, J., Forrester, T. et Stewart, L. (2015). *Facteurs liés aux résultats de la surveillance dans la collectivité – Révocations* (Rapport de recherche R-304). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Tremblay, T. P. (2017). Aboriginal offender parole outcomes (The Organizational Improvement Plan at Western University, 17). Source : <https://ir.lib.uwo.ca/oip/17>

Ttofi, M. M., Farrington, D. P., Piquero, A. R., Lösel, F., DeLisi, M. et Murray, J. (2016). Intelligence as a protective factor against offending: A meta-analytic review of prospective longitudinal studies. *Journal of Criminal Justice*, 45, 4-18. doi:10.1016/j.jcrimjus.2016.02.003 0047-2352

Viljoen, J. L., Cochrane, D. M. et Jonnson, M. R. (2018). Do risk assessment tools help manage and reduce risk of violence and reoffending? A systematic review. *Law and Human Behavior*, 42(3), 181-214. doi:10.1037/lhb0000280

Visher, C. A., Debus-Sherrill, S. A. et Yahner, J. (2011). Employment after prison: A longitudinal study of former prisoners. *Justice Quarterly*, 28(5), 698-718. doi:10.1080/07418825.2010.535553

Visher, C. A., Lattimore, P. K., Barrick, K. et Tueller, S. (2017). Evaluating the long-term effects of prisoner reentry services on recidivism: What types of services matter? *Justice Quarterly*, 34(1), 136-165. doi:10.1080/07418825.2015.1115539

Wardrop, K., Sheahan, C. et Stewart, L. A. (2019) *Examen quantitatif des facteurs liés à une mise en liberté réussie accessibles dans le Système de gestion des délinquant(e)s* (Rapport de recherche R-429). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.

Weiss, J. A., Hawkins, J. W. et Despinos, C. (2010). Redefining boundaries: A grounded theory study of recidivism in women. *Health Care for Women International*, 31(3), 258-273. doi:0.1080/07399330903052160

Western, B., Braga, A. A., Davis, J. et Sirois, C. (2015). Stress and hardship after prison. *American Journal of Sociology*, 120(5), 1512-1547. doi:160.094.050.118

Yesberg, J. A. et Polaschek, D. L. (2015). Assessing dynamic risk and protective factors in the community: Examining the validity of the Dynamic Risk Assessment for Offender Re-

entry. *Psychology, Crime & Law*, 21(1), 80-99. doi:10.1080/1068316X.2014.935775

Yukhnenko, D., Blackwood, N. et Fazel, S. (2019). Risk factors for recidivism in individuals receiving community sentences: A systematic review and meta-analysis. *CNS Spectrums*, 1-12. doi:10.1017/S1092852919001056

# **Facteurs liés à la réincarcération**

## **Protocole d’entrevue**

**Service correctionnel du Canada**

**et**

**Institute for Applied Social Research (IASR)**

**Université Nipissing**

**100 College Drive, C.P. 5002**

**North Bay, Ontario P1B 8L7**

**Téléphone : 705-474-3450 poste 4454**

**Courriel : [gregb@nipissingu.ca](mailto:gregb@nipissingu.ca)**

## Facteurs liés aux conditions de la mise en liberté Protocole d'entrevue

Date : \_\_\_\_\_ Lieu de l'entrevue : \_\_\_\_\_

Numéro de l'entrevue : \_\_\_\_\_ Personne chargée de l'entrevue : \_\_\_\_\_

### Questions générales

Je suis \_\_\_\_\_ et je suis chercheur/chercheuse à \_\_\_\_\_.

Nous menons des recherches pour déterminer les éléments de la vie qui poussent les personnes à la réincarcération alors qu'elles sont sous surveillance. Comme vous avez récemment été réincarcéré, vous avez été désigné comme un participant potentiel. Nous espérons que la connaissance de ces problèmes nous aidera à réfléchir à de meilleures façons d'aider les personnes avant et après leur libération.

Nous connaissons vos antécédents grâce aux renseignements fournis dans le Système de gestion des délinquant(e)s, mais nous aimerions vous poser des questions supplémentaires. Quand nous effectuerons la recherche et rédigerons le rapport de recherche, votre nom ne figurera sur aucun document, et seuls des renseignements regroupés seront présentés. Personne ne sera identifié.

*\*\*\* Si le participant avait consenti à participer à l'entrevue avant la visite des chercheurs, vous aurez peut-être à lui répéter l'information suivante :*

Comme l'indique le formulaire de consentement, vos renseignements resteront confidentiels, sauf dans les circonstances suivantes : si vous divulguez des renseignements selon lesquels vous prévoyez vous faire du mal ou faire du mal à quelqu'un d'autre, si vous divulguez des renseignements selon lesquels vous auriez déjà abusé émotionnellement, physiquement ou sexuellement d'un enfant, et que cette information n'est pas connue, ou si vous divulguez des renseignements concernant des activités criminelles qui ne seraient pas encore connues des autorités, le chercheur devra transmettre cette information aux autorités compétentes.

Avez-vous des questions ou des préoccupations?

Tous les rapports de recherche publiés par le Service correctionnel du Canada sont accessibles sur son site Web : <http://www.csc-scc.gc.ca/research/index-fra.shtml>. Le présent projet ne sera probablement pas terminé avant au moins un an.

## Questions ouvertes

**Posez des questions de suivi s'il y a lieu.** Essayez d'obtenir le plus de détails possible sans poser de questions suggestives.

Q1. D'une manière générale, pourquoi pensez-vous que vous avez fini par retourner en détention après votre libération dans la collectivité? Quels sont les éléments de votre vie qui ont contribué à votre réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Q2. Quels étaient les plus gros problèmes que vous avez rencontrés dans la collectivité? Rétrospectivement, qu'auriez-vous fait de différent?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Questions semi-structurées

D'accord, merci – il est utile de vous entendre parler du déroulement de votre libération dans vos propres mots. Je vais maintenant vous poser des questions plus précises. Toutes ces questions portent sur le temps que vous avez passé dans la collectivité avant d'être réincarcéré.

### **Partie A – Conditions de mise en liberté**

Q3. Y a-t-il eu des conditions que vous avez dû respecter à votre sortie de prison?

Non  [Passez à la Q6](#)

Oui  → *Dans l'affirmative*, lesquelles?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

↳ Q4. *Si vous avez été soumis à des conditions de mise en liberté*, comment ces conditions ont-elles influé sur votre séjour dans la collectivité (ont-elles rendu les choses plus faciles ou plus difficiles)?

---

---

---

---

---

Q5. Si vous étiez soumis à des conditions de mise en liberté, ces conditions ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, lesquelles et en quoi ont-elles rendu votre libération difficile?

---

---

---

---

---

---

Q6. Avez-vous fait l'objet d'une surveillance électronique?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, quelle en a été l'incidence sur votre période de liberté?

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur – Conditions de mise en liberté**

**2** *Le participant indique que les conditions de sa libération lui ont posé problème et ont nui à sa réussite dans la collectivité.*

**1** *Le participant indique que les conditions de sa libération ont eu peu d'effet sur sa réussite dans la collectivité.*

**0** *Le participant indique que les conditions de sa libération n'ont eu aucun effet ou ont été utiles.*

## **Partie B – Planification générale de la libération**

**Planification générale de la libération** (des plans de mise en liberté ont été élaborés pour préparer la vie après la libération dans la collectivité)

Q7. Avant la libération, aviez-vous un plan de libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quel était-il? Qui vous a aidé à l'élaborer?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Q8. Le personnel du SCC vous a-t-il soutenu ou aidé dans l'élaboration de votre plan de libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, de quelle manière?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Q9. Le cas échéant, votre plan de libération comprenait-il les dispositions de *l'article 84* relatives à la libération dans une collectivité autochtone?

Oui  → Dans l'affirmative, comment décririez-vous la planification de la libération au titre de *l'article 84*? Quels sont les problèmes ou les obstacles qui ont surgi au cours de ce processus? Qu'est-ce qui s'est bien passé?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Non  → Dans la négative, la libération au titre de *l'article 84* vous intéressait-elle?

---

---

---

---

↳ Si vous êtes ou étiez intéressé par une libération en vertu de *l'article 84*, pourquoi ne figure-t-elle pas dans votre plan de libération?

---

---

---

---

---

Q10. Avez-vous eu le sentiment de disposer d'un plan de libération réaliste?

Oui

Non  → *Dans la négative*, pensez-vous que le fait de ne pas disposer d'un bon plan de libération a réduit vos chances de rester dans la collectivité?

---

---

---

---

---

Q11. Lors de votre retour dans la collectivité, tout s'est-il déroulé comme vous l'aviez prévu?

Oui  (tout s'est déroulé plutôt comme prévu)

Non  → *Dans la négative*, qu'est-ce qui ne s'est PAS passé comme prévu? Comment cela a-t-il influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Planification de la libération***

**2** *Le participant indique qu'il n'y a pratiquement pas eu de planification avant la libération ou que la planification n'a pas servi à grand-chose.*

**1** *Le participant indique qu'il y a eu un certain degré de planification, mais que celle-ci n'était pas détaillée ou n'était ni utile ni réaliste.*

**0** *Le participant indique que la planification était détaillée (il s'est senti confiant dans le fait que tout était en place à sa libération) et qu'elle était réaliste et utile.*

## **Partie C – Relation avec l’agent de libération conditionnelle**

Q12. Pouvez-vous décrire votre relation avec votre agent de libération conditionnelle au sein de la collectivité quand vous étiez en liberté?

---

---

---

---

---

---

---

Q13. Comment votre relation avec votre agent de libération conditionnelle dans la collectivité a-t-elle influé sur votre réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

### ***Évaluation de l’enquêteur – Relation avec l’agent de libération conditionnelle***

**2** *Le participant ne pense pas avoir été soutenu par l’agent de libération conditionnelle dans la collectivité.*

**1** *Le participant estime avoir bénéficié d’un certain soutien de la part de l’agent de libération conditionnelle dans la collectivité.*

**0** *Le participant estime avoir bénéficié d’un soutien important de la part de l’agent de libération conditionnelle dans la collectivité.*

## **Partie D – Emploi/études/stabilité financière**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

### **A. Emploi**

Q14. Le personnel du SCC vous a-t-il aidé à trouver un emploi après votre libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, comment le personnel du SCC vous a-t-il aidé à trouver un emploi? Qui vous a apporté cette aide (agent de libération conditionnelle en établissement ou dans la collectivité, agent de liaison avec la collectivité autochtone, etc.)?

---

---

---

---

---

Q15. Après votre libération, avez-vous trouvé un emploi dans la collectivité?

Non  → *Dans la négative, passez à la Q20.*

Oui  → *Dans l'affirmative, alors...*

└→ Q16. De quel type d'emploi s'agissait-il?

---

---

Q17. Votre travail était-il...?

À temps plein

À temps partiel

Occasionnel

Autre?  \_\_\_\_\_ (préciser)

Q18. Pendant combien de temps avez-vous eu un emploi après votre libération? (L'enquêteur déterminera le pourcentage de temps passé à travailler en fonction de la réponse du participant)

25 % ou moins

De 25 % à 50 %

De 50 % à 75 %

De 75 % à 100 %

Q19. Aimez-vous votre travail?

Oui  → Dans l'affirmative, pourquoi?

---

---

---

Non  → Dans la négative, pourquoi?

---

---

---

Q20. Avez-vous participé à une formation ou à une accréditation professionnelle avant votre libération?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, quel type de formation professionnelle ou d'accréditation avez-vous suivi?

---

---

---

---

↳ Q21. La formation professionnelle que vous avez suivie en établissement vous a-t-elle aidé à trouver un emploi?

Oui  → *Dans l'affirmative, comment?*

---

---

---

---

Non  → *Dans la négative, pourquoi pas?*

---

---

---

---

Q22. *Si vous aviez un emploi, était-ce dans un domaine similaire à celui de la formation professionnelle que vous avez reçue en établissement?*

Non

Oui

Q23. Avez-vous participé à une formation professionnelle ou à une accréditation pendant votre séjour dans la collectivité?

Non  [Passez à la Q26](#)

Oui  → *Dans l'affirmative, quel type de formation professionnelle ou d'accréditation avez-vous suivi?*

---

---

---

---

↳ Q24. Est-ce que cette formation professionnelle ou accréditation vous a aidé à trouver un emploi?

Oui  → *Dans l'affirmative, comment?*

---

---

---

---

---

Non  → *Dans la négative, pourquoi pas?*

---

---

---

---

Q25. *Si vous aviez un emploi, était-ce dans un domaine similaire à celui de la formation professionnelle que vous avez reçue dans la collectivité?*

Non

Oui

Q26. *Si vous n'avez pas trouvé d'emploi après votre libération, pourquoi à votre avis? Pensez-vous que le fait de ne pas avoir trouvé d'emploi a joué un rôle dans votre réincarcération?*

---

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur – Emploi**

**2** Le participant n'a jamais eu d'emploi après sa libération.

**1** Le participant a été employé à temps partiel ou pour une courte durée.

**0** Le participant était employé à temps plein.

**B. Études**

Q27. Avez-vous participé à des programmes d'études avant votre libération (p. ex. GED, CÉGEP)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, pendant combien de temps avez-vous participé à des activités de formation ou de perfectionnement?

---

---

---

Q28. Après votre libération, avez-vous participé à des activités de formation ou de perfectionnement dans la collectivité?

Non  **Passez à la Q31**

Oui  → *Dans l'affirmative*, quel type de formation ou de perfectionnement dans la collectivité avez-vous reçu?

---

---

---

---

↳ Q29. *Si vous avez participé à des activités de formation ou de perfectionnement dans la collectivité, s'agissait-il d'une suite de la formation reçue pendant votre incarcération?*

Oui

Non

↳ Q30. Si vous avez participé à des activités de formation ou de perfectionnement dans la collectivité, pendant combien de temps ont duré ces activités?

---

---

---

---

Q31. Pensez-vous que votre formation ou absence de formation a eu un effet sur votre libération dans la collectivité?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, comment votre formation ou absence de formation a-t-elle affecté votre libération dans la collectivité?

---

---

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur – Études**

**2** *Le participant pense que la formation ou le perfectionnement ne l'a pas aidé à éviter la prison (y compris ceux qui estiment que l'absence de formation ou de perfectionnement a joué un rôle dans leur réincarcération).*

**1** *Le participant a suivi un programme de formation à temps partiel ou pendant une courte période, n'ayant donc pas joué un rôle dans sa réussite au sein de la collectivité.*

**0** *Le participant a suivi une formation ou un perfectionnement approfondi.*

### C. Stabilité financière

Q32. Pouvez-vous me dire comment vous avez répondu à vos besoins financiers (p. ex. assistance sociale, invalidité, etc.) dans la collectivité?

---

---

---

---

Q33. Aviez-vous suffisamment de ressources financières stables pour répondre à vos besoins financiers de base?

---

---

---

Q34. Selon vous, quel rôle votre situation financière a-t-elle joué dans votre réincarcération?

---

---

---

---

---

#### *Évaluation de l'enquêteur – Stabilité financière*

**2** *Le participant estime que l'instabilité financière a joué un rôle dans sa réincarcération.*

**1** *Le participant a quelques soucis financiers, mais cela n'a joué aucun rôle dans sa réincarcération.*

**0** *Aucune préoccupation financière.*

## **Partie E – Comportement dans la collectivité**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

### **A. Logement**

Q35. Où avez-vous vécu après votre libération?

---

---

---

---

Q36. Avec qui avez-vous vécu après votre libération?

---

---

---

---

Q37. Diriez-vous qu'il s'agissait d'un mode de vie dangereux (p. ex. vivre avec des personnes qui ont une mauvaise influence ou qui peuvent être dangereuses pour vous)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, en quoi était-ce dangereux pour vous?

---

---

---

---

---

Q38. Diriez-vous que vous avez eu des conditions de vie instables après votre libération (p. ex. auberge de jeunesse, maison de chambres à court terme)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, en quoi étaient-elles instables?*

---

---

---

---

Q39. Y avait-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie dans les environs de l'endroit où vous viviez après votre libération?

---

---

---

---

Q40. Selon vous, quel rôle le type de logement que vous avez eu après votre libération a-t-il joué dans votre séjour dans la collectivité?

---

---

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur – Logement**

- 2** *Le délinquant avait un logement peu sûr ou instable (auberge, maison de chambres à court terme, quartier empreint de criminalité, etc.) et cela a eu une incidence sur son séjour dans la collectivité.*
- 1** *Le délinquant avait un logement, mais il y avait des soucis.*
- 0** *Le délinquant avait un logement stable à long terme dans un environnement sécuritaire.*

**B. Ressources communautaires**

Q41. Avez-vous eu accès à l'aide et à l'assistance de la collectivité (p. ex. la Société John Howard, le Centre d'amitié)?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, à quels types d'aide ou d'assistance avez-vous eu accès?

---

---

---

---

---

Q42. Avez-vous eu recours à des programmes ou services du SCC pour obtenir de l'aide pendant que vous étiez dans la collectivité?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, à quels programmes du SCC avez-vous eu accès?

---

---

---

---

---

Q43. Comment le fait de disposer ou non de ce type d'aide et de ressources a-t-il influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Ressources communautaires***

- 2** *Le participant n'a pas accès ou n'a pas accédé à des ressources communautaires ou les a trouvées inutiles, et le fait de ne pas avoir accès aux ressources communautaires a eu une incidence sur sa libération.*
- 1** *Le participant a accédé à certaines ressources communautaires.*
- 0** *Le participant a pleinement accédé aux ressources communautaires et les a trouvées utiles.*

### C. Activités de loisirs

Q44. Qu'avez-vous fait de votre temps libre dans la collectivité?

---

---

---

---

---

---

---

Q45. À quelle fréquence avez-vous pratiqué des activités de loisirs?

---

---

---

Q46. En quoi pensez-vous que le fait d'avoir ou non quelque chose à faire pendant votre temps libre a joué un rôle dans votre réincarcération?

---

---

---

---

#### ***Évaluation de l'enquêteur – Activités de loisirs***

- 2** *Le délinquant n'a participé à aucun loisir organisé (p. ex. activités prosociales, notamment les clubs, qui prennent du temps sur leur journée, peuvent impliquer d'autres personnes) après sa libération.*
- 1** *Le délinquant a peu participé aux loisirs organisés.*
- 0** *Le délinquant a participé à plusieurs loisirs organisés ou à un seul loisir organisé de manière régulière après sa libération.*

## D. Quartier

Q47. Dans quel type de quartier avez-vous vécu après votre libération? Y avait-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, en quoi pensez-vous que cela a joué un rôle dans votre réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

---

### *Évaluation de l'enquêteur – Quartier*

- 2**    *Le participant indique qu'il a habité un quartier très problématique.*
- 1**    *Le participant indique qu'il a habité un quartier quelque peu problématique.*
- 0**    *Le participant indique qu'il a habité un bon quartier.*

## **Partie F – Réseaux sociaux et connexions**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

### **A. Amis et fréquentations**

Q48. Avez-vous passé du temps avec des amis après la libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, comment avez-vous passé du temps avec vos amis (en personne, par téléphone, sur un réseau social, autre)?

---

---

---

---

Q49. Comment pensez-vous que le fait d'avoir ou non des amis a influé sur votre séjour dans la collectivité et votre réincarcération?

---

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur – Amis et fréquentations***

**2** *Le participant indique qu'il n'a pas eu de soutien de la part de ses amis OU que ses amis ont joué un rôle dans sa réincarcération.*

**1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part de ses amis ou que ceux-ci n'ont pas été très positifs, mais n'ont pas vraiment constitué un facteur.*

**0** *Le participant indique qu'il a reçu un soutien positif de la part de ses amis.*

## B. Relations intimes

Q50. Êtes-vous actuellement dans une relation intime (p. ex. petit ami, petite amie, partenaire, conjoint, conjointe)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quelle a été l'incidence de cette relation sur votre libération? A-t-elle constitué une mauvaise influence ou une source de stress? Cette relation était-elle une source de réconfort et de soutien?

---

---

---

---

---

---

---

---

### *Évaluation de l'enquêteur – Relations intimes*

- 2** *Le participant indique avoir eu une relation intime très problématique ou que le partenaire exerce une influence négative (toxicomanie, activités criminelles et colère/violence).*
- 1** *Le participant indique qu'il y a quelques problèmes avec son partenaire, mais qu'ils ne sont pas très importants et qu'ils ne constituent pas un facteur clé dans sa réincarcération.*
- 0** *Le participant indique qu'il a une relation saine avec son partenaire ou qu'il n'a pas de relation.*

### C. Famille d'origine

Q51. Êtes-vous actuellement en contact avec votre famille d'origine (p. ex. mère, père, frères et sœurs)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, avec qui êtes-vous en contact? Êtes-vous proche de votre famille d'origine? Comment ces relations ont-elles influé sur votre période de liberté? Ont-elles été une mauvaise influence ou une source de stress? Ou plutôt constitué une source de réconfort et de soutien?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

#### *Évaluation de l'enquêteur – Famille*

- 2** *Le participant indique qu'il n'a pas reçu de soutien de la part de sa famille OU que la famille a constitué un facteur dans sa réincarcération.*
- 1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part des membres de sa famille ou que la famille n'était pas très positive, sans pour autant constituer vraiment un facteur.*
- 0** *Le participant indique qu'il a reçu un soutien positif de la part de la famille.*

**D. Parentalité/enfants**

Q52. Avez-vous des enfants?

Non  Passez à la Q61

Oui  → Dans l'affirmative, combien d'enfants avez-vous? \_\_\_\_\_

↳ Q53. Quel âge ont-ils? \_\_\_\_\_

Q54. Si vous avez un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans, en étiez-vous le principal responsable après votre libération?

Oui

Non

Q55. Combien de vos enfants vivaient avec vous après votre libération? \_\_\_\_\_

Q56. Comment décririez-vous vos rapports avec vos enfants qui vivaient avec vous?

---

---

---

---

---

---

---

Q57. Comment décririez-vous vos rapports avec vos enfants qui ne vivaient pas avec vous?

---

---

---

---

---

Q58. Combien de fois avez-vous vu vos enfants qui ne vivaient pas avec vous après votre libération?

---

---

---

Q59. Vos responsabilités parentales ont-elles joué un rôle dans votre réincarcération?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, comment?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q60. Avez-vous trouvé que les responsabilités parentales sont stressantes ou difficiles? Avez-vous trouvé que vos enfants sont une source de soutien ou de réconfort?

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Parentalité***

- 2** *Le participant indique qu'il a de graves problèmes ou qu'il est stressé par son rôle de parent, et que ceci pourrait avoir joué un rôle dans sa réincarcération.*
- 1** *Le participant fait état de problèmes ou de stress liés à son rôle de parent.*
- 0** *Le participant n'indique aucun problème ou stress lié à l'éducation des enfants ou n'a pas d'enfants ou n'a aucune responsabilité à l'égard des enfants.*

**Partie G – Attitudes à l'égard de la délinquance et du système de justice pénale**

***Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité***

**A. Attitudes envers le système de justice pénale**

Q61. Selon votre propre expérience, que pensez-vous du système de justice pénale (p. ex. les tribunaux, la police, les agents de libération conditionnelle, etc.)?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q62. Selon votre propre expérience, comment estimez-vous avoir été traité par les autorités dans l'ensemble?

---

---

---

---

---

---

---

---

**B. Attitudes procriminelles**

Q63. Que pensez-vous du fait d'être à nouveau placé en détention?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q64. Pensez-vous que vous auriez dû être réincarcéré? Pensez-vous que vos actions justifiaient votre réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Attitudes envers le système de justice pénale***

**2**     *Le participant indique de fortes attitudes antisociales ou contre l'autorité.*

**1**     *Le participant indique certaines attitudes antisociales ou contre l'autorité.*

**0**     *Le participant a des attitudes prosociales (aucun signe de ressentiment à l'égard du système de justice pénale ou des autorités et aucun signe de fierté d'être délinquant).*

**Partie H – Vie personnelle et affective**

***Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité***

**A. Impulsivité**

Q65. Dans votre vie quotidienne, agissez-vous sans une réflexion approfondie? Avez-vous du mal à vous fixer des objectifs à long terme? Prenez-vous des risques? Veuillez préciser.

Non

Oui  → *Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une des questions ci-dessus,*  
pensez-vous de l'absence de réflexion avant d'agir ou l'incapacité à planifier ou le fait de prendre trop de risques sont quelques-unes des raisons qui ont causé votre réincarcération? Comment?

---

---

---

---

---

---

---

---

## B. Composer avec le stress

Q66. Avez-vous du mal à gérer les situations stressantes? Abandonnez-vous facilement? Par exemple, que faites-vous lorsque votre agent de libération conditionnelle vous dit quelque chose que vous n'aimez pas ou avec laquelle vous n'êtes pas d'accord? Que faites-vous en cas de désaccord avec un membre de votre famille ou un ami?

Non  Je n'ai pas de problème à gérer les situations stressantes.

Oui  → Si vous avez répondu par l'affirmative à l'une des questions ci-dessus,  
quel rôle la gestion du stress a-t-elle joué dans votre réincarcération?

---

---

---

---

## C. Maîtrise de la colère

Q67. Avez-vous été souvent frustré dans la collectivité? Vous êtes-vous souvent senti très en colère? Comment gérez-vous votre colère? En quoi votre colère et votre frustration ont-elles joué un rôle dans votre réincarcération?

---

---

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur – Problèmes personnels et affectifs***

**2** *Problèmes affectifs personnels graves qui auraient pu être des facteurs d'échec après la libération.*

**1** *Les facteurs constituent un problème sans être graves.*

**0** *Pas de problème personnel ou affectif.*

## **Partie I – Toxicomanie**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

Q68. Avez-vous déjà eu des problèmes de toxicomanie?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, ce problème a-t-il persisté après la libération? En quoi la toxicomanie a-t-elle joué un rôle dans votre réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur – Toxicomanie***

**2** *La toxicomanie était un problème grave pendant le séjour dans la collectivité et a contribué à la réincarcération.*

**1** *Quelques problèmes persistants.*

**0** *Aucun problème de toxicomanie, ou le problème était maîtrisé après la libération.*

## **Partie J – Lien avec la culture et la spiritualité**

Q69. Vous considérez-vous comme une personne spirituelle?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, à quelle spiritualité appartenez-vous?*

---

---

---

---

---

Q70. À quelle culture appartenez-vous?

---

---

---

---

---

Q71. Considérez-vous que vous étiez en contact avec votre culture ou votre spiritualité après votre libération?

---

---

---

Q72. À quelle fréquence avez-vous assisté ou participé à des activités culturelles ou spirituelles pendant que vous étiez en liberté?

---

---

---

Q73. Après votre libération, avez-vous utilisé des ressources culturelles dans la collectivité (p. ex. agent de liaison communautaire autochtone, Aîné, centre d'amitié, etc.)?

---

---

---

---

---

Q74. Comment pensez-vous qu'un manque de connexion ou une bonne connexion à la culture ou la spiritualité ont joué sur votre capacité à rester en liberté?

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Identité culturelle et spirituelle***

**2** *Le délinquant ne décrit aucune appartenance à une identité culturelle ou spirituelle.*

**1** *Le délinquant présente des signes d'affiliation positive à une collectivité, à une culture ou à une spiritualité.*

**0** *Le délinquant a une forte affiliation positive avec une collectivité, une culture ou une identité spirituelle.*

**Partie K – Renseignements supplémentaires**

Q75. Nous sommes intéressés par toute autre information qui, selon vous, pourrait expliquer votre réincarcération. Avez-vous d'autres commentaires?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q76. Vous avez énuméré un certain nombre de choses qui se sont produites dans la collectivité et qui ont posé problème pour vous (mentionnez-les maintenant ou montrez-les au participant pour qu'il puisse les examiner). Quel était selon vous le facteur le plus important? Y en a-t-il un autre?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q77. Quelle est la chose que l'on aurait pu faire pour vous et qui vous aurait probablement permis de rester en liberté?

---

---

---

---

---

Q78. Que ferez-vous lors de votre prochaine libération pour éviter les éléments qui vous ont posé problème?

---

---

---

---

---

---

---

---

**Voilà toutes les questions qu'on avait pour vous aujourd'hui.**

**Merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous accorder cette entrevue. Le Service correctionnel du Canada utilisera l'information que vous nous avez donnée pour trouver des façons d'améliorer le processus de mise en liberté dans la collectivité.**

**Merci encore!**

# **Facteurs liés à une mise en liberté réussie**

## **Protocole d’entrevue**

**Service correctionnel du Canada**

**et**

**Institute for Applied Social Research (IASR)**

**Université Nipissing**

**100 College Drive, C.P. 5002**

**North Bay, Ontario P1B 8L7**

**Téléphone : 705-474-3450 poste 4454**

**Courriel : [gregb@nipissingu.ca](mailto:gregb@nipissingu.ca)**

## Facteurs liés à la réussite après la libération – Protocole d’entrevue

**Date :** \_\_\_\_\_ **Bureau de libération conditionnelle :** \_\_\_\_\_

**Numéro de l’entrevue :** \_\_\_\_\_ **Personne chargée de l’entrevue :** \_\_\_\_\_

### Questions générales

Je suis \_\_\_\_\_ et je suis chercheur/chercheuse à \_\_\_\_\_. Nous menons des recherches pour déterminer ce qui, dans la vie des gens, les aide à ne pas retourner en détention lorsqu’ils sont libérés. Vous avez été désigné comme l’un de ceux qui ont réussi après leur libération. Félicitations!

Nous connaissons vos antécédents grâce aux renseignements fournis dans le Système de gestion des délinquant(e)s, mais nous aimerions vous poser quelques questions supplémentaires. Vos réponses à ces questions seront combinées avec l’information fournie par le SCC (p. ex. les données démographiques et sur la délinquance). Quand nous effectuerons la recherche et rédigerons le rapport de recherche, votre nom ne figurera sur aucun document, et seuls des renseignements regroupés seront présentés. Personne ne sera identifié.

*\*\*\* Si le participant avait consenti à participer à l’entrevue avant la visite des chercheurs, vous aurez peut-être à lui répéter l’information suivante :*

Comme l’indique le formulaire de consentement, vos renseignements resteront confidentiels, sauf dans les circonstances suivantes : si vous divulguiez des renseignements selon lesquels vous prévoyez vous faire du mal ou faire du mal à quelqu’un d’autre, si vous divulguiez des renseignements selon lesquels vous auriez déjà abusé émotionnellement, physiquement ou sexuellement d’un enfant, et que cette information n’est pas connue, ou si vous divulguiez des renseignements concernant des activités criminelles qui ne seraient pas encore connues des autorités, le chercheur devra transmettre cette information aux autorités compétentes.

Avez-vous des questions ou des préoccupations?

Tous les rapports de recherche publiés par le Service correctionnel du Canada sont accessibles sur son site Web : <http://www.csc-scc.gc.ca/research/index-eng.shtml>. Le présent projet ne sera probablement pas terminé avant au moins un an.

## Questions ouvertes

*Posez des questions de suivi s'il y a lieu.* Essayez d'obtenir le plus de détails possible sans poser de questions suggestives.

Q1. D'une manière générale, pourquoi pensez-vous avoir réussi après votre libération de dans la collectivité? Qu'est-ce qui vous a aidé à ne pas retourner à la réincarcération?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Q2. Quels sont les éléments de votre vie qui, selon vous, vous ont aidé à rester dans la collectivité aussi longtemps?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Q3. Complétez cette phrase. *Je n'aurais pas pu rester dans la collectivité avec succès sans...*

---

---

---

---

---

Q4. Quelle est la meilleure chose qui vous soit arrivée depuis votre libération? Quelle est la pire chose?

---

---

---

---

Q5. Que pensez-vous de votre situation actuelle?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Questions semi-structurées

D'accord, merci – il est utile de vous entendre parler de votre vécu dans la collectivité dans vos propres mots. Je vais maintenant vous poser des questions plus précises. Ces questions portent sur le type de préparation et de planification que vous avez fait en vue de votre libération, et sur votre vécu depuis que vous vivez dans la collectivité.

### **Partie A – Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance**

❖ **(Définition** : le délinquant a pris la décision consciente et publiquement divulguée de sortir de la délinquance.)

Q6. Lorsque vous vous prépariez à être libéré, quelles étaient, selon vous, les chances que vous retombiez dans la délinquance?

---

---

---

---

---

Q7. Vous êtes-vous consciemment dit que vous n'alliez pas vous impliquer dans des activités criminelles?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, qu'est-ce qui vous a amené à décider à ne pas vous impliquer dans des activités criminelles?

---

---

---

---

Q8. Qu'avez-vous dit aux autres au sujet de votre avenir?

---

---

---

---

Q9. Dans quelle mesure pensez-vous que votre réussite après la libération a été déterminée par cette décision et par le fait que vous la communiquiez aux gens?

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance***

- 2** *Le participant indique que les conditions de sa libération lui ont posé problème et ont affecté sa réussite dans la collectivité.*
- 1** *Le participant indique que les conditions de sa libération ont eu peu d'effet sur sa réussite dans la collectivité.*
- 0** *Le participant indique que les conditions de sa libération n'ont eu aucun effet ou ont été utiles.*

## **Partie B – Planification de la libération**

**A. Planification avant la libération** (des plans ont été établis avant la libération pour se préparer à la vie dans la collectivité; par exemple, le lieu de vie, de travail, etc.)

Q10. Avant votre libération, quels plans ont été mis en place pour préparer votre libération dans la collectivité?

---

---

---

---

Q11. Une personne extérieure à l'établissement vous a-t-elle aidé à élaborer un plan de libération (famille, amis, etc.)?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, qui et comment?

---

---

---

---

Q12. Quelqu'un dans l'établissement a-t-il contribué à la planification de la libération (agent de libération conditionnelle, Aîné, agent correctionnel, équipe de gestion des cas, agent de développement auprès de la collectivité autochtone, aumônier, etc.)?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, qui et comment?

---

---

---

---

Q13. Estimez-vous que votre plan de libération était réaliste?

---

---

---

---

Q14. Comment s'est déroulé le retour dans la collectivité par rapport à ce que vous aviez prévu?

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Aide à la planification de la libération de l'extérieur***

- 2** *Le participant indique qu'il y a eu une planification détaillée (il s'est senti confiant dans le fait que tout était en place lors de sa libération).*
- 1** *Le participant indique qu'il y a eu un certain degré de planification, mais que celle-ci n'était pas détaillée.*
- 0** *Le participant indique qu'il n'y a pratiquement pas eu de planification de l'extérieur (hors du SCC) avant la libération.*

***Évaluation de l'enquêteur : Aide à la planification de la libération par le SCC***

- 2** *Le participant indique que le SCC l'a aidé à élaborer un plan de libération réaliste.*
- 1** *Le participant indique que le SCC l'a aidé à élaborer un plan de libération OU le plan de libération était quelque peu irréaliste.*
- 0** *Le participant indique que le SCC ne l'a pas aidé à élaborer un plan de libération.*

## B. Soutien après la libération

Q15. Le Service correctionnel du Canada a-t-il fourni du soutien pour vous aider à faire la transition vers la collectivité (p. ex. agent de libération conditionnelle dans la collectivité, services des Aînés, etc.)?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, quelle forme de soutien a-t-il offert?

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur : Soutien après la libération***

**2** *Le participant reconnaît avoir reçu beaucoup de soutien de la part du SCC après sa libération.*

**1** *Le participant fait état d'un soutien limité du SCC après sa libération.*

**0** *Le participant n'estime pas avoir été soutenu par le SCC après sa libération.*

Q16. Y a-t-il eu quelque chose ou quelqu'un d'autre dans la collectivité qui vous a aidé à faire la transition vers la collectivité (p. ex. des services de bénévolat, des groupes de défense, une bande, etc.)?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, quelle forme de soutien a été offert?

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur : Soutien après la libération***

**2** *Le participant reconnaît avoir reçu beaucoup de soutien de la part d'autres membres de la collectivité après sa libération.*

**1** *Le participant fait état d'un soutien limité de la part d'autres membres de la collectivité après sa libération.*

**0** *Le participant n'estime pas avoir été soutenu par d'autres membres de la collectivité après sa libération.*

**C. Conditions de mise en liberté**

Q17. Votre libération conditionnelle était-elle assortie de conditions? D'après vos souvenirs, quelles étaient-elles?

---

---

---

---

---

Q18. Quel effet les conditions de votre libération ont-elles sur votre capacité à rester en liberté (c.-à-d. vous facilitent-elles la vie ou vous la rendent-elles plus difficile?)

---

---

---

---

---

**D. Jour de mise en liberté**

Q19. Quel jour de la semaine avez-vous été mis en liberté dans la collectivité?

---

---

Q20. Pensez-vous que le jour de la semaine a eu un effet sur votre capacité à faire la transition vers la collectivité (p. ex. a-t-il eu un effet sur votre capacité à accéder aux services)?

Pourquoi?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### **Partie C – Réseaux sociaux et connexions**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

#### **A. Soutien familial**

Q21. Est-ce que des membres de votre famille (parents, frères et sœurs, famille élargie, etc.) vous ont apporté leur soutien après votre libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quelle forme d'aide ont-ils offerte?

---

---

---

---

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur : Soutien familial**

- 2** *Le participant indique qu'il a reçu de la part de sa famille un soutien important qui l'a aidé après sa libération*
- 1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part de sa famille, mais que ce soutien n'était pas de grande ampleur.*
- 0** *Le participant indique qu'il n'a pas reçu de soutien de la part de sa famille OU que la famille n'avait pas une influence positive (toxicomanie, activités criminelles, colère).*

**B. Relations intimes**

Q22. Êtes-vous actuellement dans une relation intime (p. ex. petit ami, petite amie, partenaire, conjoint, conjointe)?

Non  Passez à la Q25

Oui  → *Dans l'affirmative, quelle a été l'incidence de cette relation sur votre période de liberté?*

---

---

---

---

---

↳ Q23. Votre partenaire vous a-t-il aidé à planifier votre libération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, quelle forme d'aide?*

---

---

---

---



Q24. Comment votre partenaire vous a-t-il aidé depuis la libération?

---

---

---

---

**Évaluation de l'enquêteur : Relations intimes**

- 2** *Le participant indique qu'il a reçu un soutien important de la part d'un partenaire intime qui l'a aidé après sa libération.*
- 1** *Le participant indique qu'il a reçu un certain soutien de la part d'un partenaire intime, mais que ce soutien n'était pas important.*
- 0** *Le participant indique qu'il n'a pas reçu de soutien de la part d'un partenaire intime OU que le partenaire n'avait pas d'influence positive (toxicomanie, activités criminelles, colère).*

**C. Enfants/parentalité**

Q25. Avez-vous des enfants?

Non  [Passez à la Q34](#)

Oui  → Dans l'affirmative, combien d'enfants avez-vous? \_\_\_\_\_

└─> Q26. Quel âge ont-ils? \_\_\_\_\_

Q27. Quand et à quelle fréquence communiquez-vous avec vos enfants?

---

---

---

Q28. Si vous avez un ou plusieurs enfants de moins de 18 ans, en êtes-vous le principal responsable?

Oui

Non

Q29. Combien de vos enfants habitent actuellement avec vous?

---

Q30. Comment décririez-vous vos rapports avec vos enfants qui vivent avec vous?

---

---

---

---

---

Q31. Comment décririez-vous vos rapports avec vos enfants qui ne vivent pas avec vous?

---

---

---

---

Q32. Comment le fait d'avoir des enfants a-t-il influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

Q33. Vos enfants vous ont-ils aidé dans votre libération?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, comment vous ont-ils aidé après votre libération?

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Soutien des enfants***

**2** *Le participant indique qu'il a reçu un soutien important de la part de ses enfants ou qu'il était le principal responsable des enfants de moins de 18 ans; il était donc déterminé à rester en liberté pour ses enfants.*

**1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part de ses enfants ou qu'il a partagé dans une certaine mesure les responsabilités en matière de garde d'enfants et qu'être responsable des enfants l'a aidé.*

**0** *Le participant indique qu'il n'a pas été soutenu par ses enfants ou qu'il n'a pas d'enfant.*

**D. Amis et fréquentations**

Q34. Fréquentez-vous souvent des amis?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, comment rencontrez-vous vos amis (p. ex. en personne, sur les médias sociaux, etc.)?

---

---

---

---

---

---

---

---

Q35. Comment vos amis ont-ils influencé votre libération?

---

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Soutien des amis***

- 2** *Le participant indique qu'il a reçu de la part de ses amis un soutien important qui l'a aidé après sa libération.*
- 1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part de ses amis, mais que ce soutien n'était pas de grande ampleur.*
- 0** *Le participant indique qu'il n'a pas reçu de soutien de la part de ses amis OU que ses amis n'avaient pas d'influence positive (toxicomanie, activités criminelles, colère).*

***Évaluation de l'enquêteur : Partie C – Soutien social global***

- 2** *Le participant indique qu'il a reçu un soutien de plusieurs sources qui l'a aidé après sa libération.*
- 1** *Le participant indique qu'il a bénéficié d'un certain soutien de la part de la famille ou d'amis ou d'un partenaire, mais que ce soutien n'était pas de grande ampleur.*
- 0** *Le participant indique qu'il n'a reçu aucun soutien de qui que ce soit dans un réseau social après la libération OU que les sources de soutien n'avaient pas une influence positive (toxicomanie, activités criminelles, colère).*

## **Partie D – Emploi/études/stabilité financière**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

### **A. Formation et perfectionnement**

Q36. Avez-vous bénéficié d'une formation ou d'un perfectionnement pendant votre incarcération?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quels sont-ils?

---

---

---

Q37. Comment pensez-vous que la formation ou le perfectionnement que vous avez reçus pendant votre incarcération ont influé sur votre libération?

---

---

---

Q38. Depuis votre libération, avez-vous participé à une formation ou à un perfectionnement *dans la collectivité*?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quelle formation ou quel perfectionnement avez-vous reçus? Comment pensez-vous que cette formation ou ce perfectionnement ont influé sur votre libération?

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Formation et perfectionnement***

**2** *Le participant a participé à une formation ou à un perfectionnement et considère que cela l'a aidé à rester dans la collectivité.*

**1** *Le participant a reçu une petite formation ou un petit perfectionnement.*

**0** *Le participant n'a reçu aucune formation ni aucun perfectionnement ou il s'agissait d'une mauvaise expérience.*

**B. Emploi**

Q39. Quelqu'un (SCC compris) vous a-t-il aidé à trouver un emploi après votre libération?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, qui vous a aidé et comment?

---

---

---

---

Q40. Après votre libération, avez-vous trouvé un emploi dans la collectivité?

Non  Passez à la Q45

Oui  → Dans l'affirmative, de quel type d'emploi s'agissait-il?

---

---

---

↳ Q41. Votre travail était-il...?

À temps plein

À temps partiel

Occasionnel

Autre?

\_\_\_\_\_ (préciser)

Q42. Pendant combien de temps avez-vous eu un emploi après votre libération?  
(L'enquêteur déterminera le pourcentage de temps passé à travailler en fonction de la réponse du participant.)

25 % ou moins

De 25 % à 50 %

De 50 % à 75 %

De 75 % à 100 %

Q43. Avez-vous aimé votre travail?

Oui  → Dans l'affirmative, pourquoi?

---

---

---

Non  → Dans la négative, pourquoi?

---

---

---

Q44. Pensez-vous que le fait d'avoir un emploi vous a aidé à éviter la prison? Veuillez expliquer pourquoi.

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Emploi***

**2**     *Le participant a actuellement un emploi stable.*

**1**     *Le participant est employé à temps partiel.*

**0**     *Le participant n'a pas d'emploi ou a un emploi instable.*

**C. Finances**

Q45. Depuis votre libération, êtes-vous capable de payer vous-même vos dépenses?

---

---

---

---

Q46. En quoi pensez-vous que votre situation financière a influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

---

Q47. Avez-vous d'autres sources de revenus que votre emploi (le cas échéant) (p. ex. dépendez-vous de l'aide sociale, de l'aide de la famille, etc.)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, en quoi pensez-vous que cela a influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Finances***

- 2** *Le participant dispose actuellement d'un revenu stable et adéquat (c'est-à-dire d'un emploi à temps partiel ou à temps plein, il peut payer ses dépenses).*
- 1** *Le participant dispose d'un certain revenu (temps partiel, contractuel, saisonnier).*
- 0** *Le participant n'a pas de revenu fiable.*

## **Partie E – Comportement dans la collectivité**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

### **A. Logement**

Q48. Où habitez-vous?

---

---

Q49. Avec qui habitez-vous?

---

---

Q50. Diriez-vous que votre lieu de résidence actuel est sûr et stable?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, en quoi est-il dangereux ou instable pour vous?

---

---

---

Q51. Y a-t-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie dans les environs de votre domicile?

Non

Oui

Q52. Selon vous, quelle a été l'influence de l'endroit où vous vivez sur votre libération?

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Logement***

- 2**     *Le délinquant dispose d'un logement stable à long terme dans un environnement sûr.*
- 1**     *Le délinquant dispose d'un logement, mais certains problèmes se posent.*
- 0**     *Le délinquant a un logement peu sûr ou instable (auberge, maison de chambres à court terme, quartier empreint de criminalité, etc.) et cela a eu une incidence sur sa libération.*

**B. Ressources communautaires**

Q53. Avez-vous accès à un médecin de famille en cas de besoin?

Non

Oui

Q54. Avez-vous accès en cas de besoin à des services de santé mentale (p. ex., un conseiller/psychologue, un thérapeute)?

Non

Oui

Q55. Comment pensez-vous que le fait d'avoir OU non ces soutiens (médecin de famille, services de santé mentale) a influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

Q56. Avez-vous un moyen de transport fiable en cas de besoin (bus, voiture, etc.)?

Non

Oui

Q57. Selon vous, quelle a été l'influence du fait d'avoir OU non accès aux transports sur votre libération?

---

---

---

---

---

Q58. Avez-vous accès à la technologie (p. ex. téléphone, internet, télévision)?

Non

Oui

Q59. Selon vous, quelle a été l'influence du fait d'avoir OU non accès à la technologie sur votre libération?

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Comportement dans la collectivité***

**2** *Le participant fonctionne pleinement dans la collectivité et a accès aux services communautaires en cas de besoin.*

**1** *Le participant a une certaine capacité à fonctionner dans la collectivité, avec quelques inquiétudes.*

**0** *Le participant a du mal à fonctionner dans la collectivité (p. ex. problèmes de sécurité ou d'instabilité du logement, pas d'accès aux ressources communautaires).*

### C. Programmes communautaires

Q60. Après votre libération, avez-vous été inscrit à un programme du SCC ou l'avez-vous terminé (p. ex. les programmes communautaires de maintien des acquis)?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quelle influence pensez-vous que la participation à ces programmes a eue sur votre libération?

---

---

---

---

Q61. Après votre libération, avez-vous été inscrit à des programmes autres que ceux du SCC?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative*, quelle influence pensez-vous que la participation à ces programmes a eue sur votre libération?

---

---

---

#### *Évaluation de l'enquêteur : Programmes communautaires*

- 2** *Le participant participe actuellement à un programme ou l'a achevé ET le considère comme un facteur de sa réussite.*
- 1** *Le participant a participé à un programme pendant une période limitée OU le considère comme un facteur de sa réussite.*
- 0** *Le participant n'a participé à aucun programme OU ne considère pas cela comme un facteur de sa réussite.*

## D. Activités de loisirs

Q62. Que faites-vous pendant votre temps libre? En quoi pensez-vous que ces activités contribuent à votre réussite dans la collectivité?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

### *Évaluation de l'enquêteur : Loisirs*

- 2**     *Le participant a participé à plusieurs activités de loisirs organisés ou à une seule activité de loisirs de manière régulière.*
- 1**     *Le participant a peu participé à des loisirs organisés.*
- 0**     *Le participant n'a participé à aucun loisir organisé.*

## **Partie F – Éviter la toxicomanie**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

Q63. Avez-vous eu des problèmes de toxicomanie?

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, cela constitue-t-il toujours un problème pour vous?  
Quelle a été l'incidence de la toxicomanie sur votre libération?*

---

---

---

---

---

---

---

---

### ***Évaluation de l'enquêteur : Toxicomanie***

**2** *Pas de problème de toxicomanie ou problème sous contrôle depuis la libération.*

**1** *Manquements mineurs n'ayant pas donné lieu à des suspensions.*

**0** *La toxicomanie est une préoccupation constante.*

## **Partie G – Attitudes envers le système de justice pénale**

*Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité*

Q64. Quelle est votre opinion sur le système de justice pénale (p. ex. les tribunaux, la police, les agents de libération conditionnelle, etc.)?

---

---

---

---

---

---

---

Q65. Acceptez-vous les décisions et les instructions que le système de justice pénale vous a données?

Non

Oui

Q66. Selon vous, en quoi votre traitement par les autorités du système de justice pénale a-t-il influé sur votre libération?

---

---

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur – Attitudes envers le système de justice pénale***

- 2** *Le participant a une opinion positive du système de justice pénale.*
- 1** *Le participant fait état d'une expérience et d'une attitude neutres à l'égard du système de justice pénale.*
- 0** *Le participant a une attitude fortement négative à l'égard du système de justice pénale.*

**Partie H – Vie personnelle et affective**

***Remarque : Rappel concernant les limites de la confidentialité***

**A. Identité**

Q67. Comment vous décririez-vous?

---

---

---

---

---

Q68. Avez-vous la motivation pour continuer à réussir dans la collectivité? Pourquoi?

Non

Oui

---

---

---

---

Q69. Pensez-vous que vous continuerez à réussir dans la collectivité? Pourquoi?

Non

Oui

---

---

---

---

---

Q70. Quels sont vos objectifs et plans à long terme dans la vie? Où aimeriez-vous être dans cinq ans?

---

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Identité***

- 2** *Le participant a une forte identité prosociale positive (il se perçoit comme une personne ayant des attributs positifs, il a des projets prosociaux à long terme).*
- 1** *Le participant présente certains signes d'une identité positive.*
- 0** *Le participant décrit une identité antisociale (ressentiment à l'égard de l'autorité, désespoir lié à l'avenir, absence de volonté de faire partie d'une collectivité prosociale, etc.).*

## B. Capacités d'adaptation

Q71. Comment faites-vous face aux situations stressantes? Comment avez-vous géré les échecs et les déceptions? Par exemple, que faites-vous si votre agent de libération conditionnelle vous dit quelque chose que vous n'aimez pas ou avec lequel vous n'êtes pas d'accord? Que faites-vous quand vous vous disputez avec un parent, un frère ou une sœur?

---

---

---

---

---

---

---

---

### *Évaluation de l'enquêteur : Capacités d'adaptation*

- 2** *Le participant fait preuve d'excellentes capacités d'adaptation (il gère l'adversité, demande de l'aide de manière appropriée, etc.).*
- 1** *Le participant montre des signes d'une certaine capacité d'adaptation.*
- 0** *Le participant a de mauvaises capacités d'adaptation (il abandonne rapidement, se sent facilement frustré, se met en colère, etc.).*

## **Partie I – Lien avec la culture et la spiritualité**

Q72. Vous considérez-vous comme lié à votre culture?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, à quelle culture appartenez-vous?

---

---

---

---

Q73. Vous considérez-vous comme une personne spirituelle?

Non

Oui  → Dans l'affirmative, à quelle spiritualité appartenez-vous?

---

---

---

---

Q74. À quelle fréquence assistez-vous ou participez-vous à des activités culturelles ou spirituelles?

---

---

---

---

Q75. *Si vous êtes une personne autochtone, utilisez-vous des ressources culturelles dans la collectivité (p. ex. un agent de liaison avec la collectivité autochtone, un Aîné, un centre d'amitié, etc.)?*

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, quelles ressources utilisez-vous?*

---

---

---

---

Q76. *Si vous êtes une personne autochtone, avez-vous fait l'objet d'un transfèrement en vertu de l'article 81 ou d'une libération en vertu de l'article 84?*

Non

Oui  → *Dans l'affirmative, quel effet pensez-vous que cela a eu sur votre transition dans la collectivité?*

---

---

---

---

Q77. *Comment pensez-vous que ce lien ou ce manque de lien avec votre culture ou votre spiritualité a influencé votre capacité à rester en liberté?*

---

---

---

---

***Évaluation de l'enquêteur : Lien avec la culture et la spiritualité***

- 2** *Le participant a une forte affiliation positive avec une collectivité, une culture ou une identité spirituelle.*
- 1** *Le participant présente des signes d'affiliation positive à une collectivité, à une culture ou à une spiritualité.*
- 0** *Le participant dit qu'il n'est pas affilié à une culture, une spiritualité ou une collectivité.*

**Renseignements supplémentaires**

Q78. Nous sommes intéressés par toute autre information qui, selon vous, pourrait expliquer votre réussite au sein de la collectivité. Y a-t-il d'autres commentaires sur le fait de rester dans la collectivité dont vous aimeriez nous faire part?

---

---

---

---

---

---

---

---

**Voilà toutes les questions qu'on avait pour vous aujourd'hui.**

**Merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous accorder cette entrevue. Le Service correctionnel du Canada utilisera l'information que vous nous avez donnée pour trouver des façons d'améliorer le processus de mise en liberté dans la collectivité et faire en sorte que chacun ait de bonnes chances de réussir.**

**Merci encore!**

**Annexe C : Analyses supplémentaires des notes attribuées en fonction du genre et de l'ascendance autochtone**

Tableau C1

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par genre, pour les révocations (N = 64)<sup>a</sup> et les libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Femmes		Libération réussie – Femmes		Révocation de la libération – Hommes		Libération réussie – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance								
Effet négatif	<sup>d</sup>		<sup>c</sup>		<sup>d</sup>		17,9	(5)
Aucun/quelque peu nuisible			27,8	(5)			14,3	(4)
Effet positif			72,2	(13)			64,3	(18)
Conditions de mise en liberté								
Effet négatif	59,1	(13)	<sup>d</sup>		52,4	(22)	<sup>d</sup>	
Aucun/quelque peu nuisible	18,2	(4)			23,8	(10)		
Effet positif	22,7	(5)			23,8	(10)		
Planification de la libération								
Effet négatif	27,3	(6)	16,7	(3)	38,1	(16)	28,6	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	40,9	(9)	33,3	(6)	35,7	(15)	42,9	(12)
Effet positif	31,8	(7)	50	(9)	26,2	(11)	16,7	(3)
Soutien du SCC après la libération								
Effet négatif	<sup>d</sup>		11,1	(2)	<sup>d</sup>		35,7	(10)
Aucun/quelque peu nuisible			27,8	(5)			25	(7)
Effet positif			61,1	(11)			39,3	(11)
Soutien après la libération d'autres membres de la collectivité								
Effet négatif	<sup>d</sup>		22,2	(4)	<sup>d</sup>		35,7	(10)
Aucun/quelque peu nuisible			16,7	(3)			25	(7)
Effet positif			61,1	(11)			39,3	(11)
Relation avec l'agent de libération conditionnelle								
Effet négatif	31,8	(7)	<sup>d</sup>		35,7	(15)	<sup>d</sup>	
Aucun/quelque peu nuisible	50	(11)			31	(13)		
Effet positif	18,2	(4)			33,3	(14)		
Réseaux sociaux et connexions								
Soutien familial								
Effet négatif	36,4	(8)	<sup>c</sup>		9,5	(4)	14,4	(4)
Aucun/quelque peu nuisible	31,8	(7)	5,6	(1)	26,2	(11)	28,6	(8)
Effet positif	31,8	(7)	94,4	(17)	61,9	(6)	57,1	(16)
Relations intimes								
Effet négatif	22,7	(5)	55,6	(10)	9,5	(4)	60,7	(17)
Aucun/quelque peu nuisible	4,5	(1)	16,7	(3)	7,1	(3)	3,6	(1)
Effet positif	72,7	(16)	27,8	(5)	81	(34)	35,7	(10)
Soutien des enfants								
Effet négatif	13,6	(3)	38,9	(7)	7,1	(3)	71,4	(20)
Aucun/quelque peu nuisible	27,3	(6)	22,2	(4)	16,7	(7)	3,6	(1)
Effet positif	59,1	(13)	38,9	(7)	71,4	30	25	(7)

Tableau C1 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par genre, pour les révocations (N = 64)<sup>a</sup> et les libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Femmes		Libération réussie – Femmes		Révocation de la libération – Hommes		Libération réussie – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
<b>Soutien des amis/fréquentations</b>								
Effet négatif	45,5	(10)	5,6	(1)	33,3	(14)	39,3	(11)
Aucun/quelque peu nuisible	36,4	(8)	44,4	(8)	28,6	(12)	35,7	(10)
Effet positif	18,2	(4)	50	(9)	35,7	(15)	25	(7)
<b>Soutien social global</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		7,1	(2)
Aucun/quelque peu nuisible			22,2	(4)			42,9	(12)
Effet positif			77,8	(14)			50	(14)
<b>Emploi/études/finances</b>								
<b>Formation et perfectionnement</b>								
Effet négatif	54,5	(12)	11,1	(2)	64,3	(27)	39,3	(11)
Aucun/quelque peu nuisible	40,9	(9)	44,4	(8)	16,7	(7)	39,3	(11)
Effet positif	4,5	(1)	44,4	(8)	4,8	(2)	21,4	(6)
<b>Emploi</b>								
Effet négatif	40,9	(9)	33,3	(6)	38,1	(16)	28,6	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	22,7	(5)	22,2	(2)	23,8	(10)	17,9	(5)
Effet positif	36,4	(8)	44,4	(8)	38,1	(16)	53,6	(15)
<b>Finances</b>								
Effet négatif	18,2	(4)	5,6	(1)	16,7	(7)	14,3	(4)
Aucun/quelque peu nuisible	22,7	(5)	22,2	(4)	28,6	(12)	17,9	(5)
Effet positif	59,1	(13)	72,2	(13)	54,8	(23)	67,9	(19)
<b>Comportement dans la collectivité</b>								
<b>Quartier</b>								
Effet négatif	40,9	(9)	d		42,8	(18)	d	
Aucun/quelque peu nuisible	27,3	(6)			19	(8)		
Effet positif	31,8	(7)			35,7	(5)		
<b>Logement</b>								
Effet négatif	40,9	(9)	- <sup>c</sup>		23,8	(10)	3,6	(1)
Aucun/quelque peu nuisible	31,8	(7)	5,6	(1)	50	(21)	42,9	(12)
Effet positif	22,7	(5)	94,4	(17)	26,2	(11)	53,6	(15)
<b>Programmes communautaires</b>								
Effet négatif	45,5	(10)	33,3	(6)	52,4	(22)	35,7	(10)
Aucun/quelque peu nuisible	40,9	(9)	33,3	(6)	42,9	(18)	39,3	(11)
Effet positif	13,6	(3)	33,3	(6)	2,4	(1)	25	(7)
<b>Services communautaires</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,6	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			11,1	(2)			32,1	(9)
Effet positif			88,9	(16)			64,3	(18)

Tableau C1 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Femmes		Libération réussie – Femmes		Révocation de la libération – Hommes		Libération réussie – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Activités de loisirs								
Effet négatif	63,6	(14)	11,1	(2)	50	(21)	7,1	(2)
Aucun/quelque peu nuisible	31,8	(7)	50	(9)	26,2	(11)	39,3	(11)
Effet positif	4,5	(1)	33,3	(6)	21,4	(9)	53,6	(15)
Éviter la toxicomanie								
Effet négatif	68,2	(15)	38,9	(7)	57,1	(24)	3,6	(1)
Aucun/quelque peu nuisible	18,2	(4)	- <sup>c</sup>		16,7	(7)	- <sup>c</sup>	
Effet positif	13,6	(3)	55,6	(10)	23,8	(10)	96,4	(27)
Attitudes à l'égard du système de justice								
Effet négatif	13,6	(3)	5,6	(1)	31	(13)	32,1	(9)
Aucun/quelque peu nuisible	59,1	(13)	44,4	(8)	42,9	(18)	46,4	(13)
Effet positif	27,3	(6)	38,9	(7)	23,8	(10)	21,4	(6)
Vie personnelle et affective								
Effet négatif	77,3	(17)	d		57,1	(24)	d	
Aucun/quelque peu nuisible	9,1	(2)			16,7	(7)		
Effet positif	13,6	(3)			21,4	(9)		
Identité								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,6	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			16,7	(3)			46,4	(13)
Effet positif			77,8	(14)			50	(14)
Capacités d'adaptation								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,6	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			33,3	(6)			50	(14)
Effet positif			61,1	(11)			42,9	(12)
Identité culturelle et spirituelle								
Effet négatif	22,7	(5)	- <sup>c</sup>		21,4	(9)	28,6	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	59,1	(13)	27,8	(5)	54,8	(23)	39,3	(11)
Effet positif	18,2	(4)	66,7	(12)	21,4	(9)	28,6	(8)

<sup>a</sup> Données manquantes non rapportées < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non rapportées < 6 %.

<sup>c</sup> Aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

<sup>d</sup> Aucune question comparable n'a été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.

Tableau C2

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, selon l'ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Autochtones		Libération réussie – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libération réussie – Non-Autochtones	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance								
Effet négatif	<sup>d</sup>		7,7	(1)	<sup>d</sup>		12,5	(4)
Aucun/quelque peu nuisible			15,4	(2)			18,8	(6)
Effet positif			76,9	(10)			65,6	(21)
Conditions de mise en liberté								
Effet négatif	59,4	(19)	<sup>d</sup>		50	(16)	<sup>d</sup>	
Aucun/quelque peu nuisible	25	(8)			18,8	(6)		
Effet positif	15,6	(5)			31,3	(10)		
Planification de la libération								
Effet négatif	34,4	(11)	15,4	(2)	34,4	(11)	25	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	43,8	(14)	46,2	(6)	31,3	(10)	31,3	(10)
Effet positif	21,9	(7)	38,5	(5)	34,4	(11)	43,8	(14)
Soutien du SCC après la libération								
Effet négatif	<sup>d</sup>		7,7	(1)	<sup>d</sup>		12,5	(4)
Aucun/quelque peu nuisible			38,5	(5)			37,5	(12)
Effet positif			53,8	(7)			50	(16)
Soutien après la libération d'autres membres de la collectivité								
Effet négatif	<sup>d</sup>		15,4	(2)	<sup>d</sup>		34,4	(11)
Aucun/quelque peu nuisible			23,1	(3)			21,9	(7)
Effet positif			61,5	(8)			43,8	(14)
Relation avec l'agent de libération conditionnelle								
Effet négatif	34,4	(11)	<sup>d</sup>		34,4	(11)	<sup>d</sup>	
Aucun/quelque peu nuisible	31,3	(10)			43,8	(14)		
Effet positif	34,4	(11)			21,9	(7)		
Réseaux sociaux et connexions								
Soutien familial								
Effet négatif	15,6	(5)	<sup>c</sup>		21,9	(7)	12,5	(4)
Aucun/quelque peu nuisible	31,3	(10)	30,8	(4)	25	(8)	15,6	(5)
Effet positif	53,1	(17)	69,2	(9)	50	(16)	71,9	(23)
Relations intimes								
Effet négatif	9,4	(3)	69,2	(9)	18,8	(6)	56,3	(18)
Aucun/quelque peu nuisible	9,4	(3)	<sup>c</sup>		3,1	(1)	9,4	(3)
Effet positif	81,3	(26)	30,8	(4)	75	(24)	34,4	(11)

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Autochtones		Libération réussie – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libération réussie – Non-Autochtones	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
<b>Soutien des enfants</b>								
Effet négatif	6,3	(2)	69,2	(9)	12,5	(4)	56,3	(18)
Aucun/quelque peu nuisible	18,8	(6)	7,7	(1)	21,9	(7)	12,5	(4)
Effet positif	71,9	(23)	23,1	(3)	62,5	(20)	31,3	(10)
<b>Soutien des amis/fréquentations</b>								
Effet négatif	43,8	(14)	38,5	(5)	3,13	(10)	21,9	(7)
Aucun/quelque peu nuisible	34,4	(11)	30,8	(4)	28,1	(9)	40,6	(13)
Effet positif	21,9	(7)	30,8	(4)	37,5	(12)	37,5	(12)
<b>Soutien social global</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		6,3	(2)
Aucun/quelque peu nuisible			23,1	(3)			40,6	(13)
Effet positif			76,9	(10)			53,1	(17)
<b>Emploi/études/finances</b>								
<b>Formation et perfectionnement</b>								
Effet négatif	65,6	(21)	23,1	(3)	56,3	(18)	31,3	(10)
Aucun/quelque peu nuisible	21,9	(7)	46,2	(6)	28,1	(9)	40,6	(13)
Effet positif	3,1	(1)	30,8	(4)	6,3	(2)	28,1	(9)
<b>Emploi</b>								
Effet négatif	50	(16)	30,8	(4)	28,1	(9)	28,1	(9)
Aucun/quelque peu nuisible	31,3	(10)	23,1	(3)	15,6	(5)	18,8	(6)
Effet positif	18,8	(6)	46,2	(6)	56,3	(18)	53,1	(17)
<b>Finances</b>								
Effet négatif	12,5	(4)	23,1	(3)	21,9	(7)	6,3	(2)
Aucun/quelque peu nuisible	37,5	(12)	23,2	(3)	15,6	(5)	18,8	(6)
Effet positif	50	(16)	53,8	(7)	62,5	(20)	75	(24)
<b>Comportement dans la collectivité</b>								
<b>Quartier</b>								
Effet négatif	40,6	(13)	d		43,8	(14)	d	
Aucun/quelque peu nuisible	25	(8)			18,8	(6)		
Effet positif	34,4	(11)			34,4	(11)		
<b>Logement</b>								
Effet négatif	31,3	(10)	- <sup>c</sup>		28,1	(9)	3,1	(1)
Aucun/quelque peu nuisible	50	(16)	30,8	(4)	37,5	(12)	28,1	(9)
Effet positif	18,8	(6)	69,2	(9)	31,3	(10)	68,8	(22)

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Autochtones		Libération réussie – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libération réussie – Non-Autochtones	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
<b>Programmes communautaires</b>								
Effet négatif	53,1	(17)	30,8	(4)	46,9	(15)	34,4	(11)
Aucun/quelque peu nuisible	40,6	(13)	38,5	(5)	43,8	(14)	37,5	(12)
Effet positif	6,2	(2)	30,8	(4)	6,3	(2)	28,1	(9)
<b>Services communautaires</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,1	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			38,5	(5)			15,6	(5)
Effet positif			61,5	(8)			81,3	(26)
<b>Activités de loisirs</b>								
Effet négatif	53,1		- <sup>c</sup>		56,3	(18)	12,5	(4)
Aucun/quelque peu nuisible	34,4		30,8	(4)	21,9	(7)	50	(16)
Effet positif	12,5		69,2	(9)	18,8	(6)	37,5	(12)
<b>Éviter la toxicomanie</b>								
Effet négatif	68,8		- <sup>c</sup>		53,1	(17)	25	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	15,6		- <sup>c</sup>		18,8	(6)	-	
Effet positif	15,6		100	(13)	25	(8)	75	(24)
<b>Attitudes à l'égard du système de justice</b>								
Effet négatif	28,1		23,1	(3)	21,9	(7)	21,9	(7)
Aucun/quelque peu nuisible	37,5		46,2	(6)	59,4	(19)	46,9	(15)
Effet positif	34,4		30,8	(4)	15,6	(5)	28,1	(9)
<b>Vie personnelle et affective</b>								
Effet négatif	71,9		d		56,3	(18)	d	
Aucun/quelque peu nuisible	12,5	(4)			15,6	(5)		
Effet positif	15,6	(5)			21,9	(7)		
<b>Identité</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,1	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			15,4	(2)			43,8	(14)
Effet positif			84,6	(11)			53,1	(17)
<b>Capacités d'adaptation</b>								
Effet négatif	d		- <sup>c</sup>		d		3,1	(1)
Aucun/quelque peu nuisible			53,8	(7)			40,6	(13)
Effet positif			46,2	(6)			53,1	(17)

Tableau 2 (suite)

Comparaison des notes attribuées aux réponses des participants pour chacun des principaux facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur de risque/réussite	Révocation de la libération – Autochtones		Libération réussie – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libération réussie – Non-Autochtones	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
<b>Identité culturelle et spirituelle</b>								
Effet négatif	12,5	(4)	- <sup>c</sup>		31,3	(10)	25	(8)
Aucun/quelque peu nuisible	59,4	(19)	38,5	(5)	53,1	(17)	34,4	(11)
Effet positif	28,1	(9)	61,5	(8)	12,5	(4)	37,5	(12)

<sup>a</sup> Données manquantes non rapportées < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non rapportées < 6 %.

<sup>c</sup> Aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

<sup>d</sup> Aucune question comparable n'a été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.

**Annexe D : Analyses supplémentaires des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre et par ascendance autochtone**

Tableau D1

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Femmes		Libération réussie – Femmes		Révocation de la libération – Hommes		Libération réussie – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance								
Décider consciemment de ne pas s'impliquer dans des activités criminelles?								
Oui	d		88,9	(16)	d		75	(21)
Non			11,2	(2)			25	(7)
Planification de la libération								
Aviez-vous un plan de libération avant la mise en liberté?								
Oui	77,3	(17)	d		83,3	(35)	d	
Non	18,2	(4)			16,7	(7)		
Est-ce que quelqu'un hors de l'établissement vous a aidé dans votre plan de libération?								
Oui	d		61,1	(11)	d		82,1	(23)
Non			38,9	(7)			17,9	(5)
Est-ce que quelqu'un au sein de l'établissement vous a aidé dans votre plan de libération?								
Oui	50	(11)	66,7	(12)	38,1	(16)	64,3	(18)
Non	40,9	(9)	33,3	(6)	61,9	(26)	35,7	(10)
Votre plan de libération comprenait-il une planification au titre de l'article 84?								
Oui	18,2	(4)	d		11,9	(5)	d	
Non	72,7	(16)			85,7	(36)		
Le SCC a-t-il fourni une aide pour la transition vers la collectivité (p. ex. un agent								

de libération conditionnelle, un Aîné)?						
Oui	d	83,3	(15)	d	85,7	(24)
Non		16,7	(3)		14,3	(4)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations (N = 64)<sup>a</sup> et les libérations réussies (N = 48)<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Avez-vous reçu de l'aide d'une autre personne dans la collectivité pour votre transition?								
Oui	d		72,2	(13)	d		57,1	(16)
Non			27,8	(5)			42,9	(12)
Avez-vous eu l'impression d'avoir un plan de libération réaliste?								
Oui	77,3	(17)	d		83,3	(35)	d	
Non	18,2	(4)			16,7	(7)		
Lors du retour à la collectivité, tout s'est-il déroulé comme prévu?								
Oui	36,4	(8)	d		59,5	(25)	d	
Non	59,1	(13)			40,5	(17)		
Conditions de mise en liberté								
Conditions de mise en liberté à la libération?								
Oui	95,5	(21)	d		100	(42)	d	
Non	- <sup>c</sup>				- <sup>c</sup>			
Les conditions de mise en liberté ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?								
Oui	81,8	(18)	d		88,1	(37)	d	
Non	13,6	(3)			11,9	(5)		

Réseaux sociaux et connexions

Les membres de la famille ont-ils apporté leur soutien après la libération?

Oui	50	(11)	100	(18)	90,5	(38)	75	(21)
Non	45,5	(10)	- <sup>c</sup>		7,1	(3)	25	(7)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies (S) – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Êtes-vous actuellement dans une relation intime?								
Oui	40,9	(9)	44,8	(8)	45,2	(19)	42,9	(12)
Non	54,5	(12)	55,6	(10)	52,4	(22)	57,1	(16)
Votre partenaire vous a-t-il aidé à planifier votre libération?								
Oui	<sup>d</sup>		16,7	(3)	<sup>d</sup>		35,7	(10)
Non			27,8	(5)			10,7	(3)
Avez-vous des enfants?								
Oui	68,2	(15)	66,7	(12)	61,9	(26)	60,7	(17)
Non	27,3	(6)	33,3	(6)	35,7	(15)	39,3	(11)
Combien d'enfants avez-vous?								
Un	18,2	(4)	22,2	(4)	28,6	(12)	14,3	(4)
Deux	27,3	(6)	16,7	(3)	14,3	(6)	21,4	(6)
Trois	18,2	(4)	22,2	(4)	11,9	(5)	14,3	(4)
Quatre	4,5	(1)	5,6	(1)	7,1	(3)	7,1	(2)
Si vous avez des enfants de moins de 18 ans, étiez-vous leur principal responsable quand vous étiez en liberté?								

Oui	13,6	(3)	22,2	(4)	7,1	(3)	10,7	(3)
Non	54,5	(12)	33,3	(6)	54,8	(23)	39,3	(11)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Combien d'enfants vivent actuellement avec vous?								
Aucun	54,5	(12)	33,3	(6)	52,4	(22)	46,4	(13)
Un	9,1	(2)	22,2	(4)	9,5	(4)	10,7	(3)
Deux	4,5	(1)	11,1	(2)	- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>	
Trois	- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		3,6	(1)
Vos enfants ont-ils contribué à votre libération?								
Oui	d		44,4	(8)	d		14,3	(4)
Non			11,1	(2)			32,1	(9)
Vos responsabilités parentales ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?								
Oui	18,2	(4)	d		23,8	(10)	d	
Non	50	(11)			33,3	(14)		
Fréquentez-vous souvent des amis?								
Oui	72,7	(16)	72,2	(13)	78,6	(33)	57,1	(16)
Non	22,7	(5)	27,8	(5)	19	(8)	42,9	(12)
Emploi/études/finances								
Formation ou perfectionnement pendant l'incarcération?								
Oui	50	(11)	94,4	(17)	66,7	(28)	67,9	(19)
Non	40,9	(9)	5,6	(1)	33,3	(14)	32,1	(9)

Depuis votre libération, avez-vous suivi une formation ou un perfectionnement dans la collectivité?

Oui	36,4	(8)	50	(9)	21,4	(9)	39,3	(11)
Non	59,1	(13)	50	(9)	78,6	(33)	60,7	(17)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Votre participation ou non à la formation a-t-elle eu un effet sur votre libération dans la collectivité?								
Oui	40,9	(9)		<sup>d</sup>	40,5	(17)		<sup>d</sup>
Non	50	(11)			57,1	(24)		
Quelqu'un vous a-t-il aidé à trouver un emploi après votre libération?								
Oui	22,7	(5)	72,2	(13)	31	(13)	71,4	(20)
Non	68,2	(15)	27,8	(5)	69	(29)	28,6	(8)
Avez-vous trouvé un emploi dans votre collectivité?								
Oui	54,5	(12)	66,7	(12)	64,3	(27)	82,1	(23)
Non	36,4	(8)	33,3	(6)	35,7	(15)	17,9	(5)
Votre travail était-il...?								
À temps plein	45,5	(10)	44,4	(8)	47,6	(20)	60,7	(17)
À temps partiel	9,1	(2)	11,1	(2)	7,1	(3)	17,9	(5)
Occasionnel	<sup>-c</sup>		11,1	(2)	4,8	(2)	<sup>-c</sup>	
Autre	<sup>-c</sup>		<sup>-c</sup>		2,4	(1)	<sup>-c</sup>	

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Pendant combien de temps avez-vous eu un emploi pendant que vous étiez en liberté (%)?								
<25	9,1	(2)	- <sup>c</sup>		11,9	(5)	7,1	(2)
25 – 50	13,6	(3)	16,7	(3)	7,1	(3)	10,7	(3)
50 – 75	13,6	(3)	11,1	(2)	16,7	(7)	10,7	(3)
75 – 100	18,2	(4)	44,4	(8)	33,3	(14)	53,6	(15)
Avez-vous aimé votre travail?								
Oui	40,9	(9)	66,7	(12)	64,3	(27)	67,9	(19)
Non	13,6	(3)	- <sup>c</sup>		2,4	(1)	14,4	(4)
Comportement dans la collectivité								
Est-ce que l'endroit où vous vivez est sécuritaire et stable?								
Oui	63,6	(14)	100	(18)	81	(34)	82,1	(23)
Non	31,8	(7)	- <sup>c</sup>		19	(8)	17,9	(5)
Y a-t-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie là où vous vivez?								
Oui	45,5	(10)	27,8	(5)	54,8	(23)	50	(14)
Non	50	(11)	72,2	(13)	42,9	(18)	50	(14)
Avez-vous accès à un médecin de famille en cas de besoin?								
Oui	d		83,3	(15)	d		71,4	(20)
Non			16,7	(3)			28,6	(8)
Avez-vous accès à un soutien en santé mentale?								
Oui	d		72,2	(13)	d		64,3	(18)
Non			22,2	(4)			35,7	(10)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Avez-vous accès à un moyen de transport fiable au besoin?								
Oui	d		100	(18)	d		82,1	(23)
Non			-				17,9	(5)
Avez-vous accès à de l'aide dans la collectivité?								
Oui	59,1	(13)	d		50	(21)	d	
Non	36,4	(8)			47,6	(20)		
Avez-vous accès à la technologie (téléphone, télévision, internet)?								
Oui	d		100	(18)	d		85,7	(24)
Non			-				14,3	(4)
Après la libération, avez-vous participé aux programmes du SCC?								
Oui	36,4	(8)	61,1	(11)	45,2	(19)	78,6	(22)
Non	59,1	(13)	38,9	(7)	52,4	(22)	21,4	(6)
Après la libération, avez-vous participé à des programmes autres que ceux du SCC?								
Oui	d		55,6	(10)	d		35,7	(10)
Non			44,4	(8)			64,3	(18)
Éviter la toxicomanie								
Avez-vous eu des problèmes de toxicomanie?								
Oui	86,4	(19)	44,4	(8)	78,6	(33)	64,3	(18)
Non	9,1	(2)	50	(9)	19	(8)	35,7	(10)

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
Attitudes à l'égard du système de justice								
Acceptez-vous les décisions et les instructions que le système de justice pénale vous a données?								
Oui	d		88,9	(16)	d		85,7	(24)
Non			5,6	(1)			14,3	(4)
Vie personnelle et affective								
Avez-vous la motivation pour continuer à réussir dans la collectivité?								
Oui	d		94,4	(17)	d		96,4	(27)
Non			-				3,6	(1)
Pensez-vous que vous continuerez à réussir dans la collectivité?								
Oui	d		94,4	(17)	d		92,9	(26)
Non			- <sup>c</sup>				- <sup>c</sup>	
Agissez-vous sans réfléchir à fond?								
Oui	68,2	(15)	d		59,5	(25)	d	
Non	27,3	(6)			38,1	(16)		
Avez-vous du mal à gérer les situations stressantes?								
Oui	81,8	(18)	d		45,2	(19)	d	
Non	13,6	(3)			52,4	(22)		

Tableau D1 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par genre, pour les révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et les libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocations de la libération – Femmes		Libérations réussies – Femmes		Révocations de la libération – Hommes		Libérations réussies – Hommes	
	%	(n)	%	(n)	%	(n)	%	(n)
<b>Identité culturelle et spirituelle</b>								
Vous considérez-vous comme étant lié à votre culture?								
Oui		<sup>d</sup>	61,1	(11)		<sup>d</sup>	46,4	(13)
Non			33,3	(6)			53,6	(15)
Vous considérez-vous comme une personne spirituelle?								
Oui	81,8	(18)	88,9	(16)	76,2	(32)	75	(21)
Non	13,6	(3)	5,6	(1)	21,4	(9)	25	(7)
<i>Si vous êtes autochtone, utilisez-vous des ressources culturelles dans la collectivité?</i>								
Oui		<sup>d</sup>	16,7	(3)		<sup>d</sup>	10,7	(3)
Non			55,6	(10)			50	(14)
<i>Si vous êtes autochtone, avez-vous fait l'objet d'un transfèrement au titre de l'article 81 ou d'une libération au titre de l'article 84?</i>								
Oui	18,2	(2)	11,1	(2)	11,9	(5)	14,3	(4)
Non	72,7	(16)	55,6	(10)	85,7	(36)	46,4	(13)

<sup>a</sup> Données manquantes non communiquées : < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non communiquées : < 6 %.

<sup>c</sup> Aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

<sup>d</sup> Aucune question comparable n'a été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.

Tableau D2

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
Sentiments à l'égard de la sortie de la délinquance								
Décider consciemment de ne pas s'impliquer dans des activités criminelles?								
Oui	d		76,9	(10)	d		81,3	(26)
Non			23,1	(3)			18,8	(6)
Planification de la libération								
Avez-vous un plan de libération avant la mise en liberté?								
Oui	90,6	(29)	d		71,9	(23)	d	
Non	6,3	(2)			28,1	(9)		
Est-ce que quelqu'un hors de l'établissement vous a aidé dans votre plan de libération?								
Oui	d		61,5	(8)	d		78,1	(25)
Non			38,5	(5)			21,9	(7)
Est-ce que quelqu'un au sein de l'établissement vous a aidé dans votre plan de libération?								
Oui	50	(16)	61,5	(8)	34,4	(11)	68,8	(22)
Non	46,9	(15)	38,5	(5)	62,5	(20)	31,3	(10)
Votre plan de libération comprenait-il une planification au titre de l'article 84?								
Oui	25	(8)	d		3,1	(1)	d	
Non	71,9	(23)			90,6	(29)		

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
Le SCC a-t-il fourni une aide pour la transition vers la collectivité (p. ex. un agent de libération conditionnelle, un Aîné)?								
Oui	d		84,6	(11)	d		84,4	(27)
Non			15,4	(2)			15,6	(5)
Avez-vous reçu de l'aide d'une autre personne dans la collectivité pour votre transition?								
Oui	d		84,6	(11)	d		56,3	(18)
Non			15,4	(2)			43,8	(14)
Avez-vous eu l'impression d'avoir un plan de libération réaliste?								
Oui	78,1	(25)	d		84,4	(27)	d	
Non	18,8	(6)			15,6	(5)		
Lors du retour à la collectivité, tout s'est-il déroulé comme prévu?								
Oui	50	(16)	d		53,1	(17)	d	
Non	46,9	(15)			46,9	(15)		
Conditions de mise en liberté								
Conditions de mise en liberté à la libération?								
Oui	96,9	(31)	d		32	(100)	d	
Non	- <sup>c</sup>				- <sup>c</sup>			
Les conditions de mise en liberté ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?								
Oui	87,5	(28)	d		84,4	(27)	d	
Non	9,4	(3)			15,6	(5)		

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
Réseaux sociaux et connexions								
Les membres de votre famille ont-ils apporté leur soutien après la libération?								
Oui	78,1	(25)	84,6	(11)	75	(24)	84,4	(27)
Non	18,8	(6)	15,4	(2)	21,9	(7)	15,6	(5)
Êtes-vous actuellement dans une relation intime?								
Oui	37,5	(12)	38,5	(5)	50	(16)	43,8	(14)
Non	59,4	(19)	61,5	(8)	46,9	(15)	56,3	(18)
Votre partenaire vous a-t-il aidé à planifier votre libération?								
Oui	d		30,8	(4)	d		28,1	(9)
Non			7,7	(1)			18,8	(6)
Avez-vous des enfants?								
Oui	71,9	(23)	61,5	(8)	56,3	(18)	62,5	(20)
Non	25	(8)	38,5	(5)	40,6	(13)	37,5	(12)
Combien d'enfants avez-vous?								
Un	34,4	(11)	15,4	(2)	15,6	(5)	15,6	(5)
Deux	15,6	(5)	7,7	(1)	21,9	(7)	25	(8)
Trois	12,5	(4)	30,8	(4)	15,6	(5)	12,5	(4)
Quatre ou plus	9,4	(3)	7,7	(1)	3,1	(4)	6,6	(2)

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
Si vous avez des enfants de moins de 18 ans, étiez-vous leur principal responsable quand vous étiez en liberté?								
Oui	6,3	(2)	15,4	(2)	12,5	(4)	12,5	(4)
Non	65,6	(21)	46,2	(6)	43,8	(14)	34,4	(11)
Combien d'enfants vivent actuellement avec vous?								
Aucun	62,5	(20)	42,2	(6)	43,8	(14)	40,6	(13)
Un	9,4	(3)	15,4	(2)	9,4	(3)	12,5	(4)
Deux	- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		3,1	(1)	6,3	(2)
Trois	- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		3,1	(1)
Vos enfants ont-ils contribué à votre libération?								
Oui	d		23,1	(3)	d		28,1	(9)
Non			30,8	(4)			21,9	(7)
Vos responsabilités parentales ont-elles eu un effet sur votre réincarcération?								
Oui	25	(8)	d		18,8	(6)	d	
Non	43,8	(14)			34,4	(11)		
Fréquentez-vous souvent des amis?								
Oui	68,8	(22)	53,8	(7)	84,4	(27)	65,6	(21)
Non	28,1	(9)	46,2	(6)	12,5	(4)	34,4	(11)
Emploi/études/finances								
Formation ou perfectionnement pendant l'incarcération?								
Oui	68,8	(22)	69,2	(9)	53,1	(17)	81,3	(26)
Non	28,1	(9)	30,8	(4)	43,8	(14)	18,8	(6)

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones		
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	
Depuis votre libération, avez-vous suivi une formation ou un perfectionnement dans la collectivité?									
Oui	28,1	(9)	38,5	(5)	25	(8)	46,9	(15)	
Non	68,8	(22)	61,5	(8)	75	(24)	53,1	(17)	
Votre participation ou non à la formation a-t-elle eu un effet sur votre libération dans la collectivité?									
Oui	46,9	(15)	d		34,4	(11)	d		
Non	46,9	(15)			62,5	(20)			
Quelqu'un vous a-t-il aidé à trouver un emploi après votre libération?									
Oui	34,4	(11)	76,9	(10)	21,9	(7)	71,9	(23)	
Non	62,5	(20)	23,1	(3)	75	(24)	28,1	(9)	
Avez-vous trouvé un emploi dans votre collectivité?									
Oui	46,9	(15)	76,9	(10)	75	(24)	78,1	(25)	
Non	50	(16)	23,1	(3)	21,9	(7)	21,9	(7)	
Votre travail était-il....?									
À temps plein	28,1	(9)	46,2	(6)	65,6	(21)	59,4	(19)	
À temps partiel	6,3	(2)	23,1	(3)	9,4	(3)	12,5	(4)	
Occasionnel	6,3	(2)	7,7	(1)	- <sup>c</sup>		3,1	(1)	
Autre	- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		- <sup>c</sup>		

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones		
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	
Pendant combien de temps avez-vous eu un emploi pendant que vous étiez en liberté (%)?									
<25	9,4	(3)	15,4	(2)	12,5	(4)	- <sup>c</sup>		
25-50	15,6	(5)	15,4	(2)	3,1	(1)	12,5	(4)	
50-75	21,9	(7)	7,7	(1)	9,4	(3)	12,5	(4)	
75-100	3,1	(1)	46,2	(6)	53,1	(17)	53,1	(17)	
Avez-vous aimé votre travail?									
Oui	43,8	(14)	69,2	(9)	68,8	(22)	68,8	(22)	
Non	3,1	(1)	15,4	(2)	9,4	(3)	6,3	(2)	
Comportement dans la collectivité									
Est-ce que l'endroit où vous vivez est sécuritaire et stable?									
Oui	75	(24)	84,6	(11)	75	(24)	90,6	(29)	
Non	21,9	(7)	15,4	(2)	25	(8)	9,4	(3)	
Y a-t-il beaucoup de criminalité ou de toxicomanie là où vous vivez?									
Oui	53,1	(17)	46,2	(6)	50	(16)	40,6	(13)	
Non	43,8	(14)	53,8	(7)	46,9	(15)	59,4		
Avez-vous accès à un médecin de famille en cas de besoin?									
Oui		<sup>d</sup>	76,9	(10)	<sup>d</sup>		78,1	(25)	
Non			23,1	(3)			21,9	(7)	
Avez-vous accès à un soutien en santé mentale?									
Oui		<sup>d</sup>	76,9	(10)	<sup>d</sup>		65,6	(21)	
Non			23,1	(3)			31,3	(10)	

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
Avez-vous accès à un moyen de transport fiable au besoin?								
Oui		d	84,6	(11)	d		90,6	(29)
Non			15,4	(2)			9,4	(3)
Avez-vous accès à de l'aide dans la collectivité?								
Oui	56,3	(18)	d		50	(16)	d	
Non	40,6	(13)			46,9	(15)		
Avez-vous accès à la technologie (téléphone, télévision, internet)?								
Oui		d	92,3	(12)	d		90,6	(29)
Non			7,7	(1)			9,4	(3)
Après la libération, avez-vous participé aux programmes du SCC?								
Oui	37,5	(12)	84,6	(11)	46,9	(15)	65,6	(21)
Non	59,4	(19)	15,4	(2)	50	(16)	34,4	(11)
Après la libération, avez-vous participé à des programmes autres que ceux du SCC?								
Oui		d	53,8	(7)	d		40,6	(13)
Non			46,2	(6)			59,4	(19)
Éviter la toxicomanie								
Avez-vous eu des problèmes de toxicomanie?								
Oui	90,6	(29)	69,2	(9)	71,9	(23)	53,1	(17)
Non	6,3	(2)	30,8	(4)	25	(8)	46,9	(15)

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
Attitudes à l'égard du système de justice								
Acceptez-vous les décisions et les instructions que le système de justice pénale vous a données?								
Oui		d	84,6	(11)	d		90,6	(29)
Non			15,4	(2)			9,4	(3)
Vie personnelle et affective								
Avez-vous la motivation pour continuer à réussir dans la collectivité?								
Oui		d	100	(13)	d		96,9	(31)
Non			- <sup>c</sup>				3,1	(1)
Pensez-vous que vous continuerez à réussir dans la collectivité?								
Oui		d	100	(13)	d		93,8	30
Non			- <sup>c</sup>				- <sup>c</sup>	
Agissez-vous sans réfléchir à fond?								
Oui	59,4	(19)		d	65,6	(21)		d
Non	37,5	(12)			31,3	(10)		
Avez-vous du mal à gérer les situations stressantes?								
Oui	59,4	(19)		d	56,3	(18)		d
Non	37,5	(12)			40,6	(13)		

Tableau D2 (suite)

Comparaison des réponses des participants aux principales questions de sélection sur les facteurs du protocole, par ascendance autochtone, révocations ( $N = 64$ )<sup>a</sup> et libérations réussies ( $N = 48$ )<sup>b</sup>

Facteur	Révocation de la libération – Autochtones		Libérations réussies – Autochtones		Révocation de la libération – Non-Autochtones		Libérations réussies – Non-Autochtones	
	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>	%	(n) <sup>a</sup>	%	(n) <sup>b</sup>
<b>Identité culturelle et spirituelle</b>								
Vous considérez-vous comme étant lié à votre culture?								
Oui		<sup>d</sup>	76,9	(10)	<sup>d</sup>		43,8	(14)
Non			23,1	(3)			56,3	(18)
Vous considérez-vous comme une personne spirituelle?								
Oui	90,6	(29)	92,3	(12)	65,6	(21)	78,1	(25)
Non	6,3	(2)	7,7	(1)	31,3	(10)	21,9	(7)
<i>Si vous êtes autochtone, utilisez-vous des ressources culturelles dans la collectivité?</i>								
Oui		<sup>d</sup>	46,2	(6)	<sup>d</sup>		- <sup>c</sup>	
Non			53,8	(7)			53,1	(17)
<i>Si vous êtes autochtone, avez-vous fait l'objet d'un transfèrement au titre de l'article 81 ou d'une libération au titre de l'article 84?</i>								
Oui	28,1	(9)	46,2	(6)	3,1	(1)	- <sup>c</sup>	
Non	71,9	(23)	53,8	(7)	90,6	(29)	50	(16)

<sup>a</sup> Données manquantes non communiquées : < 4 %.

<sup>b</sup> Données manquantes non communiquées : < 6 %.

<sup>c</sup> Aucune réponse enregistrée pour cette catégorie.

<sup>d</sup> Aucune question comparable n'a été posée dans le protocole d'entrevue respectif, révocation de la libération ou libération réussie.